Ecole nationale supérieure du paysage - Université Paris X nanterre

LES AGRICULTURES PÉRIURBAINES

UN ENJEU POUR LA VILLE

VOLUME 3

LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE URBAINE DANS LE MONDE

Sous la direction de Roland Vidal

Actes du colloque international de Nanterre

10 au 12 octobre 2007

Édition provisoire

SOMMAIRE

Pages

3 VIDAL Roland : « La diversité des agricultures urbaines dans le monde » (introduction)

5 FARAH Leila Marie et BHATT Vikram : « Cultiver des territoires squattés »

16 DUVERNOY Isabelle et LORDA María-Amalia : « Diversité des fonctions attribuées à l'agriculture urbaine et périurbaine dans la région pampéenne argentine »

33 NAVARRO-GARZA Hermilio et al. : « Périurbanisation, innovation et risque dans les systèmes horticoles de la vallée de Mexico »

43 BA Awa : « L'agriculture périurbaine à Dakar : quelle multifonctionnalité et quelles perspectives ? »

55 CHOUIKI Mustapha : « Quelle cohabitation entre le rural et l'urbain dans les espaces périurbains d'une métropole du sud ? : Casablanca »

71 MACCAGLIA Fabrizio : « La disparition des derniers jardins de la Conque d'Or »

85 FOFIRI NZOSSIÉ Eric Joël et NDAMÉ Joseph Pierre : « Le maraîchage périurbain, un facteur de recomposition socio territoriale au Nord-Cameroun : le cas de Ngaoundéré »

95 FROMAGEOT Audrey : « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une agriculture périurbaine loin de la ville ? »

109 BOURAOUI Moez et HOUMAN Boubaker : « Valorisation des eaux pluviales et grises en agriculture urbaine pour l'amélioration des conditions socio-économiques des populations défavorisées : Le cas de la ville de Soukra dans le Grand Tunis »

LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE URBAINE DANS LE MONDE

Roland Vidal

Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles
vidal.roland@free.fr

Contrairement à ce que laisserait penser une analyse succincte de la question, il n'est pas possible de classer en deux types clairement différenciés une agriculture urbaine « du Nord » et une autre qui serait spécifique aux pays dits « du Sud ». Une constante émerge cependant quant à la priorité relative qu'occupent respectivement les considérations d'ordre alimentaire et celles qui sont plutôt d'ordre paysager ou environnemental. C'est ce que nous rappelle la description faite par Leila FARAH et Vikram BHATT des territoires « squattés » à des fins strictement alimentaires dans les bidonvilles des pays les plus pauvres de la planète. À un mode d'habitat minimaliste et précaire correspond une agriculture dont la principale finalité est de permettre la survie de ces habitants qui seraient tout de même de l'ordre d'un milliard selon les dernières données de l'ONU.

L'agriculture a donc un rôle important à jouer dans le lutte contre la pauvreté urbaine, mais outre que cette dernière n'est pas réservée au Sud, elle a aussi d'autres fonctions à remplir, et notamment en termes de planification urbaine, comme le montre l'exemple argentin décrit par Isabelle DUVERNOY et Maria-Amalia LORDA. On voit bien, dans ce dernier cas, que la distinction entre Nord et Sud n'est pas toujours pertinente. Ce qui constitue un critère plus important, c'est sans doute la capacité des pouvoirs publics et de leurs diverses composantes à mettre en place une gouvernance interinstitutionnelle efficace, comme l'illustrent bon nombre des exemples présentés ici. Au Mexique, par exemple, les questions environnementales liées à la gestion de l'eau révèlent un enjeu qui dépasse largement l'alimentation des populations puisque c'est l'avenir même du système lacustre sur lequel est implantée la ville de Mexico qui est mis en péril par l'absence d'un plan de gestion pertinent. C'est ce que montrent Hermilio NAVARRO et ses collègues en nous rappelant que les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux, paysagers et patrimoniaux.

Mais ces enjeux ne sont pas toujours compris de la même manière par tous les acteurs. Au Sénégal, par exemple, Awa BA a mis en évidence le décalage qui s'exprime entre les différents points de vue. Si chacun pense que les Niayes (dépressions dunaires propices au maraîchage) de Dakar représentent à la fois un site de production agricole et un « poumon vert » pour la ville, les priorités données aux deux fonctions ne sont pas les mêmes pour tous. Pour les agriculteurs, les commerçants et les consommateurs, la fonction alimentaire domine largement, alors que les élus et décideurs s'accordent à donner plus d'importance aux fonctions paysagères et environnementales. Dans une autre grande métropole, Casablanca, Mustapha CHOUIKI met en doute la sincérité d'un désir de nature parfois affiché, mais qui pèse bien peu en regard d'intérêts individuels qui se limitent à la recherche d'opportunités foncières : terrains moins chers pour les classes modestes, parcelles plus

Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

grandes et mieux isolées pour les classes aisées. Le résultat, économiquement rentable pour les acteurs qui en tirent profit, est une extension urbaine démesurée, gaspillant des espaces perdus à la fois pour la ville et pour l'agriculture, et engendrant de fortes concentrations démographiques dans des territoires sous-équipés à tout point de vue.

Dans tous ces cas de figure, les tentatives de planification opérées par les pouvoirs publics se heurtent à la difficulté de mettre en place un droit de l'urbanisme capable de contrer concrètement des pratiques spontanées plus ou moins guidées par des réminiscences de droits coutumiers. Ici aussi, la distinction entre pays du Nord et pays du Sud n'est pas toujours pertinente, comme l'illustre l'exemple sicilien présenté par Fabrizio MACCAGLIA. Les « Jardins de la Conque d'Or », qu'il décrit ici, semblent en effet condamnés à une disparition certaine du fait du non-respect des réglementations en vigueur. Face à cet état de fait, les autorités réagissent en durcissant les sanctions prévues par les textes, ce qui ne résout rien puisque celles-ci restent, la plupart du temps, non appliquées : « c'est la certitude de la sanction et non sa dureté qui est dissuasive », nous dit l'auteur.

Ces différents constats confirment bien l'idée que des processus de planification urbaine peuvent avoir fait leurs preuves dans certains pays et ne pas être applicables à d'autres. Des différences majeures dans les contextes historiques, économiques et socioculturels conduisent en effet à des situations singulières qui rendent difficiles les comparaisons entre les pays. Autour de Ngaoundéré, dans le Nord-Cameroun, Éric FOFIRI et Joseph NDAMÉ nous montrent ainsi une situation où l'agriculture subit des mutations profondes, tant territoriales qu'économiques, tout en étant assez bien régulée par un assouplissement spontané des pratiques sociales traditionnelles et alors que les interventions de l'État se limitent à un simple accompagnement. Plus à l'est, dans le nord de la Côte-d'Ivoire, Audrey FORMAGEOT nous explique comment les besoins alimentaires urbains induisent une renaissance de l'agriculture, loin de la ville tout en étant le fait d'acteurs de culture urbaine qui reconstruisent une activité agricole en milieu rural. L'agriculture est urbaine de par son mode de conduite et de commercialisation, rurale de par sa position géographique. Les enjeux en termes d'aménagement du territoire en sont forcément très différents.

Ce qui importe, dans tous ces exemples, c'est que les évolutions contemporaines des relations entre les mondes urbains et leurs agricultures ne pourront pas se faire harmonieusement si les pouvoirs publics se contentent d'imposer des modes de planification qui ne prennent pas en compte les spécificités de chacun des pays et de chacune des populations qui les composent. C'est un peu ce qu'expérimentent Moez BOURAOUI et Houman BOUBAKER dans le projet qu'ils mettent en œuvre dans le Grand Tunis depuis trois ans. Si les arguments de ce projet sont fondés sur des principes universels de lutte contre la pauvreté urbaine, et s'ils s'inscrivent dans le cadre de la prévention du stress hydrique auquel la Tunisie, comme bien d'autres pays, risque d'être confrontée, la mise en place progressive du projet se fait en étroite collaboration avec les agriculteurs eux-mêmes. La réussite de l'expérience, et le modèle qu'elle pourra alors constituer, dépendra étroitement de son acceptation par l'ensemble des acteurs concernés.

CULTIVER DES TERRITOIRES SQUATTÉS

Leila Marie Farah et Vikram Bhatt

Minimum Cost Housing Group, Université McGill, Ecole d'architecture

vikram.bhatt@mcgill.ca - leila.farah@mcgill.ca

La première conférence des Nations Unies sur les établissements humains (habitat 1) s'est tenue à Vancouver en 1976. Elle a mis en évidence que les établissements humains étaient un phénomène global et a souligné les conséquences de ce type d'urbanisation. De plus, elle a aussi incité les gouvernements présents à prendre des mesures afin d'améliorer les conditions de ces établissements. Plus de trois décennies plus tard, les pouvoirs publics de nombreux pays en voie de développement sont confrontés à cette même réalité qui les inquiète : une migration continue vers les villes, une limite d'absorption des nouveaux arrivants notamment en matière de logement, et par conséquent une croissance de la population des établissements humains urbains et périurbains. Ainsi, selon les statistiques de l'ONU-Habitat (Tibaijuka, 2005), à l'échelle mondiale, les bidonvilles hébergeaient environ un milliard de personnes[1] en 2005, ce qui représente près d'un urbain sur trois. Des projections de cette même source estiment que ce nombre pourrait doubler d'ici 2030.

Le projet pilote périurbain dont il est question dans la seconde partie de cette communication avait pour but de mener la revalorisation d'un territoire squatté périurbain tout en y intégrant simultanément des agricultures urbaines[2]. Ce projet posait les questions suivantes : de quelles façons l'agriculture urbaine peut-elle contribuer à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des habitants des établissements humains ? Comment l'intégrer aux tissus informels existants ? Malgré son échelle modeste, cette recherche action tentait aussi de répondre aux objectifs du millénaire pour le développement : lutter contre la faim et la pauvreté, contribuer à la santé des habitants, « améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis »[3].

Cette communication est composée de deux parties : la première présente certaines caractéristiques des bidonvilles[4] ; la seconde s'appuie sur un projet empirique dont le but était l'intégration d'espaces permettant la culture de plantes nutritives et médicinales à un projet d'amélioration des conditions de vie d'un territoire squatté à Colombo, au Sri Lanka.

1 Mike Davis estime le nombre des bidonvilles à plus de 200 000 (Davis, 2006, p. 26.)

2 Le terme agriculture urbaine renvoie à la définition de Luc Mougeot (2005, p. 3).

3 Nations Unies, Objectifs du millénaire pour le développement http://www.un.org/french/millenniumgoals/ environment.shtml

4 Bidonville est employé ici dans le sens du terme anglais *Slum*, voir la définition établie par le *United Nations Expert Group Meeting* qui s'est tenu à Nairobi entre les 28 et 30 Octobre 2002 (UNHSP, 2003, p. 12).

V. Bhatt et L. Farah : « Cultiver des territoires squattés ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Les Bidonvilles

Principales caractéristiques

Selon M. Kramer (2006), les bidonvilles abritent des habitants pauvres qui proviennent essentiellement de l'exode rural ou qui sont des refugiés. Malgré leurs apparences similaires, les caractéristiques des bidonvilles varient en fonction de leur emplacement géographique, de leur histoire (qui peut évoluer rapidement, notamment avec la migration continue vers les villes), du contexte urbain auquel ils sont liés (taille de la ville voisine et pressions sur le foncier qu'elle impose), de leur densité, et des matériaux à disposition.

Certains établissements humains se situent dans des quartiers en déclin à l'intérieur même des villes, d'autres s'installent sur des sites périurbains précaires, sans activité agricole (ou à proximité de centres d'emplois tels les ports). Mais cette position périurbaine évolue car les villes ne sont pas figées, , elles croissent et s'étalent sur leur périphérie (Davis, 2006, pp. 30-31). Par conséquent ce qui est périurbain à une certaine époque peut se retrouver urbain quelques décennies plus tard. C'est le cas de plusieurs bidonvilles dont l'un des plus grands, Dharavi (Jacobson, 2005), est aujourd'hui au cœur de Mumbai, en Inde. Bien qu'il ait été établi sur un ancien marécage dans un territoire périurbain, il s'étend à présent sur plus de 2,2 km² et abrite environ 1 million d'habitants.

À l'échelle globale, Mike Davis (2006, p. 26) explique que la population des établissements humains peut varier entre quelques centaines et plus d'un million[5]. Dans certains pays, un bidonville ne peut être qualifié comme tel qu'à partir du moment où il occupe une surface minimale (700 m² à Calcutta, en Inde). Quant à la densité, elle varie aussi beaucoup : Mark Jacobson (2005, p. 74) spécifie qu'à Dharavi, en 2007, 15 personnes cohabitaient dans un espace d'environ 28 m² ; alors qu'en Amérique Latine, à Molino Blanco Sud[6] par exemple, (bidonville de Rosario, l'une des villes les plus importantes d'Argentine) la situation diffère considérablement puisque les parcelles familiales mesurent entre 150 et 200 m² sans compter que le gabarit des voies principales est d'environ 20m.

Bien que les définitions du terme bidonville varient d'une langue à l'autre (UNHSP, 2003, pp. 9-12), selon leurs positions, le degré de précarité des habitations, le danger sanitaire dont la ville voisine se sent menacée, une définition plus « opérationnelle », établie par les Nations Unies, sélectionne cinq critères :

- l'accès à l'eau inadéquat ;
- l'accès à des systèmes sanitaires et à des infrastructures inadaptés ;
- l'habitat précaire ;
- la densité élevée ;
- un accès incertain à la propriété.

5 Mike Davis liste 14 établissements humains informels qui comptent au moins un million d'habitants, voir figure 7 intitulée '*30 largest megaslums* (Davis, 2005, p. 28).

6 Molino Blanco sud fait partie des sites sur lesquels le projet 'Making the Edible Landscape' est intervenu. Pour plus d'information sur le projet, voir le site web du Minimum Cost Housing Group de l'université McGill, adresse URL : http://www.mcgill.ca/mchg/pastproject/edible-landscape/rosario/

Selon l'ouvrage intitulé *Survey of slum and squatter settlements*[7], les gouvernements suivent l'une des trois attitudes suivantes : *le laissez-faire*, qui comme son nom l'indique, ne prend pas de mesure de contrôle, en d'autres termes ignore le phénomène ; *la restriction ou la prévention* qui tentent d'éliminer ou de limiter le nombre d'établissements humains ; *le soutien* qui cherche à intégrer ces sites informels à la ville.

Bidonvilles périurbains établis sur des territoires squattés

Certains bidonvilles périurbains sont établis sur des sites « squattés » (UNHSP, 2003, p. 82). La prise de possession de portions de territoires peut se faire de façon précipitée en une ou quelques nuits, comme c'est souvent le cas en Amérique Latine ou de façon progressive comme le démontrent John Ames Steffan (UNCHS, 1982, p. 18) ou Hernandez (1999, pp. 46-50). L'étude de ce dernier porte sur Ejido Las Cumbres, un bidonville périurbain à Aguascalientes, au Mexique, et expose les plans successifs des îlots squattés et du bâti qui présentent le processus d'appropriation et de densification du site. Les portions de territoire ainsi squattés sont souvent des terres délaissées ou sous-utilisées car elles présentent de forts risques naturels (inondation) ou environnementaux (terres contaminées) et, en général, ne sont pas exploitées. Ce phénomène créé un paradoxe quant à la notion de territoire[8] puisque les habitants de ces établissements s'installent sur des terres qu'ils transforment et qu'ils occupent sans qu'elles ne leurs appartiennent légalement (Hardoy, Satterthwaite, 1989, pp. 25-29 ; UNCHS, 1982, pp. 41-45).

Malgré les différents statuts des habitants qu'Abrams[9] a énumérés, l'observation et l'analyse de leur savoir faire (notamment en termes d'auto-construction, d'aménagements bâtis et paysagers), attestent d'une part la valeur du capital humain et soulignent d'autre part la sophistication des tissus urbains spontanés qui en résultent. Malgré les faibles ressources dont disposent ces habitants, ils subsistent et prennent part à des activités sociales et micro-économiques sans avoir recours à l'assistance des pouvoirs publics.

Étude d'un bidonville établi sur un territoire périurbain squatté : le cas de Halgahakumbura, Colombo, Sri Lanka

Le projet empirique sur lequel s'appuie cette seconde section est l'un des trois sites sélectionnés dans le cadre de la recherche-action « Making the Edible Landscape »[10] : Halgahakumbura, un établissement humain périurbain de Colombo, capitale du Sri Lanka.

Colombo compte plus de 2,4[11] millions d'habitants dont 50 à 60 % habitent des bidonvilles. Comme le montre la carte (figure 1, page suivante), les bidonvilles[12] se situent principalement en zone périurbaine, à proximité des cours d'eaux et des réseaux viaires. Selon Andrés Vélez-Guerra (2007), environ 10% des bidonvilles de Colombo sont des squats ; de plus, un rapport[13] datant de 1997/98 en estime le nombre à 183 et la population à 3 313 habitants.

7 Dans son ouvrage intitulé *Le mal propre*, Michel Serres renvoie à quelques aspects étymologiques du terme squat. Il rappelle ainsi deux sens : celui de la posture accroupie et celui de l'agitation qu'il associe au verbe exproprier. (SERRES, 2008, p. 8-9).

8 Le terme territoire est compris selon le second sens qu'en donne le Petit Robert « Etendue de pays sur laquelle s'exerce une autorité, une juridiction ».

9 Abrams liste: le propriétaire d'un logement, le propriétaire de plusieurs biens (souvent loués à des prix exorbitants), le locataire qui paye son loyer et celui qui a cessé, le squatteur qui établit une activité commerciale, le squatteur 'flottant' qui s'établit sur des cours d'eau, le squatteur sur le point de s'établir ailleurs (en dehors du site) et le squatteur 'coopérateur' qui fait parti d'un clan qui contrôle le site (ABRAMS, 1977, p. 293-299).

10 Pour plus d'informations à ce sujet voir le site web du Minimum Cost Housing Group de l'université McGill (*op. cit.)*

11 City population, consulté le 02 septembre 2008, adresse URL : http://www.citypopulation.de/SriLanka.html

12 Exceptionnellement, le terme bidonville signifie ici établissements humains qui ne sont pas dotés d'une infrastructure adéquate (Underserved Settlement).

13 Tableau intitulé : localisation d'établissements humains dans la municipalité de Colombo (*location of settlements in the municipality of Colombo),* (ASIS URBS Programme, 2003, p. 13)

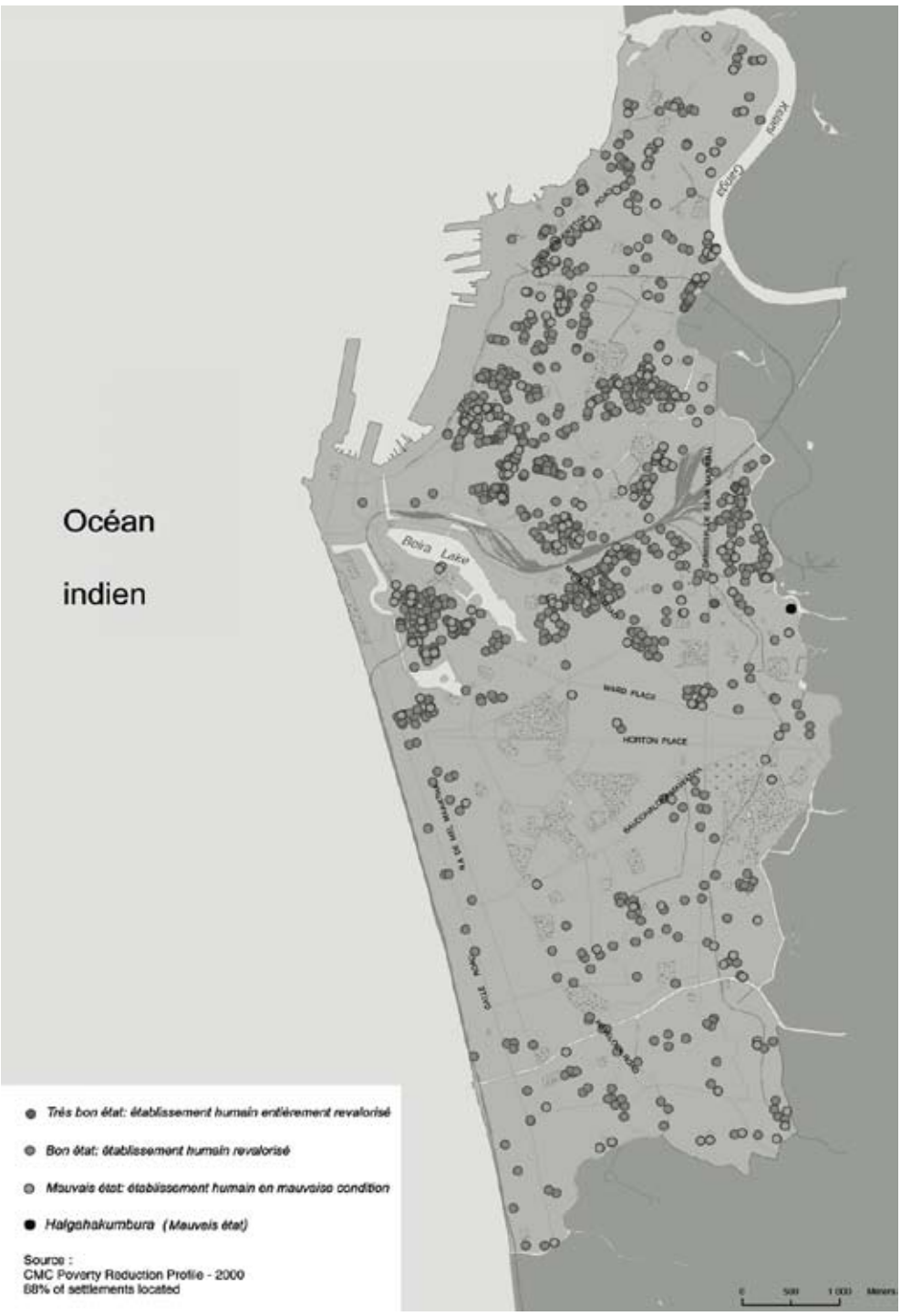

Figure 1 : Carte de Colombo, Sri Lanka, présentant les établissements humains qui ne sont pas dotés de services adéquats

Source : carte établie par le Conseil Municipal de Colombo intitulée « Underserved settlements distribution ».

Brève introduction au territoire squatté

Halgahakumbura est un bidonville qui date des années 80. Il est périurbain et se situe sur une ancienne décharge, à l'extrémité ouest de la municipalité de la ville de Colombo. Ce territoire est squatté puisqu'il est établi sur un site appartenant au gouvernement. La surface sur laquelle s'étend ce bidonville est d'environ 4 hectares où habitent 685 familles, composées en moyenne de cinq personnes. En 2001, des statistiques locales estimaient que 51% de la population était au chômage et plus encore n'avaient pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Comme le montre la figure 2, ce site longe un canal qui inonde régulièrement une partie du terrain, et par conséquent, affectait plus de 12 % des habitations en 2005 selon Andrés Vélez-Guerra (2007, p. 43). La superficie des parcelles varie entre 30 et 50 m² et le bâti est composé d'un niveau.

Figure 2 : Image satellite de Halgahakumbura et de ses environs
Source : Google Earth, juillet 2007

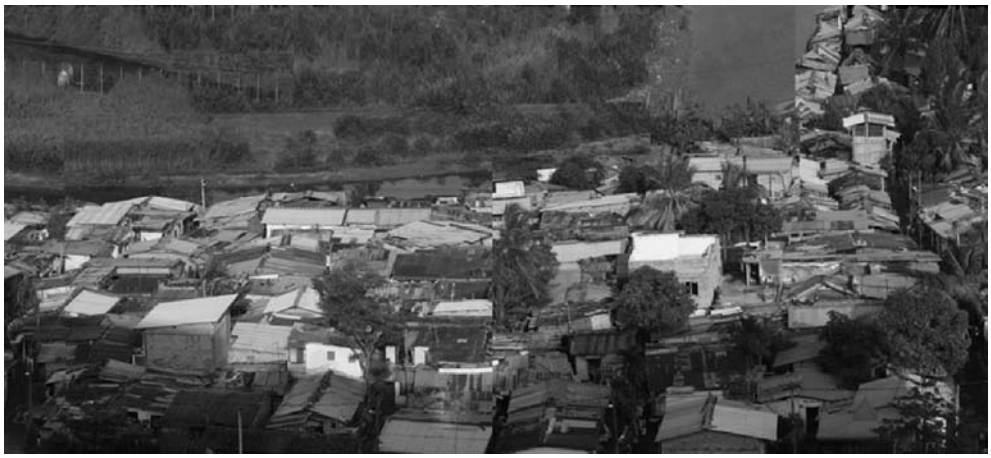

Figure 3 : Photomontage d'une portion du site

Le projet « Making the Edible Landscape » avait pour objectif de préserver Halgahakumbura, d'en améliorer les conditions de vie en y améliorant l'infrastructure, l'accès à l'eau, mais aussi en y intégrant des espaces pour la culture de plantes nutritives et médicinales. L'agriculture urbaine était envisagée comme une ressource et avait pour buts de :

- renforcer la sécurité alimentaire à l'échelle familiale ;

- favoriser le traitement de déchets organiques ;

- améliorer le cadre de vie des habitants.

Le plan d'action communautaire (Sevanatha, 2006) de 2004 a permis d'identifier et de hiérarchiser les besoins les plus imminents de la communauté qui incluaient le titre de propriété, le remplacement du système d'évacuation inadéquat des eaux de pluies (selon Sevanatha, 97 % des foyers n'étaient pas reliés à un système d'égout), l'intégration des points d'eau individuels, l'amélioration des conditions des rues principales et secondaires (à ce propos 23 % des foyers n'avaient pas d'accès approprié à la rue), etc.

Ainsi, l'agriculture urbaine ne faisait pas partie des priorités des habitants. Par conséquent, bien que 80 % des foyers cultivaient déjà des plantes ornementales plus particulièrement des fleurs et des plantes en pots avant le lancement du projet, y intégrer l'agriculture urbaine relevait d'un double challenge : physique (puisque les espaces non-bâtis étaient rares du fait de la densité); et social (car les habitants ne considéraient pas les activités agricoles comme une priorité).

Identifications d'espaces potentiels pour une agriculture urbaine

Peu d'information était disponible sur le site, ce qui posait une contrainte supplémentaire à l'étude de cet établissement et par conséquent au développement de stratégies de régénération urbaine. La définition des images satellites de l'époque s'est avérée de trop basse qualité pour identifier des espaces potentiels pouvant être cultivés. Des photographies aériennes couplées avec un plan du bâti établi par Sevanatha, une ONG locale, ont permis d'entreprendre une analyse urbaine du site. Cependant, un relevé du site a été nécessaire pour poursuivre la recherche (Figure 4).

Les projets proposés par les étudiants en architecture de l'université McGill s'appuyaient sur l'analyse des tissus urbains, voies, parcelles, bâti (Panerai *et al*, 2005). Ces analyses s'avéraient peu fructueuses en matière d'identification d'espaces potentiels pour l'intégration de l'agriculture urbaine. Toutefois, une proposition a été retenue et implantée : celle d'intégrer un jardin de démonstration du type « do-it-yourself » aménagé à partir de matériaux recyclés. L'échelle de l'habitat était plus adéquate dans ce contexte et a permis d'identifier (à partir de photos montrant des pratiques déjà existantes) des espaces tels les murs, les barrières, les clôtures, la partie supérieure des égouts à ciel ouvert, les toitures terrasses.

L'apport des aménagistes devait être complété par la mobilisation de ressources humaines pour la mise en place du projet.

Figure 4 : Analyse urbaine et identification d'espaces potentiels pour l'intégration de cultures vivrières

Source : étudiants du Minimum Cost Housing Group

Processus d'implantation local du projet « Making the Edible Landscape » à Halgahakumbura

Ce processus, qui a impliqué différents acteurs, peut être résumé en huit points. Il a été établi d'après les rapports soumis au CRDI par Sevanatha (2006) et Vikram Bhatt.

1. Briefing
    a. auprès des membres du conseil municipal de la mairie de Colombo afin de les sensibiliser au projet.
    b. auprès de la communauté de Halgahakumbura.
2. Organisation et subdivision de la communauté par groupes de 20 à 30 familles en fonction des ruelles.
3. Sensibilisation au projet par une présentation chez l'habitant au cours desquelles des données sociales et physiques ont été relevées.
4. Concertations et identification des priorités.
5. Mise au point et exécution d'un plan de travail avec la communauté pour l'amélioration des conditions physiques de ces ruelles.

6. Sensibilisation aux bienfaits de l'agriculture urbaine, exposition de moyens de culture en milieu dense et visite de lieux de démonstration et d'entrainement créés par les départements de l'agriculture et de l'ayurvédique (médecine traditionnelle indienne) de la municipalité.
7. Distribution de graines et de plantes nutritives et médicinales aux habitants.
8. Traitement et dissémination de l'information
    a. à l'échelle locale avec la communauté, la municipalité, les universités et les organisations gouvernementales.
    b. à l'échelle globale avec l'université McGill et les partenaires du projet ainsi qu'au troisième Forum Urbain Mondial.

Cette séquence montre l'importance d'impliquer différents acteurs à différents niveaux pour permettre au projet d'être réalisé et de répondre aux préoccupations de chaque parti.

Micro cultures en territoire squatté

Dans le cadre de ce projet, les micro-cultures ont été implantées sous forme de volumes (colonnes plantées), de surfaces (pergolas ou murs plantés), ou d'aménagements ponctuels (cultures en pot).

Parmi les exemples, des récipients linéaires ont été accrochés ou suspendus le long de murs (tiges de bambous évidés entre les nervures), d'autres, recyclés, étaient juxtaposés (bouteilles de plastique). Ainsi, les éléments de base de la composition architecturale, tels le mur ou la colonne, sont réinterprétés à la lumière du savoir faire local et sont dotés d'une fonction supplémentaire : celle de supporter de modestes pratiques agricoles, et par conséquent réduire la faim et contribuer à la santé des habitants (Figure 5).

Le projet « Making the Edible Landscape » a permis à 300 familles (soit 43% de foyers) d'intégrer la culture de plantes nutritives et médicinales à leurs pratiques quotidiennes et de recycler leurs déchets biologiques à l'aide de bacs de compost.

Cultiver (des liens avec et à travers) des territoires squattés

Une planification stratégique (Doucouré, Fleury, 2004, pp. 47-52) a permis d'impliquer des groupes communautaires tôt dans le processus de développement du projet. La participation communautaire était essentielle, parce que l'amélioration des conditions physiques des bidonvilles et la mise en culture d'un certain nombre d'espaces ne peuvent pas avoir lieu si la communauté ne s'y est pas engagée. De plus, l'engagement des pouvoirs publics dans le projet a permis de créer des passerelles entre les uns et les autres, ce qui est un premier pas vers une reconnaissance mutuelle qui pourrait par la suite contribuer à la reconnaissance légale du site.

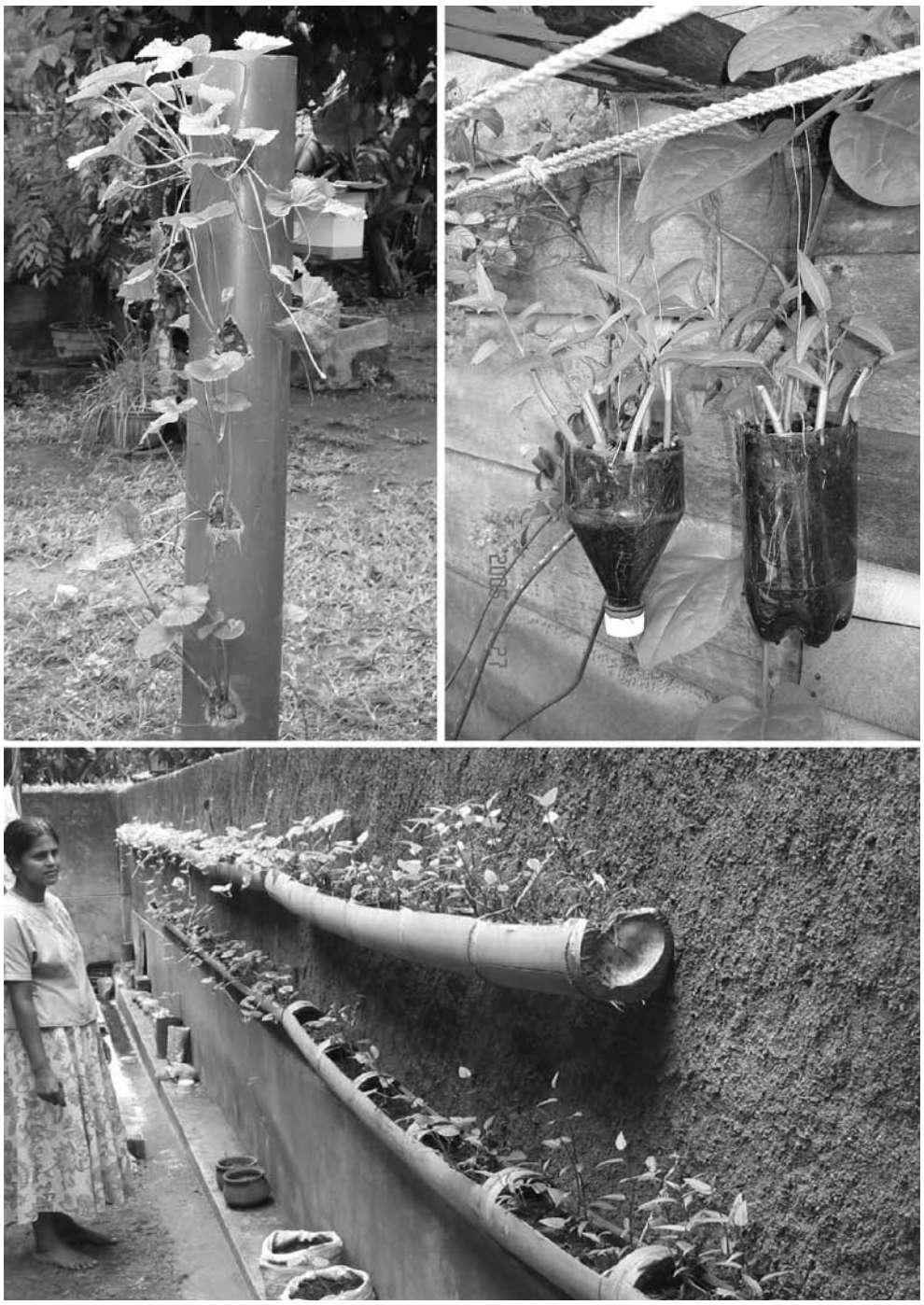

Figure 5 : Photographies. Exemples de micro cultures à Halgahakumbura, 2005.

Source : Sevanatha

Les produits cultivés et les méthodes de cultures ont fait l'objet d'un choix méticuleux, c'est la raison pour laquelle nous avons constitué une équipe multidisciplinaire à laquelle des agronomes se sont joint aux aménagistes. En outre, malgré son échelle modeste, ce projet pilote a inspiré et a créé des liens entre des personnes provenant de différents milieux (communautaire, municipal, universitaire et celui des ONG).

Pour être durable, la revalorisation des bidonvilles périurbains requiert une compréhension du mode de vie des habitants. Dans ce cas d'étude, le projet avait choisi de préserver les habitations existantes et par conséquent les ruelles les desservant (malgré leurs faibles dimensions). Plus qu'une simple revalorisation physique du bidonville, cette intervention a eu des répercussions positives sur la vie quotidienne des habitants car elle a non seulement favorisé la culture de plantes nutritives, leurs exploitations dans des espaces alternatifs (dû à la forte densité), mais elle a aussi soigné l'aménagement paysager du site et, par conséquent, a revalorisé sa perception. Lorsqu'il sera question de légitimer ce bidonville, et par conséquent favoriser ses relations avec la ville, les normes urbaines devront être redéfinies afin de s'adapter aux activités des habitants ainsi qu'à la forme du bidonville.

Bibliographie

ABRAMS C. : «Squatting and Squatters», in Abu-Lughod and Hay Jr. (eds.). *Third world urbanization*, Chicago, Maaroufa press, 1977, pp. 293-299.

ASIS URBS PROGRAMME : *Local area sustainable development observatory*, Sub-Project 3: Pilot Geographic Information System for Local Operational Planning in Underserved Settlements. Part I: Report and Methodology, Paris/ Madrid/Colombo, 2003.

DOUCOURÉ D., FLEURY A. : «La place de l'agriculture urbaine dans les dispositifs institutionnels et la planification», in Smith, Moustier, Mougeot, Fall (eds), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone*. *Enjeux, concepts et méthodes*, éditions CIRAD / CRDI , Paris / Ottawa, 2004.

DAVIS M. : *Planet of Slums*, Londres, New York, Verso, 2006.

HARDOY J. E. et SATTERTHWAITE D. : *Squatter citizen : life in the urban third world*, London, Earthscan, 1989.

HERNANDEZ A. : *Irregular Settlements in Mexico, 1990-2000. Case Study: Ejido lands in Aguascalientes*, Mexico. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1999.

JACOBSON M. : «Dharavi. Mumbai's Shadow city», in *Jamestown the real story. How settlers destoyed a native empire and changed the landscape from the ground up*. National Geographic, vol 211, mai 2007, pp. 68-93.

JAYARATNE K. : «Urban Agriculture as a Mechanism for Urban Upgrading». *Urban Agriculture Magazine*, vol 15, décembre 2005, pp. 21-22.

KRAMER M. : *Dispossessed. Life in Our World's Urban Slums, Maryknoll*, New-York, Orbis Books, 2006.

MOUGEOT L. : *Agropolis*, EARTHSCAN and IDRC, Ottawa, 2005.

PANERAI Ph., DEPAULE J.-Ch., DEMORGON M. : *Analyse urbaine [1999]*, Marseille, éditions Parenthèses, 2005.

SERRES M. : *Le mal propre. Polluer pour s'approprier ?* Paris, Le Pommier, 2008.

SEVANATHA : *Making the Edible Landscape*. Project in Colombo Sri Lanka. IDRC Final Report, Colombo, 2006.

TIBAIJUKA A. : «Cities without Slums», in Green Cities. *Our Planet. The magazine of the United Nations Environment Program*, vol 16, 2005, pp. 12-13.

UNCHS, UNITED NATIONS CENTRE FOR HUMAN SETTLEMENTS (Habitat) : *Survey of slum and squatter settlements*, Tycooly International Pub., Dublin, 1982.

UNHSP UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAM : *The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements*, Londres, Sterling, VA, Earthscan Publications, 2003.

VÉLEZ-GUERRA A. : *Land Tenure and the Urban Poor's Environmental Burdens: A Case Study of Four Settlements in Colombo*, Sri Lanka, CRDI, 2005.

DIVERSITÉ DES FONCTIONS ATTRIBUÉES À L'AGRICULTURE URBAINE ET PÉRIURBAINE DANS LA RÉGION PAMPÉENNE ARGENTINE

Duvernoy Isabelle et Lorda María-Amalia

INRA, UMR 1248 Agir

Departamento de Geografía y Turismo de la Universidad Nacional del Sur, Argentina,

duvernoy@toulouse.inra.fr - malorda@criba.edu.ar

RÉSUMÉ

Sans que l'Argentine puisse être classée aisément comme un pays des « Suds », ni comme un pays des « Nords », elle connaît un fort taux de pauvreté, notamment urbaine, de sous-alimentation et de carences nutritionnelles qui ont conduit l'état national et plusieurs municipalités, souvent avec l'aide des facultés d'agronomie des universités, à proposer des programmes d'agriculture urbaine pour les habitants les plus démunis. Dans le même temps, plusieurs initiatives ont visé la préservation et le développement des « ceintures » maraîchères des grandes villes alors que la production de légumes et de fruits s'est largement déplacée vers les bassins d'approvisionnement du nord-ouest et du nord-est. Mais les perspectives paysagères et patrimoniales ne sont pas absentes du développement urbain. On peut citer comme exemple le développement d'un tourisme rural parfois de grand luxe (tourisme d'estancia) dans toute la zone pampéenne, y compris à proximité des grandes villes, tandis que le développement urbain privé emprunte parfois les traits d'un passé rural sous forme de quartiers fermés qualifiés de « clubs de campo » (ce qu'on pourrait traduire, de façon imparfaite, comme « clubs de fermes »).

Dans cette communication, nous décrivons certains de ces projets qui visent à préserver ou à implanter une production agricole en ville ou autour des villes pour montrer leur diversité et les logiques qui leur sont sous-jacentes en termes de développements agricole, social et urbain. Nous nous interrogeons particulièrement sur la façon dont ces trois types de développement sont articulés dans les projets d'agriculture urbaine ou périurbaine, en analysant le contenu de ces projets et dans une certaine mesure leur genèse, et les partenariats institutionnels et professionnels sur lesquels ils reposent. Pour ce faire, nous nous appuyons sur quatre cas : trois dans la Province de

Duvernoy I. et Lorda M-A. : « Diversité des fonctions attribuées à l'agriculture urbaine et périurbaine dans la région pampéenne argentine ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Buenos-Aires, Bahía-Blanca (près de 300 000 hab., au sud de la Province), La Plata (700) 000 hab., en périphérie du Grand Buenos-Aires), Moreno (400 000 hab. dans le Grand Buenos-Aires) et un cas dans la Province de Santa-Fe : Rosario (plus d'un million d'habitants), ville emblématique pour le développement de l'agriculture urbaine en Argentine (notamment à travers l'organisation des « Semaines d'Agriculture Urbaine »). Les données sur lesquelles nous nous appuyons sont constituées par des documents officiels de présentation de ces projets (cas en particulier de Rosario), des entretiens et des enquêtes avec les administrateurs, les agents de développement et les agriculteurs impliqués, des observations de réunions d'organisation de ces projets (plus particulièrement dans le cas de Bahía-Blanca).

Ces études montrent que si ces différents projets ont répondu à une même situation de crise et d'urgence sociale, leur contenu diffère grandement en termes de relation avec le développement urbain, dans ses deux composantes de développement spatial et de développement de la cité. Il en va de même dans le lien qui est fait explicitement entre développement social (allègement de la pauvreté, meilleure nutrition) et développement productif agricole.

L'article d'Isabelle Duvernoy et María-Amalia Lorda a été publié en 2012 dans le volume 6 de la revue *Urban Environment / Environnement Urbain*.

Il est consultable en ligne à l'adresse suivante :

http://www.vrm.ca/cyber_pub.asp?vol=2012

PÉRIURBANISATION, INNOVATION ET RISQUE DANS LES SYSTEMES AGRICOLES DE LA VALLÉE DE MEXICO

Hermilio Navarro-Garza., Ma. Antonia Pérez-Olvera

y Felipe Olivares-Rodriguez

Colegio de Postgraduados en Ciencias Agrícolas, Estudios del Desarrollo Rural, México

hermnava@colpos.mx

La périurbanisation de la vallée de Mexico

Entre 1970 et 2005, l'aire urbaine de la vallée de Mexico est passée de 10 à 20 millions d'habitants, ce qui en fait l'une des agglomérations les plus peuplées au monde. Cet accroissement a eu un effet considérable sur l'environnement de la vallée et sur les ressources naturelles : consommation des réserves en eau, de la terre agricole, des ressources forestières et minières, et disparition de plusieurs espèces endémiques.

Le système lacustre originel de la vallée de Mexico, composé de cinq lacs de faible profondeur, a été conquis progressivement par les extensions urbaines. Celles-ci ont engendré un certain nombre de problèmes, tant écologiques que sociopolitiques :

- Assèchement de vastes surfaces en eau pour les implantations urbaines.

- Consommation globale de 68 m^3/seconde d'eau prélevée à 70 % dans plus de 4000 puits situés dans la vallée.

- Débordement de l'aire urbaine sur les états voisins de Mexico et d'Hidalgo, où vivent maintenant la moitié des habitants, entraînant des situations de concurrence administrative entre ces états et le district de *México-Ciudad*.

De ce fait, la zone métropolitaine de la ville de Mexico (ZMVM) s'étale aujourd'hui sur 6267 km^2, incluant la ville elle-même et 46 municipalités périurbaines, alors qu'elle ne bénéficie pas d'une gouvernance territoriale efficace. Pourtant, les problèmes environnementaux s'aggravent de plus en plus, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau : le bilan entre l'eau prélevée et la recharge de la nappe phréatique est largement négatif et moins de 20 % des eaux usées sont traitées et recyclées. C'est la viabilité de l'ensemble du système lacustre originel qui, à court ou moyen terme, risque d'être compromise.

En effet, la baisse de la nappe entraîne non seulement des difficultés croissantes d'approvisionnement en eau potable, d'évacuation des eaux usées, avec les problèmes sanitaires consécutifs, mais aussi une fragilisation du sous-sol qui se traduit par un enfoncement progressif de la ville. La presse rend compte régulièrement de ces problèmes :

Navarro-Garza M., Pérez-Olvera M.A. et Olivares-Rodriguez F. : « Périurbanisation, innovation et risque dans les systemes agricoles de la vallée de Mexico ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

« Le manque d'eau est préoccupant dans la Ville de Mexico : au moins un million de personnes souffrent de manque d'eau potable dans la périphérie de la ville » (Excelsior, 26 décembre 2004). De fait, dans certains quartiers, l'eau courante n'est disponible que durant quelques heures et seulement un jour ou deux par semaine. Dans ces quartiers, l'eau s'achète couramment dans des citernes mobiles.

« Rapide effondrement de la ville de Mexico : un pourcentage élevé du sol de la ville se trouve en danger de déstabilisation du fait de la surexploitation de la nappe phréatique qui entraîne des effondrements. Un chercheur de l'Université nationale autonome de Mexico (UNAM) a évalué à 9 mètres l'effondrement du sol entre 1940 et 1979. Cet effondrement atteindrait aujourd'hui 30 cm par an » (Excelsior, 26 décembre 2004).

« Perte d'efficacité du grand canal : la station de pompage, inaugurée en 2002, a perdu 40 % de sa capacité d'évacuation des eaux usées du fait de l'effondrement de la ville » (Reforma, 9 juin, 2007).

« Contamination par des coliformes [bactéries pathogènes] et helminthes [vers parasites de l'homme] dans les rivières Texcoco, Chapingo et San Bernardino, dans la partie orientale du bassin de la Vallée de Mexico ». Les rivières de la zone de Texcoco, à l'est de la ZMVM, reçoivent des eaux usées non traitées. Les analyses faites entre 2004 et 2005 ont montré des taux de pollution très au dessus des normes (RIVERA-VAZQUEZ et al. 2007).

La presse relate également les conséquences du manque de contrôle territorial dans les espaces ouverts de la vallée, et notamment dans les zones forestières :

« Établissement dans les montagnes Ixta-Popo de 6 groupes clandestins pratiquant la coupe des arbres : bien que 15 personnes aient été arrêtées ces dix derniers mois dans la région [la zone montagneuse à l'est de la ville de Mexico] il existe encore aujourd'hui 6 groupes clandestins qui coupent et font le commerce du bois » (Excelsior, 9 juin 2007).

« Augmentation des coupes illégales de bois dans l'Ajusco : L'organisation Greenpeace a dénoncé l'augmentation de ces coupes illégales estimées au moins à 2 700 ha dans la zone forestière del Ajusco [la zone montagneuse du sud de la ville de Mexico] » (Excelsior, 20 juin, 2007).

Un manque de gestion territoriale globale

Dans ce contexte, les espaces ouverts de la vallée, qu'ils soient forestiers ou agricoles, résistent mal à une pression urbaine peu ou mal planifiée, malgré l'existence d'un projet de développement urbain pour la Zone Métropolitaine de la Vallée de Mexico (1999), et d'un Programme Général d'Aménagement Écologique pour la ville de Mexico (2000). Les terres agricoles sont soumises sans contrôle à la spéculation foncière qui les transforme rapidement en lotissements. Les eaux usées, à défaut de stations d'épuration, sont souvent rejetées dans les cours d'eau, servant à l'irrigation, contribuant ainsi à la dégradation des systèmes fluviaux et du milieu.

Pourtant, les différents systèmes agricoles mis en place depuis des millénaires ont longtemps permis une régulation efficace des ressources hydri-

ques pour la ville comme pour l'agriculture. La diversité de ces systèmes de production constitue un patrimoine à la fois du point de vue des techniques agricoles, de la diversité des espèces cultivées, et des paysages produits. Une meilleure connaissance du fonctionnement territorial de ce patrimoine permettrait, sans doute, à ce qui constitue une forme ancestrale d'agriculture urbaine de contribuer à mettre en place une stratégie économique et écologique durable, et partant une meilleure gouvernance des territoires de la ZMVM.

Systèmes horticoles du sud : crise et innovations

La recherche que nous avons conduite de 2004 à 2006 a eu pour objectif d'identifier les principaux types d'agriculture, les problèmes résultant de l'impact de la périurbanisation sur les systèmes de culture pratiqués dans la vallée, ainsi que les stratégies et les formes d'innovation mises en œuvre par les agriculteurs pour s'y adapter.

Au début du XXe siècle, la ville de Mexico a entrepris un grand chantier pour assurer son approvisionnement en eau potable, avec la construction d'un grand aqueduc, en provenance du Sud, en particulier des villages de Santa Fe et de Nativitas, de la région de Xochimilco. Sur la figure 1, l'aqueduc est représenté par un pointillé noir. On remarque le site de captage des eaux, à la limite des lacs de Xochimilco et de Chalco. L'aqueduc part d'abord vers l'Ouest puis s'oriente vers le Nord pour rejoindre Mexico.

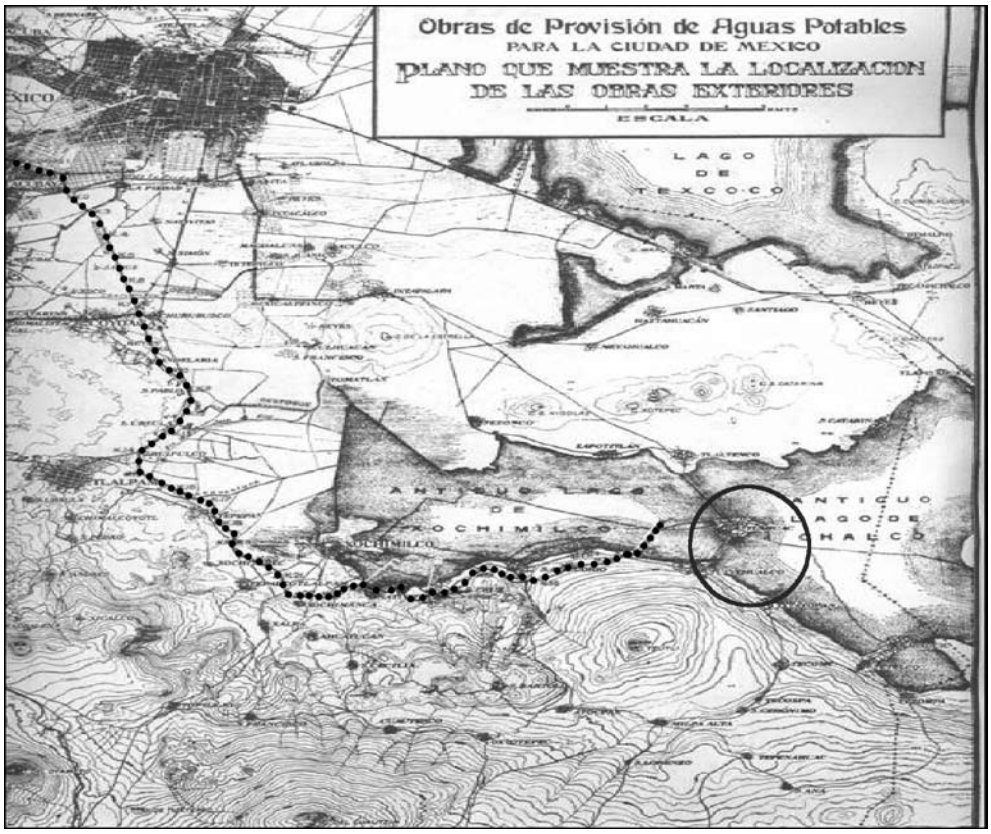

Figure 1 : Ouvrage pour l'approvisionnement en eau potable de la ville de Mexico, 1914

Source : Mémoire des œuvres du système de drainage profond du District Fédéral, Vol. IV

Navarro-Garza M., Pérez-Olvera M.A. et Olivares-Rodriguez F. : « Périurbanisation, innovation et risque dans les systemes agricoles de la vallée de Mexico ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Les lacs de Xochimilco et de Chalco constituaient le siège d'un système de culture horticole spécifique connu sous le nom de « chinampas » et dans lequel les parcelles cultivées sont quadrillées par un système de canaux (les chinampas de Mixquic sont entourés d'un cercle sur la carte). Ce grand chantier a affecté le niveau de l'eau et donc considérablement transformé les paysages agricoles originaux qui y étaient installés depuis des siècles.

À partir des années 1950, l'extension urbaine de la ville de Mexico a préférentiellement occupé les territoires du Sud de la vallée, profitant des ressources en eau que représentaient encore ces deux lacs. Les nombreuses sources appartenant au système lacustre ont été petit à petit captées pour la ville, et les lacs se sont progressivement asséchés, compromettant la productivité du système des chinampas. En réponse á ces problèmes, les agriculteurs se sont de plus en plus tournés vers d'autres activités (par ex. les services en milieu urbain), mais ils se sont aussi organisés pour demander des programmes d'aide économique et sociale aux pouvoirs publics.

Face à ces demandes, la ville de Mexico a engagé une réforme agraire locale et à court terme, les terres libérées par les lacs desséchés ont été redistribuées entre les agriculteurs des différents villages, et la perte consécutive à l'expropriation des eaux de source a été compensée par un système d'irrigation obtenu à partir des eaux usées traitées. Cette réforme et les mesures qui l'accompagnent ont été mises en œuvre entre 1970 et 1982.

Les agriculteurs interrogés ont souligné l'importance de ce changement dans leur système de production agricole, la meilleure disponibilité des terres ainsi que l'efficacité du réseau des eaux usées traitées dont la distribution est organisée jusqu'à l'échelle de la parcelle. A cette époque, une Commission coordinatrice pour le développement rural (COCODER), a été mise en place. Malgré la régression des chinampas, l'agriculture se maintient encore dans le Sud et dans l'Est de la région, avec des systèmes de culture adaptés aux conditions nouvelles.

La production horticole se fait principalement selon deux systèmes :

- Un système irrigué dédié principalement aux cultures maraîchères et au maïs elote[1], couvrant une surface d'environ 4000 ha.

- Un système de culture saisonnière produisant essentiellement le *nopal verdura*[2] et couvrant autour de 4500 ha.

Dans la partie Sud-Est, les agriculteurs produisent aussi des artichauts, de la tomate verte et des oignons, sur une surface de moins de 300 ha.

Mais les producteurs adaptent régulièrement leurs systèmes de culture et l'assolement de leurs terres irriguées, s'adaptant ainsi à la pression urbaine et aux évolutions du marché.

On remarque, par exemple, l'apparition du brocoli comme nouvelle culture importante (20 ha en 1987 ; près de 1000 ha en 2005), ou celle du romerito[3], autrefois récolté dans la nature ou cultivé pour l'autoconsommation et devenue aujourd'hui une production commerciale couvrant 670 ha et répondant à une demande croissante de gastronomie traditionnelle mexicaine.

1 Mais-elote (du Nahuatl : *elotl*) : maïs dont l'épi est consommé comme légume, avant maturité et non égrené.

2 *Nopal verdura* (*Opuntia sp.*) : figuier de Barbarie dont on consomme la raquette comme légume frais.

3 Espèce mexicaine de soude (Chaenopodiacée halophyte) *Suaeda diffusa* Wats, dont on consomme les feuilles.

Navarro-Garza M., Pérez-Olvera M.A. et Olivares-Rodriguez F. : « Périurbanisation, innovation et risque dans les systemes agricoles de la vallée de Mexico ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

On note aussi une diversification croissante au sein des systèmes de production familiale, avec l'introduction à des fins commerciales du pourpier (*Portulaca oleracea*. Espagnol : *verdolaga*), du céleri (*Apium sativum*. Esp. : *apio*) ou de la betterave (*Beta vulgaris*. Esp. : *acelga*).

Dans le tableau ci-dessous, montrant la place respective qu'occupent aujourd'hui ces différentes espèces, on remarquera l'importance du brocoli, présent dans l'assolement de toutes les exploitations.

Cultures irriguées	Présence dans les systèmes de production
Brocoli (*Brassica oleracea*)	100.0 %
Romerito (*Suaeda diffusa*)	91.7 %
Verdolaga (*Portulaca oleracea*)	54.2 %
Apio (*Apium sativum*)	41.7 %
Acelga (*Beta vulgaris*)	29.2 %

Les principales cultures de légumes dans les zones irriguées du Sud de la Vallée de Mexico, et leur présence dans les systèmes de production

Source : enquête effectuée à Mixquic (début 2006)

Une autre évolution significative faisant partie des stratégies d'adaptation, est le morcellement du parcellaire agricole et la petite taille des exploitations : 1,7 ha en moyenne pour les terres du système agraire social[4], 1,14 ha pour les terres en propriété privée (certains agriculteurs combinant les deux types de statut foncier). Malgré la petite taille des exploitations, le nombre de parcelles est relativement important :

1 parcelle : 8,3 % des exploitations

2 parcelles : 20,8 %

3 parcelles : 29,17 %

4 parcelles : 25 %

5 parcelles : 12,5 %

plus de 5 : 4,17 %

On remarque aussi l'importance croissante des cultures à forte valeur ajoutée utilisant le plus possible la main d'œuvre familiale disponible –on soulignera l'importance de la culture du romerito, plante typique de la vallée de Mexico et dont les horticulteurs de Mixquic sont les grands spécialistes puisqu'ils assurent 90 % de l'approvisionnement de la capitale. La culture du brocoli, par exemple, demande 50 jours de travail par hectare et par cycle de production ; on peut faire sur la même parcelle deux cycles de brocolis et un de romerito dans la même année. L'utilisation importante de la main-d'œuvre locale permet également d'effectuer manuellement de nombreux travaux, comme le désherbage, mais aussi la récolte, le conditionnement et la vente (sur les marchés de Mexico, directement ou à des grossistes), ce qui contribue à la création d'emploi et à la relance économique de nombreux villages.

4 Système mis en place lors de la réforme agraire des années 1970 (Ejidal). Initialement, ces terres étaient mises à disposition des paysans qui n'avaient pas le droit de les revendre.

Face aux problèmes environnementaux de plus en plus graves (pollution de l'eau et de l'air) et à l'appauvrissement paysager de la ZMVM, on remarque le rôle important que joue la multifonctionnalité agricole pour l'identité culturelle et l'attractivité touristique de sites emblématiques comme ceux de Xochimilco-Mixquic.

Les systèmes agricoles et horticoles dans l'Est

La région étudiée correspond à sept municipalités, appartenant toutes à la zone métropolitaine de la ville de Mexico (ZMVM), et dont Texcoco est le siège administratif et politique. On observe dans cette région plusieurs types de nouveaux systèmes de production agricole qui se sont développés depuis quelques décennies :

- À partir des années 1970, et dans la municipalité même de Texcoco, sont apparues les premières serres rudimentaires dédiées à la production de chrysanthèmes. Ces productions florales, destinées aux marchés de Mexico, se sont ensuite répandues dans presque tous les villages situés vers la montagne. Leur succès est dû en grande partie à leur bonne adaptation aux exploitations de petites tailles auxquelles elles procurent un complément de revenu substantiel.

- À partir des années 1980, la construction à Iztalcaco de la « *Central de Abasto* » (marché central équivalent à Rungis) a entraîné l'expropriation de 1600 hectares de terres. Les agriculteurs expropriés, lorsqu'ils voulaient conserver leur activité professionnelle, se sont installés ailleurs, et une bonne partie d'entre eux ont émigré dans la région de Texcoco, principalement dans la partie Sud-Est du territoire de la ZMVM. Ils ont alors innové en mettant en place de nouveaux systèmes de culture irriguée pour la production d'artichauts et de tomates de cáscara[5]. Ces deux productions requièrent des compétences techniques spécifiques pour la gestion de l'eau, l'utilisation des intrants, et pour le conditionnement et la commercialisation.

- À partir des années 1970, on a vu aussi apparaître à Tepetlaoxtoc, municipalité voisine de Texcoco, un système d'élevage hors-sol destiné à l'approvisionnement de Mexico en viande bovine. Des zébus achetés maigres (poids vif 200 à 300 kg) dans les régions tropicales du Mexique sont engraissés dans des exploitations de 20 à 50 têtes de bétail, avant d'être vendus et envoyés aux abattoirs de la ville de Mexico.

À côté de ces nouveaux modes de production, l'agriculture traditionnelle se maintient tant bien que mal mais peine à survivre du fait des conséquences de la pression urbaine. On peut en distinguer deux types principaux :

- Les jardins familiaux (Gaytan, Vibrans et Navarro, 2001), d'une surface de 1500 à 2000 m2, typiques des foyers paysans locaux, se maintiennent malgré quelques difficultés dans plusieurs villages. D'après les enquêtes effectuées à San Miguel Tlaixpan auprès de 20 familles, ces jardins subissent de graves difficultés du fait du mauvais entretien des réseaux d'adduction d'eau et du fait de la concurrence foncière exercée par les lotissements. Ces jardins étaient pourtant le lieu d'une biodiversité exceptionnelle puisque plus de 200 espèces végétales cultivées y étaient encore recensées dans les an-

5 Tomate verte très appréciée dans la gastronomie mexicaine.

nées 2000. Ils contribuent encore à la pluriactivité des paysans qui vendent directement certains de leurs produits à Mexico, tout en exerçant un emploi à Texcoco.

- Le « *milpa* », système de culture traditionnel très performant et axé sur la culture du maïs associé à d'autres espèces, se maintient dans la région et dans la municipalité de Texcoco, d'après les enquêtes que nous y avons effectuées. Ce mode de culture héberge également une biodiversité importante, puisque nous y avons recensé 59 espèces différentes dans les parcelles et leurs alentours (Flores, Navarro et Perez, 2001), et il entre aussi dans un système de pluriactivité.

On remarque donc, dans cette région, une grande diversité des systèmes de production à laquelle correspond une grande richesse patrimoniale, en termes de savoir-faire agricole autant qu'en termes de biodiversité. Mais cette richesse est menacée par la pression urbaine qui s'exerce de plus en plus sur la région et conduit les agriculteurs à adopter des modes de production plus intensifs et présentant un certain nombre de risques, notamment du fait de l'importance prise par la production d'artichauts et de tomates de cáscara, à laquelle s'ajoute plus récemment la production -sous serres modernes- de tomates rouges et de piments de type « manzano ». Ces quatre cultures ont comme caractéristiques communes :

- De nécessiter une irrigation importante qui entre en concurrence avec les besoins en eau potable d'une population de plus en plus nombreuse.

- D'être menées manuellement et de façon intensive, avec des apports d'engrais et de produits phytosanitaires souvent utilisés approximativement ; il s'ensuit un haut niveau de risque pour les agro-écosystèmes, pour les agriculteurs eux-mêmes, et pour les consommateurs.

Les risques et les systèmes de production

Après s'être étendue en direction du Nord et de l'Ouest, la Zone métropolitaine de la ville de Mexico a conquis, ces dernières années, les territoires ruraux du Sud et de l'Est. L'urbanisation est principalement guidée par des logiques de spéculation foncière privilégiant des logements à bas prix, très consommateurs d'espace et demandeurs de services publics coûteux : eau potable, réseaux d'assainissement, de transport etc. Le modèle est le même que celui des dernières décennies dont on n'a pas su tirer les leçons.

Cette périurbanisation et les mauvais pratiques des agriculteurs ont de nombreuses conséquences néfastes pour les systèmes de production, pour l'environnement et pour la qualité des produits :

- Le prix de la terre agricole est en constante augmentation.

- De nombreux dégâts sont occasionnés sur les systèmes d'adduction d'eau : ruptures, obstructions par des dépôts d'ordures, contaminations.

- Les systèmes d'irrigation n'ont pas été optimisés : on trouve encore beaucoup de rigoles en terre dans lesquelles l'infiltration entraîne une perte importante.

- L'absence de recherche et de vulgarisation horticole explique que les innovations pratiquées par les agriculteurs se sont souvent faites de façon individuelle et en l'absence de prise en compte des intérêts communs et d'un accord entre les acteurs concernés.

- Les eaux usées non traitées sont encore largement utilisées en irrigation (85 % du total), entraînant des risques sanitaires importants. Celles qui sont traitées restent porteuses d'une forte concentration en métaux lourds[6].

- Les produits phytosanitaires sont mal utilisés. Non seulement on retrouve souvent des produits interdits, mais les périodes de traitement ne respectent pas les délais préconisés avant la récolte.

- Les récoltes sont exposées aux risques de vol.

- L'engraissement des zébus avec une hormone de croissance (connue sous le nom de « clembuterol ») interdite par la loi mexicaine, est pratiqué dans la majorité des systèmes hors-sol de la région de Texcoco.

- Globalement, la région souffre de l'absence d'un projet territorial visant à protéger l'agriculture périurbaine, ne serait-ce que pour favoriser la recharge de la nappe phréatique et la durabilité de la ZMVM.

Conclusion

La vallée de Mexico peut être considérée comme un berceau historique de l'agriculture urbaine, puisque le système des chinampas y est sans doute implanté depuis 3400 ans. Ce système horticole original et particulièrement performant consistait à installer les cultures sur des îles artificielles (ou flottantes) en les enrichissant régulièrement avec les boues issues du creusement des canaux. La fertilité était ainsi pérennisée et les chinampas fournissaient l'essentiel de l'alimentation de Tenochtitlan (ancien nom de la ville de Mexico), à proximité des populations puisque les parcelles étaient situées dans la ville. Ce système de culture, considéré comme l'un des plus performants au monde (Popper, 2001), convenait très bien à une civilisation qui ne connaissait pas la traction animale, à l'instar des autres civilisations précolombiennes.

Bouleversé au XVIe siècle par l'arrivée des Espagnols qui introduisirent de nouvelles techniques agricoles, le système des chinampas a régulièrement régressé depuis mais il n'a toujours pas disparu et constitue encore aujourd'hui un paysage agri-urbain exceptionnel, classé au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1987.

Pour autant, et bien que la diversité des systèmes de culture traditionnels ne se limite pas aux chinampas, l'agriculture urbaine et périurbaine de la vallée de Mexico est aujourd'hui menacée à plus d'un titre :

- La spéculation foncière reste la logique directrice d'une urbanisation galopante qui pose de graves problèmes de concurrence foncière et hydrique compromettant la survie économique des productions traditionnelles.

6 Les analyses que nous avons effectuées sur 28 parcelles de brocolis ont montré des taux particulièrement élevés de zinc, de plomb, de cadnium et de nickel, susceptibles de poser des problèmes sanitaires (Pérez et Navarro, et al. 2006), analyses effectuées en association avec l'Université de Chapingo et avec l'appui et le financement du *Laboratorio Central de Control de la Calidad del Agua, Dirección General de Construcción y Operación Hidráulica, Gobierno de la Ciudad de México.*

- En réaction, les agriculteurs font preuve d'une grande capacité d'innovation et compensent les gênes occasionnées par les extensions urbaines en adoptant des techniques de production intensives. Mais en l'absence d'un programme cohérent et raisonné, ces innovations tendent à aggraver la dégradation des éco-agrosystèmes et à augmenter les risques sanitaires, tant pour les agriculteurs que pour les consommateurs.

- La gestion de l'eau dans l'ensemble de la vallée ne fait toujours pas l'objet d'une stratégie efficace, et la ville de Mexico continue de s'enfoncer tandis que la raréfaction des ressources hydriques pose problème aussi bien aux citadins qu'aux agriculteurs. Moins de 20 % des eaux usées de la ville sont aujourd'hui traitées, le reste étant évacué vers l'Atlantique via le grand canal et le « *emisor poniente* », déversé dans les cours d'eau, ou utilisé tel quel pour l'irrigation des cultures maraîchères, fourragères et autres, avec tous les problèmes sanitaires et environnementaux qui en résultent.

Une agriculture urbaine appliquant des techniques agroécologiques pourrait pourtant, si elle faisait l'objet d'un programme global efficace et coordonné avec un plan d'urbanisme pour la ZMVM, contribuer pour une bonne part à l'économie des ressources en eau et la gestion de l'environnement. Il faudrait pour cela que soit reconnue et valorisée sa multifonctionnalité : alimentaire, patrimoniale, paysagère, écologique et sociale. Bibliographie

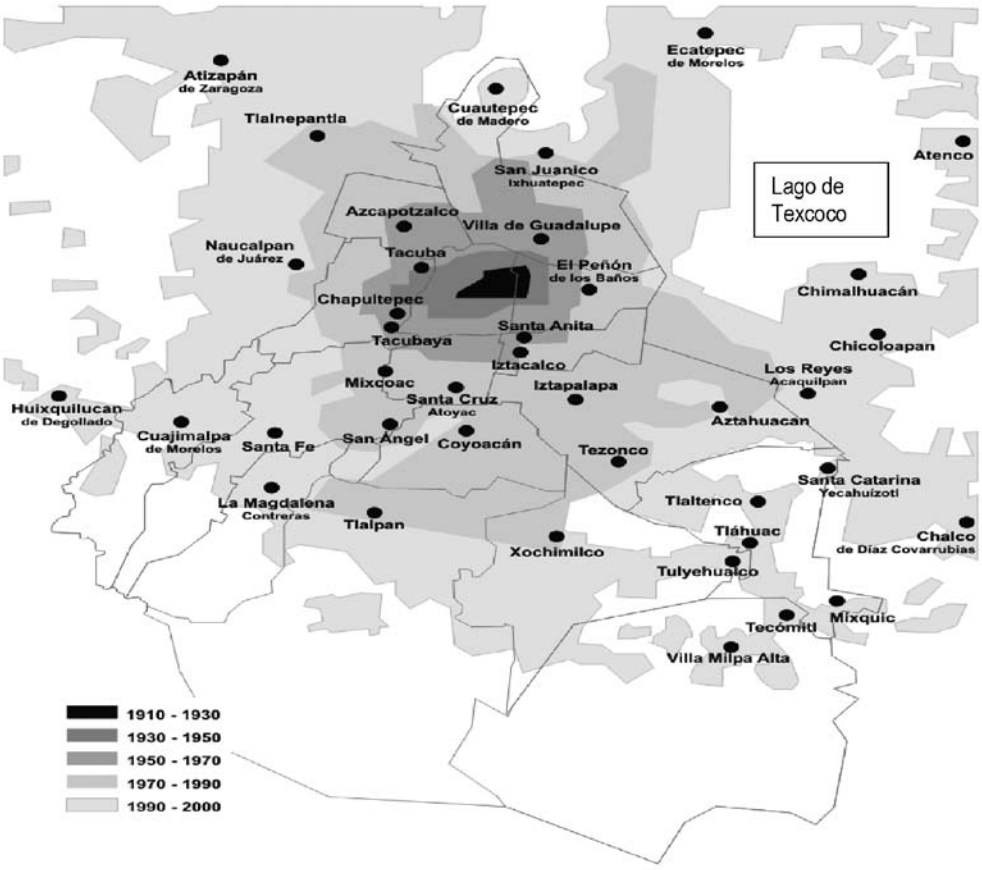

Figure 2 : Croissance de l'aire urbaine de Mexico de 1910 à 2000

Bibliographie

GAYTAN C, VIBRANS H. et NAVARRO H. : « Manejo de Huertos Familiares Periurbanos ». *Boletin de la Sociedad Botanica de Mexico*, 2001.

COMISIÓN NACIONAL DEL AGUA. : *Gerencia Regional de Aguas del Valle de México*. Diagnostico regional, 2001, 34 p.

FLORES SÁNCHEZ, Diego : *Biodiversidad, gestión de sistemas de cultivo de maíz y patrimonio ; estudio cuenca del Río Texcoco*. Tesis de Maestría. Director de tesis : Hermilio Navarro Garza. Asesora : Ma Antonia Pérez. Colegio de Postgraduados, México, 2000, 142 p.

LABORATORIO CENTRAL DE CONTROL : *Dirección General de Construcción y Operación Hidráulica de la Ciudad de México*.

NAVARRO-GARZA H. y PÉREZ-OLVERA Ma. A. : « La salinidad y degradacion biologica en el cauce del rio texcoco como efecto de su contaminacion por aguas residuales ». In *Terra Latinoamérica* (en proceso de arbitraje), 2006.

PÉREZ-OLVERA Ma. A., VAZQUEZ-ALARCON A., GARICA-M. R., COLINA-L. T., PÉREZ-G. M y NAVARRO-G. H. : « Contenido de Pb, Cd, Ni y Zn y tasas de transferencia de suelos de Mixquic ». In : *Alternativas para la Rehabilitación de Suelos Contaminados con Metales pesados y Metaloides*. Colegio de Postgraduados y Universidad Autónoma Chapingo, Texcoco, México, 2006.

POPPER V. : *The Origin and Evolution of Chinampa Agriculture, Basin of Mexico*. The University of California Institute for Mexico and the United States, Riverside, CA, 2001.

RIVERA-VÁZQUEZ R., PALACIOS-VÉLEZ Ó., CHÁVEZ MORALES J., BELMONT M., NIKOLSKI-GAVRILOV I., DE LOURDES BAUER Ma., GUZMÁN-QUINTERO A., TERRAZAS-ONOFRE L. y CARRILLO-GONZALEZ R. : « Contaminación por coliformes y helmintos en los ríos Texcoco, Chapingo y San Bernardino tributarios de la parte oriental de la cuenca del valle de México ». *Revista Internacional de Contaminación Ambiental*. 23 (2) 69-77, UNAM, México, 2007.

L'AGRICULTURE DE DAKAR : QUELLE MULTIFONCTIONNALITÉ ET QUELLES PERSPECTIVES ?

Awa Ba

Docteur AgroParisTech / Université de Dakar

awa.ba@laposte.net

L'évolution des relations ville/agriculture dépend des aspirations sociales et politiques. Si, dans les villes du Nord, le lien nourricier entre agriculture et ville est devenu ténu, l'existence d'espaces ouverts intra- et périurbains devient, grâce à la multifonctionnalité, un outil de développement urbain harmonieux (FLEURY, 2005). Ces espaces sont alors protégés par la planification territoriale. Par contre, dans les villes du Sud, malgré le poids de la fonction nourricière (MOUGEOT, 1995), l'espace agricole s'amenuise du fait de la pression urbaine au risque de la disparition des espaces ouverts (DONADIEU, FLEURY, 2003).

Bien que ce constat soit également vérifié au sujet des espaces agricoles dakarois (MBAYE, MOUSTIER, 1999), une étude réalisée (BA, 2003) a mis en évidence un début de reconnaissance du caractère multifonctionnel de l'agriculture dakaroise. En effet, même si le nombre d'acteurs enquêtés était assez réduit (32 personnes[1]), les résultats avaient montré que, en plus des fonctions traditionnelles (nourricière et économique) attribuées à l'agriculture, celle-ci était aussi reconnue comme assurant des fonctions socioculturelles (insertion de populations immigrées, rôle culturel de l'élevage de moutons) et environnementales (écologique, ornementale, décorative, maintien de zones vertes et gestion des déchets ménagers urbains). Aussi, la multifonctionnalité de l'agriculture « (…) permettrait *a priori* de renforcer le lien socio-économique et environnemental entre la ville et l'agriculture proche, (…) de réfléchir, sur le plan politique, à la construction des aménités de l'agriculture et de l'espace qu'elle occupe pour la ville (BOURAOUI, 2000 ; I.A.G.U. et R.F.A.U. / A.O.C, 2002 ; GAYE, NIANG, 2002 ; SY, 2002 ; N'DIÉNOR, AUBRY, 2004 ; MERCOIRET et al., 2004), (…) de poser les actes nécessaires à l'atténuation, voire à la suppression des nuisances causées par l'activité agricole (SMITH et al., 1996). (…), de réduire les problèmes de concurrence (MBAYE, MOUSTIER, 1999) entre l'urbanisation et l'agriculture in situ. (…) d'intégrer les agriculteurs dans la co-construction du projet urbain et de les rétribuer pour les services non marchands tels que l'entretien du territoire, la gestion de l'environnement et la contribution au cadre de vie (AMBROISE, 2003) qu'ils rendent à la société » (BA 2007 : 3). Ainsi, l'objectif de cet article est, en nous intéressant à un plus vaste éventail de catégories d'acteurs et à un échantillon plus important, de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure l'agriculture dakaroise est-elle multifonctionnelle ? Et, à défaut, quelles perspectives offre-t-elle dans ce sens ?

1 Dont 13 chercheurs, 6 représentants d'institutions, 6 agriculteurs, 5 représentants de structures d'appui à l'agriculture urbaine et 2 élus.

Ba A. : « L'agriculture de Dakar : quelle multifonctionnalité et quelles perspectives ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Pour répondre à ces questions, nous avons mené des enquêtes en 2005 et 2006 auprès des six catégories d'acteurs : des producteurs, des agents de l'encadrement et du conseil technique agricole, des élus, des planificateurs et aménageurs, des commerçants et revendeurs (ou bana-banas) et des consommateurs.

Contexte de l'étude, matériel et méthode

Le contexte de l'étude

La position géostratégique du Sénégal donne une dimension régionale et internationale à sa capitale, Dakar, qui connaît une croissance démographique rapide de 4 % l'an contre 2,9 % de moyenne nationale. La région de Dakar est à 96 % citadine. Sa population s'accroît par l'immigration rurale et étrangère. Les 100 000 nouveaux arrivants annuels suscitent un besoin en logements de plus de 10 000 nouvelles parcelles (DPEVU, Direction du Paysage et des Espaces Verts Urbains, 2004). Or, l'exiguïté de la région-capitale – avec 550 Km² soit 0,3 % du territoire national supportant 2,4 millions d'habitants soit 24 % de la population nationale (DPS, 2001) – pousse les 100 000 nouveaux venus par an à s'installer dans les espaces favorables à l'agriculture et ne bénéficiant pas encore d'une protection. Ces espaces sont surtout constitués de Niayes, dépressions interdunaires (FALL et FALL, 2001) qui s'étendent de Dakar à Saint-Louis. Dans Dakar, leur superficie est estimée à 4800 ha (UICN, 2002), y compris les 500 ha de la Grande Niaye de Pikine (DPEVU, 2004). La biodiversité des Niayes recouvre aussi bien des espèces végétales (plus de 20 % de l'ensemble de la flore du Sénégal) qu'animales (DPEVU, 2004 ; UICN, 2002).

Parmi les systèmes de production qu'on y retrouve, le maraîchage assure 60 % de l'approvisionnement en produits frais, avec une part significative en provenance des Niayes (TEMPLE, MOUSTIER, 2004). Cependant, comme la forte pression urbaine menace ces zones de disparition, en 2002, un décret présidentiel a créé le Programme d'Actions pour la Sauvegarde et le Développement Urbain des Niayes et zones vertes de Dakar (PASDUNE). Ce programme de sauvegarde fut doté, en 2003, d'un outil de gestion dénommé Plan Directeur d'Aménagement et de Sauvegarde (PDAS). Ce Plan, non encore appliqué, propose principalement un aménagement paysager des zones de Niayes et autres espaces ouverts de Dakar.

Même si Dakar est une capitale à dimension internationale, peut-on considérer que son agriculture, qui demeure celle d'un pays en développement, est réellement multifonctionnelle ?

Matériel et méthodes

- Le choix des zones de l'étude

Pour choisir les zones de l'étude, nous avons effectué une stratification spatiale suivant la subdivision administrative qui a permis de déterminer trois strates selon un gradient départemental urbain/rural, de Dakar à Rufisque.

Ces strates sont divisées en zones dans le Pré-recensement de l'horticulture périurbaine du RNA, premier Recensement National de l'Agriculture (DAPS, 2000). Nous avons également effectué une stratification selon le type d'activité principale de l'exploitation agricole, ce qui a permis de déterminer d'abord les trois strates retenues dans le RNA : le maraîchage, l'arboriculture fruitière et la floriculture. Alors que le RNA n'indiquait pas la présence d'activités telles que la pêche et la riziculture, nous avons pris en compte ces deux activités dans notre étude.

Enfin, étant donné le décalage entre les données du RNA et la réalité du terrain, et suite à nos visites préalables sur les différentes zones et en nous appuyant sur les dires d'experts des agents de l'encadrement technique agricole, nous avons ajouté une zone dans chacun des départements pour assurer la présence des systèmes hors-sol absents du RNA : les élevages bovins, ovins/caprins, porcins et avicoles et le micro-jardinage. Nous avons finalement retenu un échantillon constitué de 22 zones dont 7 à Dakar sur un total de 17, 10 à Pikine-Guédiawaye sur un total de 15 et 2 à Rufisque sur un total de 6. Cet échantillon final a donc couvert des espaces domestiques, des Niayes intra-urbaines, des Niayes périurbaines autour de Keur Massar, à une trentaine de kilomètres de Dakar et des espaces agricoles en périphérie de Rufisque, à environ 50 kilomètres de Dakar. Dans la figure 1, nous présentons les zones naturelles, agricoles et urbanisées de la Région de Dakar.

Figure 1 : Vue de la région presqu'île de Dakar (ancien Cap-Vert)
Source : A. Ba, sur fond GoogleEarth

- L'échantillonnage des cibles de l'étude : acteurs de la filière agricole et décideurs

Les acteurs de la filière agricole sont les producteurs, les commerçants et revendeurs ou bana-banas, que nous appelons parfois « intermédiaires », et les consommateurs. Concernant les producteurs, comme le RNA donnait l'effectif des producteurs dans chacune des trois activités horticoles qu'il a

pris en compte, nous avons pu construire un échantillon représentatif pour ces trois activités dans chacun des trois départements. Ainsi, en nous appuyant sur l'activité horticole dominante de l'exploitation selon le producteur, nous avons échantillonné 34 maraîchers, 36 arboriculteurs fruitiers et 30 floriculteurs. Pour les autres types de systèmes de production, nous sommes partis des effectifs constatés sur le terrain pour retenir 31 micro-jardiniers, 38 éleveurs, 10 pêcheurs et 1 rizicultrice. Au total, nous avons enquêté 180 producteurs en 2005 dont 98 ré-enquêtés en 2006.

Les intermédiaires et les consommateurs ont été sélectionnés autour des marchés. Nous en avons retenu 30 pour les premiers et 60 pour les seconds.

Les décideurs sont les élus et les institutionnels des services de conseil et d'encadrement technique agricole et ceux de la planification et de l'aménagement territoriaux. 13 élus ont été choisis dans des communes suivant deux critères : le niveau de la collectivité locale dans l'échelon administratif et sa localisation. Ainsi, pour le premier critère, nous avons distingué deux niveaux : local et supra-local. Le niveau local correspond à la commune d'arrondissement dont 43 existent dans la région de Dakar. Quant au niveau supra-local, il se rapporte à la commune de ville dont 7 existent dans la région de Dakar (DPS, 2004). Pour le second critère, nous avons observé la localisation de la collectivité locale, avec ou sans espaces agricoles, par rapport aux Niayes et au contexte urbain (Cf. les quatre zones agro-écologiques identifiées).

8 agents de l'encadrement et du conseil technique agricole et 6 planificateurs et aménageurs ont été choisis suivant l'étendue de leur zone d'intervention : ville, département, région ou pays.

- Les enquêtes de terrain, la saisie et le traitement des données

Pour les enquêtes auprès des producteurs, nous avons effectué, avec des agents des Services Départementaux du Développement Rural (SDDR), des enquêtes quantitatives et qualitatives. Ces agents ont effectué le même type d'enquêtes auprès des commerçants et revendeurs et des consommateurs. Nous avons, nous-même, effectué les entretiens auprès des décideurs. Les données ont été saisies sur CSpro et SPSS 12.0.1 pour Windows et traitées sur SPSS et Excel. Pour plus de significativité, nous avons agrégé les zones d'enquête suivant les critères de présence de Niayes et de situation par rapport à la ville à travers l'importance du bâti (tableau ci-dessous).

Critères géo-écologiques / *Situation par rapport à la ville*	*Existence de Niayes (+)*	*Absence de Niayes (-)*
Dans le tissus urbain (1)	1 (+) = "IN"	1 (-) = "I"
Hors du tissu urbain (2)	2 (+) = "SN"	2 (-) = "P"

Critères d'agrégation des zones tirées en quatre grandes zones agricoles

Résultats et analyses

Comment se caractérise l'agriculture dakaroise ?

- Typologie des zones

Nous avons identifié quatre formes de zones agro-écologiques avec une variabilité de types de systèmes de production (figure 2).

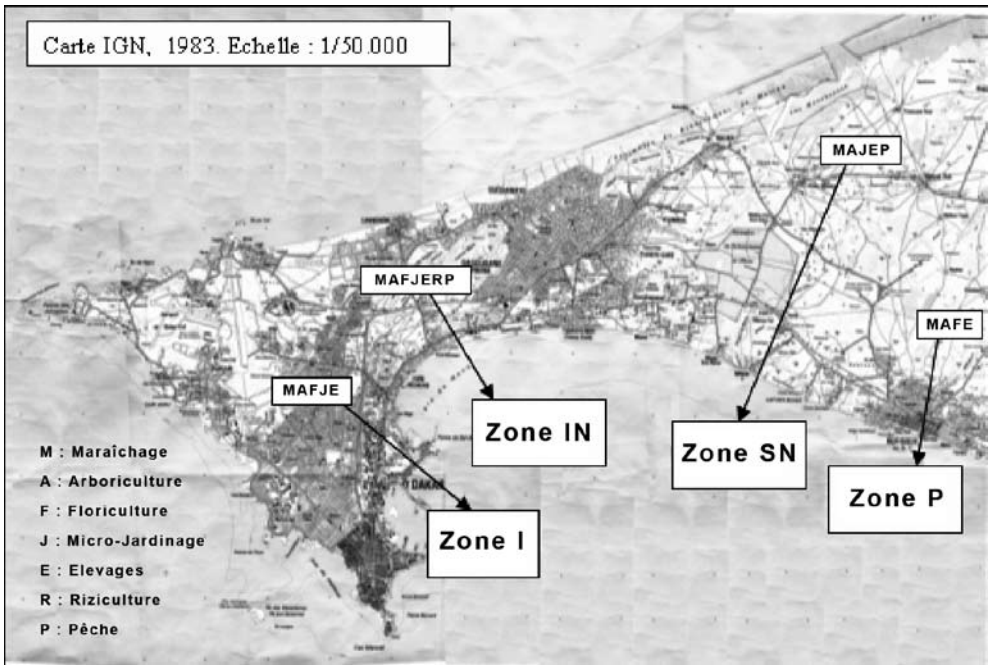

Figure 2 : Zones et types de productions agricoles à Dakar

1 - La « zone intra-urbaine » "I", dépourvue de Niayes, est composée des systèmes de production hors sol, dans les espaces domestiques à l'intérieur du bâti urbain. Elle couvre six sites : ENAM, ENEA, Liberté 6, Yoff, Guédiawaye et Rufisque.

2 - La « zone intra-urbaine de Niayes » "IN" couvre neuf sites agricoles de Niayes très enclavées dans le tissu urbain : Autoroute Colobane, Ouakam, Centre de Captage, Hann, Vallée de Cambérène, Vallée de Pikine, Sotiba, Cité Enseignant, et Diamaguene. Elle concentre tous les types de producteurs. Cette zone couvre donc la plus grande diversité de systèmes de productions. Elle est aussi le site de grands projets urbains (Mbengue, 2000).

3 - La « zone suburbaine de Niayes » "SN" est constituée de cinq sites agricoles éloignés de Dakar mais ayant des Niayes : Keur Massar, Malika, Petit Mbao, Yeumbeul, et Thiaroye. Ses producteurs sont dominés par les maraîchers et les éleveurs avicoles, bovins, porcins, mais on y retrouve aussi des arboriculteurs et des pêcheurs.

4 - La « zone périurbaine » "P", non englobée dans les Niayes et en périphérie de la commune de Rufisque, est constituée de deux sites : Barrage et Conduite de Gaz. Cette zone est le siège de l'arboriculture, du maraîchage et de l'élevage. La plupart de ses exploitations ont un fort ancrage au sol.

Les figures 3, 4 et 5 représentent des types de systèmes de productions hors sol à Dakar.

Figure 3, 4 et 5, de gauche à droite : tables de micro-jardin, un élevage porcin dans la Niaye de Pikine, un élevage avicole

On voit donc que l'agriculture dakaroise est très diversifiée et qu'elle persiste même sous l'effet de la pression de l'urbanisation. Voyons, maintenant, quelle est son évolution depuis les années 1960 marquant l'indépendance du pays.

Quelle évolution pour l'agriculture de Dakar ?

L'espace agricole diminue au profit du bâti urbain (MBAYE, MOUSTIER, 1999) et la région de Dakar recule dans son auto-approvisionnement (DIONE, 1986). Malgré ces régressions, le nombre d'agriculteurs est en augmentation continue depuis 1960 et est accompagné d'un morcellement des exploitations et d'une diversification des types de systèmes de production et des productions elles-mêmes (BA, 2007). Depuis l'an 2000, le nouveau système de production hors sol qu'est le micro-jardinage recense de nouveaux adeptes. En effet, la moitié des 56 nouveaux producteurs recensés depuis cette année-là sont des micro-jardiniers. Ce nouveau système de production renforce la présence des femmes dans l'horticulture urbaine : 25 sur les 31 micro-jardiniers de notre échantillon sont, en effet, des femmes. Il a permis l'introduction de nouveaux légumes : céleri, bette et poireau. On voit donc que l'agriculture dakaroise connaît une évolution dynamique aussi bien par rapport à l'installation de nouveaux producteurs, à l'implication des femmes, qu'au développement de nouveaux produits horticoles. Par ailleurs, la concentration de producteurs renforce une double concurrence : celle avec la ville (MBAYE, MOUSTIER, 1999) et celle entre producteurs qui crée des conflits entre maraîchers et éleveurs de la zone "P", par exemple.

Malgré son dynamisme et du fait des pressions qui s'exercent sur elle, peut-on dire que l'agriculture de Dakar est multifonctionnelle ? Pour répondre à cette question, nous avons d'une part, analysé les réponses des six catégories d'acteurs à nos questions suivantes : « Que représentent les Niayes pour vous ? » et « Comme habitant, quels intérêts trouvez-vous aux zones de Niayes de Dakar ? » et, d'autre part, nous avons examiné la place des espaces agricoles dans les projets urbains à Dakar. Concernant les réponses des différentes catégories d'acteurs, il est nécessaire de préciser que nous ne leur avions pas proposé de réponses. Les acteurs ont donc répondu librement, selon leur sensibilité propre et sans cadre préalablement établi de notre part.

L'agriculture dakaroise est-elle réellement multifonctionnelle ?

- La perception qu'en ont les différentes catégories d'acteurs

Pour la mettre en évidence, nous allons analyser les réponses concernant les Niayes et autres espaces agricoles que nous avons représentées dans les trois graphiques ci-après (figures 6, 7 et 8).

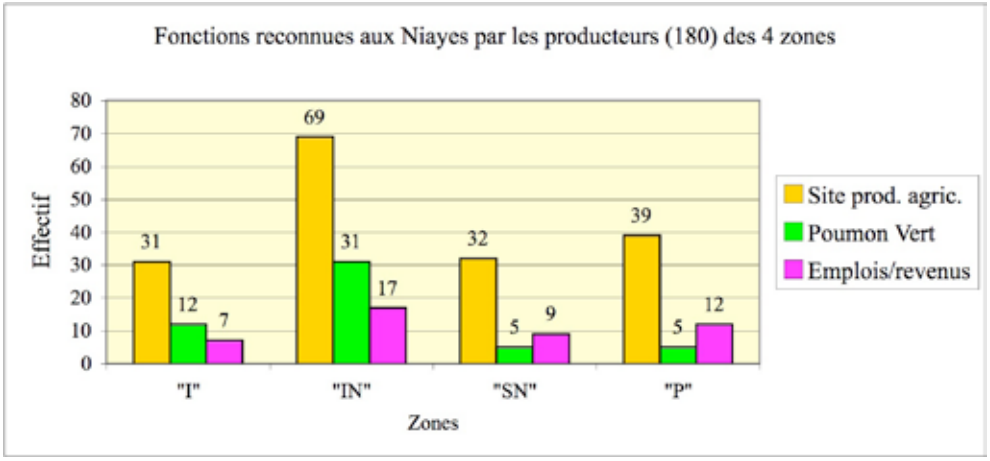

Figure 6 : Fonctions reconnues aux Niayes par les producteurs

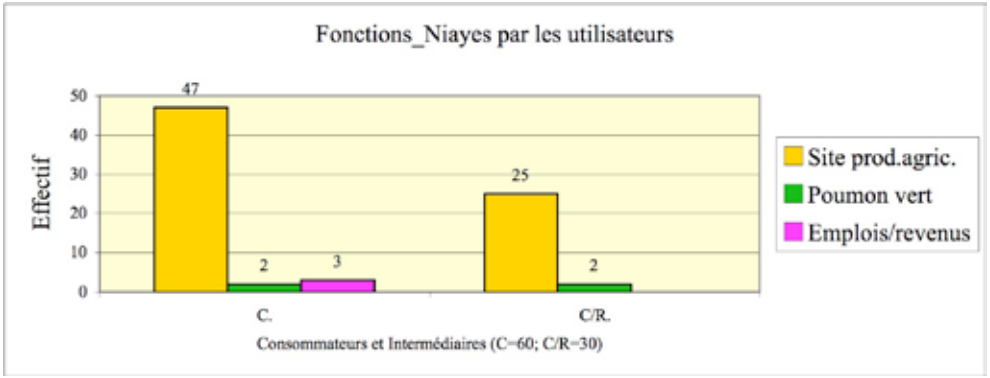

Figure 7 : Fonctions reconnues aux Niayes par les intermédiaires (commerçants et bana-banas) et les consommateurs

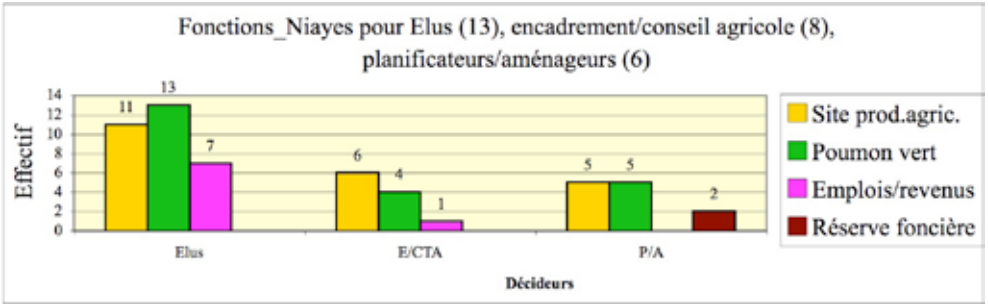

Figure 8 : Fonctions reconnues aux Niayes par les décideurs

Quatre fonctions sont reconnues aux Niayes par les six catégories d'acteurs : la fonction « site de production agricole », la fonction « poumon vert », la fonction « emplois/revenus » et la fonction « réserve foncière ». Globalement, toutes les catégories d'acteurs reconnaissent les deux premières fonctions. La troisième n'est citée ni par les intermédiaires – même si leur

activité consiste à vendre des produits issus de ces espaces – ni par les planificateurs et aménageurs. Enfin, la quatrième n'est évoquée que par des planificateurs et aménageurs.

Quand on affine l'analyse, on constate des différences d'appréciation en fonctions des catégories d'acteurs et selon les zones que nous avons identifiées. Ainsi, la fonction « site de production agricole », rattachée aux sous-fonctions « alimentation » et « approvisionnement », est plébiscitée par les acteurs de la filière agricole. Ils insistent sur l'approvisionnement en produits frais et sur l'auto-consommation, pour les producteurs. Ceci montre la vivacité du lien nourricier entre Dakar et son agriculture.

La fonction « poumon vert » prédomine chez les élus et elle est bien positionnée chez les planificateurs et aménageurs et chez les producteurs des zones "IN" et "I" qui sont les plus soumises à l'urbanisation. Ces acteurs insistent sur le fait que les Niayes constituent une « zone verte agréable à voir ; une verdure pour la ville ». Pour les décideurs, les Niayes « procurent de l'oxygène, permettent à Dakar de respirer, lui offrent « un beau panorama » et ils font remarquer qu'« on ne peut pas avoir du bâti partout ».

La fonction « emplois/revenus » est citée par toutes les catégories d'acteurs, sauf les intermédiaires et les planificateurs. Les producteurs qualifient les Niayes de « lieu de travail comme les bureaux, ateliers ou services » et de « source de revenus » pour eux-mêmes et leur famille. Chez les consommateurs, cette fonction devance de très peu la fonction « poumon vert ». Les élus soulignent le rôle de « création d'emplois », de « source de revenus » et de « lutte contre la pauvreté » de ces zones. Malgré tout, cette fonction est surtout importante pour les acteurs de la zone "P" et reste une fonction accessoire pour les acteurs des autres zones.

La fonction « réserve foncière » n'est signalée que par deux planificateurs et aménageurs dont l'un, qui intervient au niveau "commune de ville", indique que c'est sur l'espace agricole des Niayes que les autorités leur demandent de trouver un endroit pour leurs nouveaux projets.

Après cette analyse, voyons si, dans la réalité, cette reconnaissance des fonctions de l'agriculture intra et périurbaine dakaroise se traduit, dans les projets urbains de Dakar, par une meilleure prise en compte des espaces agricoles.

- Quelle place pour les espaces agricoles dans les projets urbains de Dakar ?

Déjà en 1967, après avoir reconnu sa « situation géographique privilégiée au cœur de l'agglomération dakaroise » et sa fonction de « trait d'union entre la ville de Dakar et le Faubourg de Pikine », l'ancien Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de la région du Cap-Vert avait déclaré, dans son Plan d'Occupation du Sol (POS), la Grande Niaye de Pikine « *non aedificandi* ». Cela est confirmé par Temple et Moustier (2004) qui expliquent qu'« à Dakar, la zone des Niayes a gagné l'appellation de "poumon vert" et a même été déclarée ressource publique protégée ».

Concernant la place de l'agriculture, depuis une vingtaine d'années, le Ministère du Développement Rural s'est intéressé au « développement de

l'horticulture dans la Niaye de Pikine » (ministère du Développement rural, 1988). Il insistait alors sur le climat favorable à l'horticulture dont bénéficie la région du Cap-Vert et souhaitait promouvoir le développement de cette activité grâce aux 9000 m³ d'eaux usées épurées que pourrait produire la station d'épuration dont la construction était prévue dans le projet d'aménagement de 1987. Ce ministère prévoyait même que ces eaux usées épurées pourraient permettre d'irriguer, à raison de doses d'irrigation de 60 m³/ha/jour (6 mm), près de 150 ha d'exploitations faisant des « productions florales, de pépinières fruitières et ornementales et de semences horticoles » mais aussi « pour l'aménagement d'espaces verts et le reboisement pour la fixation des dunes entourant les Niayes ».

La réflexion avait aussi porté sur la possibilité de transformer en compost les gadoues rejetées au niveau de Hann et de Cambérène.

Entre 1989 et 1991, le REPROH (Regroupement des Professionnels Horticoles de l'Ornement) avait demandé la « réactivation » du projet Grande Niaye ; ce qui montre la difficulté de mettre en œuvre les actions prévues en faveur du secteur agricole. Parallèlement, avec la construction de nouveaux quartiers comme les HLM Las Palmas, Hamo et Cité Fadia, la spéculation foncière continuait sur cet apparent no man's land.

C'est donc pour trouver une solution à ces problèmes de pression urbaine que le gouvernement sénégalais a demandé l'élaboration du PDAS, outil de gestion du PASDUNE. Ce plan a été conçu par trois cabinets d'urbanisme (un canadien, un tunisien et un sénégalais) et la DPEVU et soumis pour approbation aux services du Premier Ministre. Il est articulé au Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de Dakar à l'horizon 2025.

Après avoir défini neuf secteurs d'aménagement[2] dont le sixième concerne les Zones d'Agriculture Urbaine (ZAU), la réglementation du PDAS a défini, dans son article 36, les types d'occupation du sol et activités autorisés[3] et, dans son article 37, ceux qui sont interdits[4] dans ces zones. Pour le moment, dans le cadre du PASDUNE, seul un parc de 10 ha a été aménagé sur la Grande Niaye de Pikine.

On voit donc que les actions envisagées dans l'aménagement des Niayes et zones vertes de Dakar tendent à renforcer le discours des différentes catégories d'acteurs concernant les fonctions reconnues à l'agriculture dakaroise.

Discussion et conclusion

La ville de Dakar se développe à travers de grands projets surtout en zone "IN" (MBENGUE, 2000). Aussi, on peut estimer que c'est le « déracinement » de l'agriculture (prédominance des systèmes de production hors-sol) en "I" et "IN" qui fait que les Niayes y sont moins vues comme « source de revenus ». La fonction « réserve foncière » souligne que les collectivités locales voient l'espace cultivé comme un vide urbain. Ceci est renforcé par la proposition de l'élu "SN" de rapprocher le grand marché des zones de production. La limite d'une telle proposition est que ce type de marché dessert l'agriculture

2 Plan et cours d'eau (PCE), Sites Humides Naturels (SHN), Sites Verts Forestiers (SVF), Boisement Tampon et Cordons Dunaires (BTCD), Emprise Verte de Desserte et de Liaisons Vertes (EVDLV), Zones d'Agriculture Urbaine (ZAU), Espaces Verts Urbains (EVU), Lotissements Verts Résidentiels (LVR) et Loisir et Tourisme (LT).

3 « Les activités relatives à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche continentale ; l'implantation de brise-vent et d'espèces végétales appropriées ; les parcours piétonniers et cyclables aménagés, facilitant l'accès aux points de production ; les pistes carrossables aménagées, facilitant l'accès aux exploitations pour l'écoulement des produits et intrants ; l'installation de bancs, l'aménagement de zones d'attente ; les constructions intégrées telles que les fermes à usage technique et d'habitation par l'exploitant ».

4 « Les constructions à usage d'habitation autres que celle de l'exploitant ; les dépôts de déchets, d'ordures, de gravats et d'épaves de toutes sortes ; les activités artisanales et industrielles ; les affouillements, l'exploitation de sol et l'exploitation de carrière ; les clôtures en dur de tous types ; les dépôts de matériaux inflammables y compris les stations services ; l'exercice de la chasse ; les techniques agricoles destructibles du sol et du couvert végétal ; les traitements phytosanitaires non autorisés par les services compétents et l'élevage industriel producteur de lysine ».

périurbaine, comme c'est le cas du marché d'intérêt national de Rungis, en région parisienne (dont 80% de l'approvisionnement proviennent hors de la région).

La reconnaissance des Niayes en tant que « poumon vert », n'affirme pas nécessairement la multifonctionnalité de l'agriculture. En effet, ce lien se construit lentement comme c'est le cas en Europe où il commence à se faire notamment à travers les projets agri-urbains en Ile-de-France. Ainsi, il permet le développement d'autres formes de mise en marché (cueillette, ventes à la ferme) et une gestion concertée du territoire.

Si les Niayes changent de nature verte, c'est-à-dire si elles ne sont plus agricoles, les pouvoirs publics devront les gérer en mobilisant un budget. La reconnaissance de la multifonctionnalité invite à imaginer des formes de compensation de type contractuel et à prendre en charge l'aménagement de ces espaces pour répondre aux objectifs spécifiques du développement (DE ZEEUW, 2000). Ce serait un progrès comme dans d'autres pays en développement (MOUGEOT, 1995). De plus, la promotion de la fonction « poumon vert » permettra à l'agriculture d'assurer son rôle alimentaire et d'offrir un cadre paysager à Dakar car les « aménités rurales sont, par essence, immobiles » (FLEURY, 2004).

L'agriculture de Dakar est donc dynamique et innovante. Les fonctions de l'agriculture étant différemment perçues suivant les pays (LAURENT, RÉMY, 2004), notre article a, pour sa part, mis en exergue des variations d'enjeux multifonctionnels suivant les catégories d'acteurs associant l'agriculture à la gestion des Niayes.

Les fonctions « site de production agricole et poumon vert » peuvent être réunies, grâce à une concertation entre les différentes catégories d'acteurs, sous l'enjeu du développement d'une agriculture multifonctionnelle. Ces perspectives justifient de lutter davantage contre les diverses agressions que subit l'agriculture surtout que certains acteurs ont évoqué « l'avenir incertain » des Niayes. Une des voies possibles est de soutenir l'internalisation des externalités négatives (FLEURY, BA, 2005), à travers la gestion des déchets urbains. Par ailleurs, la multifonctionnalité de l'agriculture pourra permettre certaines diversifications des systèmes de production et d'activités des exploitations (RAMAMONJISOA et al., 2006).

Bibliographie

AMBROISE R. : « Agriculture et paysage. Quelques bonnes raisons d'investir ce chantier ». In Marcel O. (dir.), *Le défi du paysage : un projet pour l'agriculture*. Les Cahiers de la Compagnie du Paysage, N° 3, 2004, pp. 151-162.

BA A. : *Les Fonctions reconnues à l'agriculture intra et périurbaine (AIPU) dans le contexte dakarois ; caractérisation, analyse et diagnostic de durabilité de cette agriculture en vue de son intégration dans le projet urbain de Dakar (Sénégal)*. Sous la direction de Fleury A. et Aubry C. Thèse de doctorat, l'ENGREF, Paris, 2007, 378 p.

BA A. : *L'agriculture urbaine à Evry et à Dakar, étude comparative de ses fonctions, de ses représentations et de sa prise en compte dans les documents de planification urbaine*. Mémoire de DEA, INA-PG, Paris, 2003.

BOURAOUI M. : *L'agriculture, nouvel instrument de la construction urbaine ? Etude de deux modèles agri-urbains d'aménagement du territoire : le plateau de Saclay, à Paris et la plaine de Sijoumi, à Tunis*. Thèse de doctorat, ENGREF, ENSP-Versailles, 2000, 441 p.

DE ZEEUW H., GÜNDEL S., WAIBEL H. : «The integration of agriculture in urban policies». *Urban Agriculture Magazine* 2000 ; 13-5.

DIONE D., 1986. *Problèmes de développement des activités du secteur primaire dans la banlieue de Dakar*, thèse de 3e cycle, Université de Limoges.

DONADIEU P., FLEURY A. : « La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe ». *Revue de géographie alpine*, Tome 1, n° 4, 2003.

DPS (Division des Enquêtes démographiques et sociales) : Extrait du site http://www.primature.sn/senegal/population_chiffres.html, 2001.

DPS : *Estimation population du Sénégal au 31 décembre 2004*.

FALL S.T., FALL A.S. (dir.) : *Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les grandes Niayes au Sénégal*. CRDI, Ottawa, 2001.

FLEURY A. : « L'agriculture dans la planification de l'Ile-de-France : du vide urbain à la multifonctionnalité territoriale ». *Les Cahiers de la Multifonctionnalité* n° 8, 2005, pp. 33-46.

FLEURY A. : « L'agronomie face aux nouveaux enjeux de l'agriculture périurbaine ». *CR. Acad. Agri.fr* ; 87: N°4: 129-8, 2001.

FLEURY A., BA A. : «Multifonctionality and Sustainability of urban Agriculture». *Urban Agriculture Magazine* ; 15 : 4-6, 2005.

GAYE M. et NIANG. S. : *Épuration des eaux usées et agriculture urbaine*, Enda-Tiers-Monde, Dakar, août 2002, 354 p.

I.A.G.U. et R.F.A.U. / A.O.C. : *Consultation régionale des maires et autres acteurs africains de l'agriculture urbaine en Afrique francophone*, Dakar, 12 au 14 mars 2002. Juin 2002, 44 p.

LAURENT C., RÉMY J. : « Multifonctionnalité, activités, identités ». *Les cahiers de la multifonctionnalité* ; 7 : 5-5, 2004.

MBAYE A., MOUSTIER P. : *L'agriculture urbaine dakaroise*. Document préparé pour ETC/GTZ, 1999.

MBENGUE A., Direction de l'Aménagement du Territoire : « Concept de réserve de biosphère et gestion intégrée des milieux urbains : cas de la ville de Dakar, au Sénégal ». Papier présenté lors de la première réunion du Groupe Urbain de MAB (l'Homme et la Biosphère), UNESCO, Paris, 2000.

MERCOIRET M.R., BOSC P.M., BA C. O. : *La multifonctionnalité agricole comme relations entre fonctions marchandes et non marchandes. Étude de cas Casamance-Sénégal*. CIRAD TERA, Montpellier, 2004, 50 p.

MOLLARD A. : « Multifonctionnalité, externalités et territoires ». *Les Cahiers de la Multifonctionnalité* ; 1 : 37-56, 2002.

MOUGEOT L.J.A. : « L'agriculture urbaine en Afrique d'un point de vue mondial ». In : *Faire campagne en ville*. Ottawa, CRDI : 1-29, 1995.

N'DIÉNOR M., AUBRY C. : « Diversité et flexibilité des systèmes de production maraîchers dans l'agglomération d'Antananarivo (Madagascar) : atouts et contraintes de la proximité urbaine ». In *Cahiers Agricultures*. 13 : 3, 50-57 1-8, 2004.

RAMAMONJISOA, J., AUBRY, C. et DABAT, H. : « Systèmes d'activités et systèmes de production agricole dans l'agglomération d'Antananarivo (Madagascar). Diversité et flexibilité des exploitations agricoles périurbaines ». In Gafsi M., Brossier J., Dugué P., Jamin JY (eds.). *Les exploitations agricoles familiales en Afrique*. L'Harmattan, Paris, 2006, 8 p.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, DAPS. RNA. *Répertoire des zones et sites de production horticole périurbaine d'après le pré-recensement horticole* 1999-2000, Dakar.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL. MUAT. DPEVU : *Programme d'Actions pour la Sauvegarde et le développement Urbain des Niayes (PASDUNE). Élaboration du Plan Directeur d'Aménagement et de Sauvegarde des Niayes et zones vertes de Dakar* (PDAS). Tâche 1. Rapport sur les études diagnostiques, Dakar, 2004.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, ministère du Développement rural : *Compte-rendu de réunion sur « l'aménagement de la Niaye de Pikine »*. 11 juin 1988.

SMITH J., RATTA A. et NASR J. : *Urban agriculture: foods, jobs and sustainable cities*. PNUD, New York, 1996, 302 p.

SY M. : « La réutilisation des eaux usées : une alternative viable pour l'agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest ». In *Villes du Nord & Villes du Sud : à la rencontre de l'agriculture urbaine*. Actes du Colloque de Bruxelles et Ath, 25-26 septembre 2002, pp. 90-98.

TEMPLE L., MOUSTIER P. : « Les fonctions et contraintes de l'agriculture périurbaine de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) ». *Cahiers Agricultures* 13 : 15-2, 2004.

UNION MONDIALE POUR LA NATURE, Réseau Zones Humides : *La Grande Niaye de Dakar : problématiques urbaines et enjeux environnementaux*. Janvier 2002. 22 pages.

QUELLE COHABITATION ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN DANS LES ESPACES PERIURBAINS D'UNE METROPOLE DU SUD, CASABLANCA ?

Mustapha Chouiki

Université Hassan II, Casablanca

muschouiki@yahoo.fr

Par sa position de première ville et sa fonction de capitale économique du Maroc, Casablanca enregistre un taux d'accroissement urbain inégalé au Maroc. Les dimensions économique et démographique de cet accroissement sont pour beaucoup dans les processus d'étalement urbain et les dynamiques de périurbanisation qui sont à l'origine de la multiplication des couronnes périurbaines qu'anime cette métropole. Cette évolution, pour normale qu'elle puisse paraître, dans le cas d'une métropole dont les implications internationales ne cessent de se diversifier, est malgré tout révélatrice de certains symptômes des pathologies urbaines des grandes villes du Sud.

Les faits et les effets des dynamiques de périurbanisation animées par Casablanca qui ne cessent de s'imposer en tant qu'éléments structurants du paysage et de l'organisation de l'espace sur un rayon de plus de 60 kilomètres autour de cette agglomération, sont pour beaucoup dans la multiplication et l'évolution des modes de cohabitation entre les formes rurales et urbaines de production et d'appropriation de l'espace.

Pour ce, nous nous proposons dans cette communication de dresser un tableau, aussi synthétique que possible, des formes de cohabitation dominantes, des types d'espaces les plus représentatifs de cette cohabitation, et des perspectives d'avenir que laissent entrevoir les tendances en cours et les projections des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Des formes de cohabitation hétérogènes

Les formes spatiales développées dans le contexte d'une pression urbaine multimodale ne sont, au fond, que l'expression de modes de cohabitation des agriculteurs avec le redéploiement soutenu des phénomènes urbains, et de celle des citadins avec des milieux ruraux pas toujours préparés pour les accueillir. Comme elles sont aussi le produit des interventions des acteurs institutionnels en charge de la gestion et de la production des espaces périurbains.

La cohabitation vécue par les agriculteurs

Il s'agit, dans le cas présent, beaucoup plus d'agriculteurs que de ruraux, dans la mesure où l'intensité des processus d'urbanisation ne permet plus de parler de ruralité, dans des espaces où la population d'origine locale est

Chouiki M. : « Quelle cohabitation entre le rural et l'urbain dans les espaces periurbains d'une metropole du sud, Casablanca ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

presque partout devenue minoritaire, et développe de plus en plus de formes de cohabitation avec les différents aspects de la périurbanisation :

- Au niveau des structures de production :

Toutes les formes de cohabitation contiennent une dose d'adaptation des traditions locales aux exigences des modes et rythmes de production dictés par l'influence urbaine. Dans ce sens, les exploitations agricoles connaissent des processus soutenus de restructuration sous l'effet de facteurs plus ou moins antagonistes. Elles évoluent, à la fois, au rythme de la contraction de leurs tailles par l'émiettement dicté par l'héritage ou la tentation de tirer profit de la flambée des valeurs foncières (CHOUIKI, 1986) et à celui des changements imposés par la réadaptation continue de l'affectation des sols, en fonction des possibilités propres à chaque exploitant et à ses capacités d'adaptation aux exigences du marché. La taille moyenne des exploitations agricoles de la Région du Grand Casablanca qui est passée de 7 ha en 1976 à 5,8 ha en 1996, est descendue sous la barre des 5 ha en 2006, exception faite des communes de Ouled Salah, et Beni Yakhlaf, récemment rattachées à la région. La SAU régionale qui est passée de 56 469 à 44 587 ha entre 1976 et 1996, aurait régressée de presque 20 % en 2006, s'il n'y avait pas eu l'annexion des deux communes précitées. Et ce n'est pas la qualité du patrimoine agronomique qui dicte une pareille évolution.

La régression du nombre et de la taille des exploitations implique une autre adaptation de la mise en valeur agricole avec les exigences d'un marché de consommation qui évolue rapidement sur le plan quantitatif et qualitatif. Aussi les plus petits des producteurs doivent se doter des moyens nécessaires pour échapper à l'exclusion par des circuits commerciaux de plus en plus exigeants. Dans ce sens, les moyens de locomotion mécaniques, aussi sommaires soient-ils, s'imposent. Le redéploiement spatial des activités agricoles périurbaines, de plus en plus loin de l'agglomération, dicté par la forte concurrence autour des couronnes proches de la ville, impose d'autres formes de réadaptation, au niveau de la nature de la production, des modes de transports et des circuits de commercialisation.

- Au niveau des modes d'appropriation de l'espace

La réadaptation continue de l'agriculture périurbaine qui s'assimile à un processus de déstabilisation des structures agraires, se traduit par des processus de territorialisation qui font perdurer les formes d'appropriation provisoires. Dans ce sens, les populations mobilisées des campagnes lointaines par l'exode rural vers la métropole économique qui s'implantent dans les espaces périurbains ont tendance, pour l'essentiel, à s'y enraciner. Ce qui contribue à ériger l'habitat sommaire et insalubre en une composante de taille du parc de logements périurbains. La concentration des logements inhérente aux opportunités foncières, au marché de l'emploi, et aux réseaux familiaux ou d'appartenance régionale, donne lieu à des formes urbaines et rurales du bâti qui s'entremêlent et produisent des agglomérations hybrides.

L'injection dans ces agglomérations de ménages citadins attirés par les opportunités d'accession à la propriété du logement, ou tout simplement par le marché de location qui s'y développe, accentue les contrastes des formes physiques et des contenus sociaux. L'intensité des processus de mixité sociale qui résulte de la densification de la territorialisation des communautés villageoises et de leur mélange avec des populations d'horizons urbains et ruraux divers, est porteuse de dynamiques socio – spatiales qui accentuent le rythme des mutations des espaces périurbains.

Années	Population rurale	Population urbaine	Population totale
1960	79 563	4 334	83 897
1971	114 188	5 766	119 954
1982	118 325	19 145	137 470
1994	153 520	141 960	295 480
2004	305 522	187 115	492 637

Tableau 1 : Evolution de la population de la couronne périurbaine du Grand Casablanca

Sources : Recensements de 1960,1971,1982,1994 et 2004

Il ressort de ce tableau que les couronnes périurbaines relevant du Grand Casablanca connaissent une dynamique démographique soutenue, puisque le taux d'accroissement moyen annuel est passé de 3,8% entre 1960 et 1971 à 6,3% entre 1982 et 1994 pour s'établir au niveau de 5,2% entre 1994 et 2004. Une telle dynamique qui ne peut résulter du seul accroissement naturel met en relief l'ampleur de l'attraction démographique accrue de l'espace périurbain, et s'explique essentiellement par le renversement des flux de population entre Casablanca et ses couronnes périurbaines (CHOUIKI, 2002).

De ce fait, ces espaces ont vu leur densité passer de 86 habitants / km² en 1960 à plus de 500 habitants / km² en 2004, alors qu'ils n'ont pas été préparés pour un tel accroissement de la charge démographique. Cette évolution faisant de la densification des modes d'appropriation de l'espace une caractéristique générale, est accentuée par le développement des paysages de bocages qui mettent en évidence l'ampleur prise par les luttes pour l'espace. En effet, les couronnes périurbaines casablancaises n'échappent pas au classique conflit entre les affectations rurales et urbaines de l'espace, mais elles connaissent, par dessus tout, une grande anarchie sur ce plan. Les interpénétrations sont tellement grandes que la coexistence s'apparente à une véritable lutte entre les différents modes d'appropriation de l'espace. Même les anciens locaux agricoles sont investis par les activités industrielles… La multiplication des intérêts et des enjeux économiques, sociaux et même politiques, n'est pas faite pour atténuer l'exacerbation de cette lutte. L'octroi des dérogations de la part des autorités locales et le désir d'attirer des activités génératrices de plus-value pour les collectivités locales donnent à cette évolution anarchique l'aspect d'un « désordre rentable », même si le coût est très élevé, en raison de l'essaimage de l'industrie dans des espaces agricoles non préparés pour l'accueillir et de la multiplication de zones industrielles informelles.

- Au niveau des structures socio-professionnelles

L'ouverture de plus en plus grande des espaces périurbains devant le redéploiement des activités urbaines a pour principale conséquence la diversité de l'offre et de la demande de l'emploi. Parallèlement au recul de la place de l'agriculture sur le plan de la production comme sur le marché de l'emploi, l'industrie gagne du terrain sur tous les plans. Le nombre d'unités industrielles qui se situait à hauteur de 12 en 1957 s'élève actuellement à plus de 500, dont plus de 25% ont été délocalisées de la ville. La présence de l'industrie est davantage ressentie en raison de sa forte diffusion à travers l'espace périurbain. Les zones industrielles de Bouskoura, Médiouna, Ouled Saleh, Tit Mellil et Ain Harrouda ne totalisent pas plus d'une centaine d'unités. Le reste est disséminé anarchiquement à travers ce qui reste de l'espace rural périurbain.

La répartition de la population selon les catégories socioprofessionnelles a, de ce fait, subit des bouleversements assez profonds. A ce titre, l'agriculture qui employait plus de la moitié de la population active (67,5% en 1971 dans la commune d'Aïn Harrouda située entre les zones industrielles de Casablanca et de Mohammedia) n'en occupe plus que 25%. Par contre, la part des salariés qui ne dépassait guère les 15% en 1971, occupe désormais le premier rang avec plus de 40%. Celle des professions libérales et des commerçants qui oscillait autour de 15% dépasse actuellement les 20%. Le périurbain accentue, ainsi, sa qualité d'espace de culture de la différence (CHOUIKI, 1998).

Le mixage social qui est, en général, le corollaire de l'urbanisation est ici de plus en plus accentué à cause de l'absence de toute régulation de l'occupation de l'espace périurbain. A Dar Bouazza, qui est toujours classée comme commune rurale, la prolifération des lotissements de moyen standing et de l'habitat des couches aisées s'est faite parallèlement à celle des bidonvilles et a donné lieu à une confusion telle qu'il va être difficile de mettre de l'ordre dans cet espace périurbain. La diversification des groupes sociaux qui était caractéristique de la ville a été, de ce fait, transplantée dans l'espace périurbain.

La couronne périurbaine du Grand Casablanca a connu, ainsi, dans toutes ses composantes spatiales de profondes mutations sociales qui s'expriment en termes de recomposition sociale reflétant l'âpreté de la concurrence pour l'espace qui s'est amplifiée à partir des années 80. Mais le plus important dans cette évolution est le fonctionnement des couronnes périurbaines en tant que moule social reproduisant l'éclatement des couches sociales à toutes les échelles. Si le chômage y est moins important qu'en ville (17,1 % contre 21,7 %) c'est parce que le marché de l'emploi est très fragmenté puisqu'il offre la place aux journaliers agricoles comme aux hauts cadres de l'industrie. De même qu'en matière de logement les bidonvilles s'adossent aux demeures de type féodal ou colonial. Ce qui permet de soutenir que la ville se débarrasse de tous ses contrastes dans ses espaces périurbains.

La cohabitation vécue par les citadins

Il s'agit, en fait, des citadins, dans toutes leurs composantes, qui ont choisi d'habiter les couronnes périurbaines.

Lieux de naissance	1971	1994
Casablanca	2,9 %	39,2 %
Sur place	62,8 %	22,3 %
Autres	34,3 %	37,5 %

Tableau 2 : Evolution de l'origine de la population des communes périurbaines du Grand Casablanca

Sources : Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1971 et 1994

Ce tableau met en évidence l'importance prise par le transfert de populations de Casablanca vers ses couronnes périurbaines. Comme il laisse entrevoir l'ampleur prise par les habitants d'origine urbaine qui sont classés dans la catégories « autres » en raison de leur provenance d'autres villes. Autrement dit, les opportunités offertes par ces espaces en matière de logement et de travail, sont à l'origine de l'implantation d'habitants d'horizons sociaux très variés. Cependant ces opportunités qui sont offertes en dehors de toute régulation urbanistique se traduisent par des distributions spatiales qui obéissent aux seules lois du marché foncier.

- Au niveau de l'appropriation de l'espace

L'implantation des citadins au sein des couronnes périurbaines n'obéit à aucune réglementation. Seule la logique du marché foncier a pu donner lieu à deux modes d'appropriation :

- L'implantation dans le cadre de lotissements réglementaires ou non, mais qui ont donné lieu à des agglomérations dont le caractère urbain est plus ou moins affirmé. Ces lotissements qui se situent en général à proximité de villages ou de petites villes se positionnent comme le prolongement de ces entités urbaines. Ce mode d'implantation en milieu périurbain concerne essentiellement les couches moyennes qui se trouvent exclues du marché immobilier urbain. Il s'agit des strates moyennes et/ou modestes des couches moyennes, pour qui l'accès à la propriété du logement est assorti d'un certain nombre de sacrifices et pour qui les déplacements quotidiens sont vraisemblablement plus supportables que l'endettement (CHOUIKI, 2002).

- L'implantation en rase campagne là où le logement est le moins cher ou le plus proche du lieu de travail. Ce choix est celui des couches les plus modestes et les plus démunies. En général, l'implantation se fait dans le cadre d'agglomérations rurales où les possibilités de construction sont réglementairement plus faciles. L'autoconstruction est dans ce cas la règle générale.

L'implantation comme recherche de l'isolement reste l'affaire des seules couches aisées qui disposent des moyens pour acquérir de grandes parcelles et convertir l'isolement en avantage social.

Il ressort de ces modes d'implantation que l'appropriation de l'espace par les citadins se traduit par des formes de cohabitation qui ne sont pas toujours des plus faciles. Autrement dit, l'importance des flux de la ville vers ses marges externes ne se fait pas sans sacrifices. Ce qui incite à questionner ces dynamiques en termes d'enjeux. Le travail et le logement qui ne sont plus à la portée de tous en ville expliquent la mobilisation massive des ménages vers de nouveaux marchés immobilier et d'emploi qui se développent sur les marges de la ville.

- Au niveau de la satisfaction des besoins

Les espaces périurbains, en général, et les premières couronnes, en particulier, connaissent un développement soutenu des activités de commerces et de services. Mais à y voir de plus près, il apparaît que ces équipements sont élémentaires pour les citadins de souche et se focalisent autour des besoins en matière de services, de restauration, et de détente (épiceries, restaurants, cafés, espaces récréatifs, stations services, pépinières, matériaux de construction…). Aussi, les citadins qui ont élu domicile en milieu périurbain sont-ils contraints de continuer à dépendre de la ville pour l'essentiel de leurs besoins (CHOUIKI, 2005).

De ce fait, aux 30 000 personnes qui se déplaçaient quotidiennement en 2000, entre Casablanca et les couronnes périurbaines relevant de sa région administrative, pour des raisons de travail, s'ajoutent des milliers d'autres personnes qui se déplacent pour les besoins d'approvisionnement, de scolarisation des enfants, de détente, de visites familiales… Aussi, élire domicile en milieu périurbain s'assimile-t-il beaucoup plus à une contrainte qu'à un choix, pour de nombreuses couches sociales, dans la mesure où les sacrifices à faire quotidiennement ne sont pas des moindres. Travailler et vivre au rythme de la ville dans un environnement qui est la négation même de la ville constitue un exercice quotidien pour les citadins de souche. Seules, donc, les couches aisées peuvent vivre l'exil en milieu périurbain comme un privilège.

- Au niveau du cadre de vie

Si des couches croissantes de citadins développent de plus en plus un certain engouement pour la nature, il n'est pas évident que la nature soit recherchée pour elle-même. Quand l'environnement naturel n'offre pas tous les éléments de confort nécessaires pour la vie, il ne peut constituer un véritable cadre pour une vie décente. C'est le cas de la majorité des citadins qui accèdent au logement en rase campagne ou au sein de lotissements non réglementaires. Ce cadre est encore plus contraignant quand il n'est pas relié au réseau de distribution de l'eau et de l'électricité, et non desservi par un réseau routier et de transport en commun. Si l'équipement des communes rurales en électricité a fait des progrès notables, le réseau de distribution de l'eau potable reste focalisé sur les agglomérations de taille importante. Comme quoi la stratégie de promotion de l'espace périurbain uniquement à travers son ouverture à l'urbanisation constitue une sorte de négation de la ruralité de cet espace, et une consécration de son sous-équipement (Ministère de l'aménagement du territoire, s.d.).

Ce constat est confirmé par la stabilité des structures de santé publique et de l'enseignement au moment où la population n'a cessé d'augmenter. Ainsi les communes rurales relevant du Grand Casablanca ne bénéficient que de 3 dispensaires et 7 centres de santé ruraux pour une population qui a dépassé les 300 000 habitants. La promotion des agglomérations rurales au rang de municipalités lorsqu'elles affirment leur caractère urbain consacre le processus de sous-équipement de l'espace rural périurbain dans la mesure où elle le prive des équipements sociaux que ces petites villes abritent. Ce qui incite à soutenir que le processus d'urbanisation n'apporte pas toujours le progrès escompté.

Des 17 lignes de bus fonctionnelles jusqu'en 1998, entre la ville et ses différentes couronnes périurbaines, seules 7 sont actuellement opérationnelles, et desservent essentiellement des agglomérations périurbaines. Les opérateurs privés réagissent face à cette situation d'une manière sélective en focalisant leurs moyens sur les seules lignes jugées rentables.

Aussi, les citadins qui ont été contraints à habiter l'espace périurbain s'assimilent-t-ils à des couches sociales qui ont subi une mobilisation par les mécanismes du marché du logement et/ou celui du travail. Pour ce, ils vivent pour l'essentiel la cohabitation avec les composantes rurales de leur nouveau cadre de vie comme un ensemble de contraintes avec lesquelles il faut faire, tant que le problème du travail et/ou du logement n'est pas résolu.

La cohabitation vécue par les acteurs institutionnels

Les couronnes périurbaines qui ont vécu au rythme de la gestion communale rurale jusqu'aux années 70, connaissent depuis le début des années 80 de nouvelles dynamiques qui se déclinent sous la forme d'accommodations avec le déversement urbain sous ses différentes formes. Ces accommodations se sont multipliées que ce soit de la part des conseils communaux ou de celle des promoteurs publics et privés qui deviennent de plus en plus actifs dans les espaces périurbains casablancais.

- Autorités locales et conseils communaux

Les autorités locales et communales se retrouvent de plus en plus dans l'obligation de s'adapter à l'évolution dictée par l'implantation de nouvelles populations et par le redéploiement spatial des activités urbaines. Les modes d'adaptation développés qui s'apparentent à des essais de cohabitation avec une nouvelle réalité suscitent, à la fois, le consentement et la méfiance.

La question des équipements qui constitue le point focal de toute la politique locale constitue la pierre d'achoppement sur laquelle butent toutes les solutions adoptées. Etant dans l'incapacité de répondre à toutes les attentes de populations hétéroclites socialement et spatialement, les autorités en charge de la gestion territoriale multiplient les solutions partielles et ponctuelles. La confection de documents d'urbanisme pour les agglomérations qui ont fait preuve d'un certain dynamisme urbain, et l'autorisation de lotissements réglementaires qui sont de nature à reproduire les conditions de production des logements telles qu'elles existent en ville, ne séduitsen ni les lotisseurs avides de gains hors de tout contrôle, ni les acquéreurs cherchant à minimiser les coûts de revient. L'électrification de l'habitat aggloméré apporte

des solutions qui restent insuffisantes en l'absence d'eau potable et d'assainissement liquide et solide, la desserte des agglomérations situées sur les grands axes routiers, par autobus, ne résout que partiellement le problème du transport, l'aménagement de zones industrielles en vue d'offrir des structures d'accueil appropriées pour les investissements industriels ne met pas fin aux implantations anarchiques, la réalisation de programmes de logements sociaux ne met pas fin à la prolifération de l'habitat insalubre et aux agglomérations ouvrières spontanées qui se développent en rapport avec la diffusion des unités industrielles…

- Les promoteurs immobiliers

Les promoteurs immobiliers privés et publics, les industriels et les spéculateurs fonciers ne cessent de réadapter leurs interventions, dans les espaces périurbains, en fonction de la demande, des tendances des fronts de l'urbanisation, de l'intensité des mutations du milieu rural, des facilités offertes par les communes et les documents d'urbanisme… Le délit d'initié qui fonctionne à plein régime dans les milieux de la promotion immobilière n'est pas étranger à la grande capacité d'adaptation de ces acteurs et à l'ampleur prise par les formes et les modes de leurs interventions.

Ainsi, des zones industrielles improvisées se sont formées et ont donné lieu à un fait accompli difficile à remettre en question. Des agglomérations de l'habitat économique se sont développées au sein ou à proximité de bourgs ruraux… Toutes ces formes de production d'espaces résidentiels ou économiques se situent à proximité d'espaces réglementairement aménagés et tirent même profit des structures d'accueil existantes. L'implantation en dehors des limites administratives permet de bénéficier de la proximité tout en relevant de la juridiction de communes ou provinces cherchant à bénéficier des dynamiques en cours dans les unités administratives voisines. La réalisation de certains programmes sur des assiettes foncières publiques a permis la redynamisation de l'initiative privée, dans des secteurs périurbains laissés pour compte, et se traduit par l'offre de produits concurrents, notamment en matière de logement.

Toutes les formes d'adaptation des différents acteurs dans le processus de l'évolution de la cohabitation entre le rural et l'urbain, dans les espaces périurbains, dépendent des rapports de force en présence qui évoluent en fonction des changements de la conjoncture dans ses dimensions économiques, politiques et sociales.

Des mécanismes tout aussi hétérogènes

Les formes d'organisation spatiale de la cohabitation

Les espaces périurbains de Casablanca confirment leur structuration en couronnes successives et non spécialisées (voir carte « Les couronnes périurbaines de Casablanca ») :

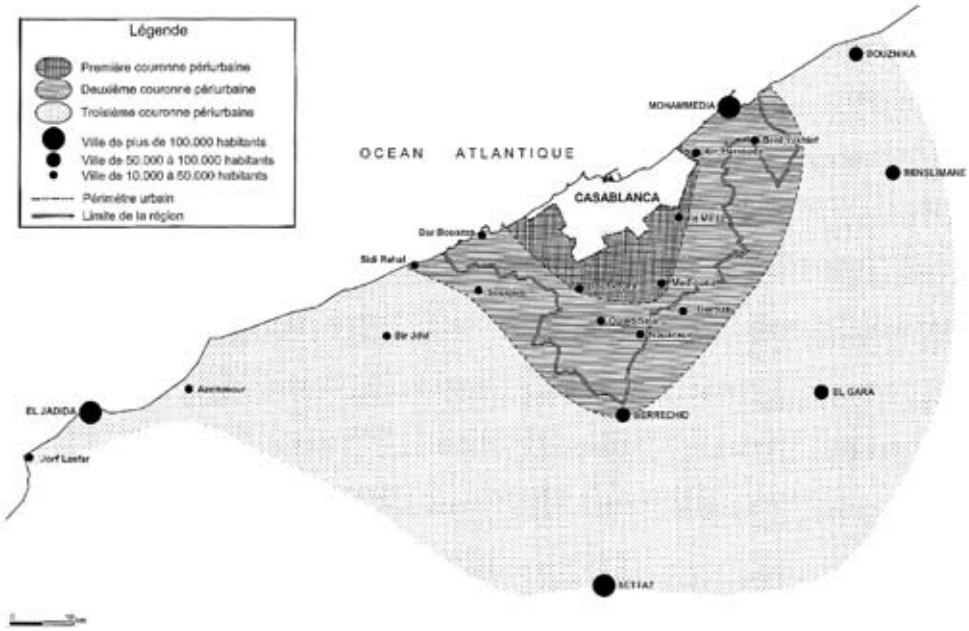

Figure 1 : Les couronnes péri-urbaines de Casablanca

- La première couronne accolée à l'espace urbain est le produit de la construction non réglementaire qui a proliféré par endroit selon les opportunités foncières et le degré de bienveillance des autorités locales. Elle est discontinue, peu large (1 à 10 km) et souvent même elle s'est déguisée en agglomérations rurales, compactes par endroits et lâches dans d'autres. Elle a essentiellement une vocation résidentielle associée à une fonction non moins importante qui est celle d'hébergement des entrepôts qui tiennent à éviter les regards curieux.

- La deuxième est plus étendue (10 à 30 km) et toutes les dynamiques de périurbanisation y sont actives, associant le développement d'agglomérations urbaines et rurales à l'urbanisation diffuse, aux activités agricoles et industrielles. C'est dans cette couronne composée de communes rurales et urbaines relevant de la Wilaya de Casablanca qui viennent d'être érigées en provinces (2004) gérées indépendamment de la ville (province de Nouaceur et province de Médiouna), que l'anarchie bat son plein.

- La troisième couronne, de par sa situation à la marge externe de la Région du Grand Casablanca, associe les caractéristiques des deux couronnes précédentes tout en gardant les siennes. Elle constitue un refuge pour toutes les formes d'habitat et d'activités qui n'ont pas pu accéder au Grand Casablanca, ou ne tiennent pas à y accéder. Cet espace périurbain reste rural pour l'essentiel mais tout en étant soumis à la logique de maximisation du profit qu'offre la proximité de la métropole économique. La stratégie de laisser-faire adoptée par les provinces de Settat, Benslimane et El Jadida dont relèvent les communes rurales limitrophes du Grand Casablanca est à l'origine d'un processus de périurbanisation qui étend les dégâts de cette proximité sur une profondeur de 30 à 60 km, et d'une manière plus accentuée le long des axes routiers (CHOUIKI, 2005).

Cette hiérarchie obéit à la même logique de différentiation imposée par la sélectivité de l'accès à l'espace urbain casablancais qui fonctionne par exclusion des plus démunis vers les périphéries immédiates, alors que les plus nantis arrivent toujours à créer un « fait accompli », à l'écart de l'espace urbain, et que la ville finit par intégrer d'une manière ou d'une autre. Cette logique est derrière l'échec de l'émergence de véritables pôles urbains sur un rayon de 80 à 100 km autour de Casablanca, où El Jadida, Settat et Benslimane n'ont pu consacrer leur présence qu'une fois promues au rang de chefs-lieux de provinces, tout en continuant de servir de relais de la capitale économique.

Ainsi, la périurbanisation en tant que processus de restructuration continue de l'espace rural limitrophe cache mal son fonctionnement en tant que processus de cohabitation entre le rural et l'urbain qui n'est que l'expression de la concurrence pour cet espace.

Les types d'espaces produits par la cohabitation

La cohabitation entre le rural et l'urbain se décline sous diverses formes d'occupation de l'espace qui ne relèvent pas uniquement de l'un ou de l'autre. Même les espaces ruraux qui seront classés comme des poches de résistance agricole n'échappent pas aux influences urbaines. De même que les espaces dits urbanisés sont loin d'être assimilables à la ville.

- Les poches de résistance agricole

Il s'agit d'espaces de résistance de l'agriculture et non du monde rural, dans la mesure où l'urbanisation du mode de vie gagne du terrain même dans les campagnes les plus reculées du Maroc. La résistance en question concerne certains espaces dont la vocation agricole n'a pas évolué, et manifeste même un certain immobilisme au niveau des spéculations pratiquées. Il s'agit surtout :

- Des exploitations dont les propriétaires continuent à pratiquer la seule céréaliculture, en raison de la faiblesse de leurs possibilités d'investissement,

- Des exploitations dont les propriétaires sont absentéistes et optent pour le mode de faire valoir indirect dans l'attente de lendemains meilleurs.

- Des agriculteurs ayant un double emploi en ville ou sur place et qui ne disposent plus de suffisamment de temps à consacrer à l'agriculture,

- De propriétés en attente de partage par des héritiers ou qui sont bloquées par des litiges en instance de solutions judiciaires,

- De propriétés gagnées par le front urbain et où l'exploitation agricole sert surtout à faire monter les enchères.

- De petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance leur permettant de survivre et de reporter l'absorption par les tentacules de la métropole.

Ces différentes poches de résistance qui sont plus nombreuses dans les zones à vocation céréalières n'épargnent pas les espaces de maraîchage, et les couronnes périurbaines externes. Le propre de ces espaces réside dans leur rôle d'accentuation des aspects de l'imbrication du rural avec l'urbain. La touche rurale qu'elles apportent accentue les aspects de la cohabitation entre les deux milieux.

- Les espaces agricoles urbanisés

L'urbanisation des espaces agricoles qui revêt plusieurs formes prend, dans le cas présent, des dimensions pesantes à travers deux formes spatiales :

- Les espaces agricoles complètement détournés par le marché urbain. Il s'agit essentiellement des zones où le maraîchage devient dominant, et donne lieu à des espaces plus ou moins spécialisés, et des zones où l'élevage intensif (bovin et / ou avicole) prend le dessus au niveau du paysage rural et de la production agricole. Dans tous les cas, il s'agit d'espaces agricoles qui ont perdu leur cachet de terroirs agricoles personnalisés pour prendre l'aspect d'exploitations agricoles standardisées par le mode de production et la nature des spéculations pratiquées et où la globalisation dictée par la métropole prend le dessus sur les spécificités locales.

- Les espaces dont la vocation agricole est en passe d'être surclassée par la fonction résidentielle à caractère urbain, que ce soit sous forme d'agglomérations urbaines en formation ou d'espaces où prédomine l'habitat urbain diffus.

Ces espaces agricoles n'évoluent ni au même rythme ni dans le même sens. Au moment où les premiers renforcent leur vocation agricole en raison de l'importance du rendement des spéculations pratiquées, les seconds la perdent progressivement en rapport avec la valorisation urbaine des sols.

- Les espaces perdus, à la fois, par la ville et la campagne

La cohabitation entre le rural et l'urbain ne passe pas uniquement par la coexistence des formes spatiales développées par l'un et l'autre. Elle est également produite et reproduite à travers les résidus sécrétés par leurs évolutions conjuguées :

- Les friches rurales : Les activités rurales sont également à l'origine de certaines friches agricoles, en raison des rapports développés avec la ville. Il s'agit essentiellement des parcelles en jachère permanente que les propriétaires terriens n'exploitent plus, soit en raison des dysfonctionnements qui frappent les modes de production, soit par captage par les circuits de la spéculation foncière, en rapport avec les processus de l'urbanisation. Il s'agit également de vieux bâtiments agricoles, d'anciennes demeures rurales abandonnées ou laissées pour compte, de terrains accidentés et soumis à de forts processus d'érosion… Ces friches agricoles deviennent parfois des refuges pour les ruraux surclassés par l'évolution en cours et où survivent des populations incapables de suivre le rythme imposé par la proximité de la métropole.

- Les espaces côtiers soumis à une intense exploitation multiforme. C'est le cas du littoral situé entre Sidi Rahal (36 km) et Azemmour dont la salure des eaux souterraines a été accentuée par la disparition des cordons dunaires sous l'effet d'une extraction sauvage des sables. Ce qui s'est traduit par la disparition du maraîchage, la multiplication des dysfonctionnements en matière d'activités touristiques et de promotion immobilière de villégiature.

- Les carrières : Casablanca est à l'origine d'une centaine de carrières dans ses espaces périurbains, dans un rayon de 25 km autour de l'agglomération. Ces carrières qui ont été pour l'essentiel abandonnées constituent des cicatrices de la ville dans le paysage rural, pour qui elles constituent désormais des sources de nuisances, par l'accumulation des eaux usées, leur exploitation comme décharges ou dépotoirs… (CHOUIKI, 2003)

- Les espaces boisés dégradés : Les forêts et les différents espaces boisés périurbains ont subi et subissent encore une forte pression de la part des citadins et des promoteurs immobiliers et industriels. La dégradation qui en résulte fait que bon nombre d'entre eux sont perdus, à la fois par la ville et par la campagne (CHOUIKI M., RAHHOU, 2003).

Ainsi, les différents processus de périurbanisation et d'urbanisation de l'agriculture ne se traduisent pas par le seul développement d'une agriculture intégrée aux circuits urbains, mais ils ont également donné lieu à différentes formes de friches à la fois urbaines et rurales qui cohabitent entre elles et avec le reste des espaces ruraux et urbains, et qui témoignent de l'importance des dégâts que subissent les espaces périurbains.

Les dynamiques de reproduction de la cohabitation

La reproduction n'est pas synonyme de reconduction à l'identique, dans la mesure où elle se traduit par l'association du changement et de l'invariance. Les évolutions en cours, telles qu'elles se dégagent des formes de coexistence, sont porteuses de certaines indications sur le devenir des espaces périurbains et de l'agriculture en tant qu'activité et comme mode d'utilisation du sol.

- Les perspectives découlant des dynamiques en cours

Les traits les plus saillants de l'évolution des formes d'occupation de l'espace périurbain se résument ainsi :

- Une urbanisation massive qui s'opère d'une manière sélective, et partant participe à la reproduction de la mixité urbain – rural.

- La cohabitation entre le rural et l'urbain qui s'atténue à proximité de la ville par accentuation des caractères urbains de l'occupation de l'espace, et se propage progressivement de plus en plus loin de l'agglomération.

- L'intensification de l'agriculture périurbaine en rapport avec le marché urbain qui permet la reproduction des aspects ruraux permet par la même occasion la consécration de l'urbanisation des campagnes. Ce qui permet de soutenir que l'évolution de la cohabitation entre l'urbain et le rural ne se fait pas par leur reproduction à l'identique, mais par l'émergence de réalités où coexistent les deux.

- Le processus de périurbanisation tel qu'il se dessine à travers l'évolution en cours, s'assimile beaucoup plus à la mise en place d'un nouveau mode d'urbanisation qu'à une assimilation progressive de la campagne par la ville. Il semble que le modèle de la ville éclatée tend à se substituer à celui de la ville compacte. Ce qui laisse croire que la fin de l'agriculture périurbaine n'est pas pour demain (Ministère de l'Intérieur, 1984).

L'évolution découlant de l'interférence de ces différentes formes d'occupation de l'espace se ramène à deux grandes tendances :

- Une extension de l'agriculture périurbaine casablancaise du Nord vers le Sud, pour se raccorder à celles des villes d'Azemmour (80 km) et d'El Jadida (90 km). Le vieux secteur maraîcher côtier se dédouble vers l'intérieur par un autre où prédomine la culture des bananes, des pastèques, des melons… Cette évolution qui s'opère d'une manière sélective en fonction des conditions pédologiques, a tendance à gagner du terrain, dans les limites des possibilités offertes par la composante thermique du milieu naturel et la faible profondeur des ressources aquifères.

- Une extension de la côte vers l'intérieur. Cette tendance qui a commencé au nord de Casablanca le long de la vallée de l'oued Maleh, s'est presque généralisée à toutes les communes périurbaines de la région du Grand Casablanca, pour s'étendre de plus en plus loin dans la plaine de la Basse Chaouia. Ce processus qui s'est focalisé au départ le long des axes routiers, notamment ceux reliant Médiouna à Berrechid et à Settat a tendance à se généraliser.

L'interférence de ces deux grandes tendances est à l'origine du développement d'importants secteurs d'agriculture intensive au sud de Médiouna, autour de Berrechid, autour de Soualem, à Chtouka, autour de Sidi El Aydi… avec des couloirs qui se prolongent très loin vers l'intérieur comme celui des Oulad Ziane qui ne cesse de s'étendre vers l'est, celui de Jacma qui se développe le long de la route de Khouribga, celui de Sidi El Aydi qui fait déjà la jonction des périmètres périurbains de Settat (70 km) et de Berrechid (30 km).

Ainsi, les tendances lourdes (voir figure 2), en matière de développement spatial de l'agriculture périurbaine casablancaise laissent entrevoir une évolution à l'image du rôle métropolitain de Casablanca. Cette ville qui assure, à la fois, des fonctions régionales, nationales et internationales, anime une agriculture périurbaine où le local, le régional et le national interfèrent à plus d'un niveau. Sa fonction de premier marché de gros de fruits et de légumes du pays est pour beaucoup dans l'exode de l'agriculture périurbaine de plus en plus loin de la métropole, pour se confondre avec celles de villes situées à près de 100 km. Ce qui assimile cette extension à une intégration au marché urbain de la métropole.

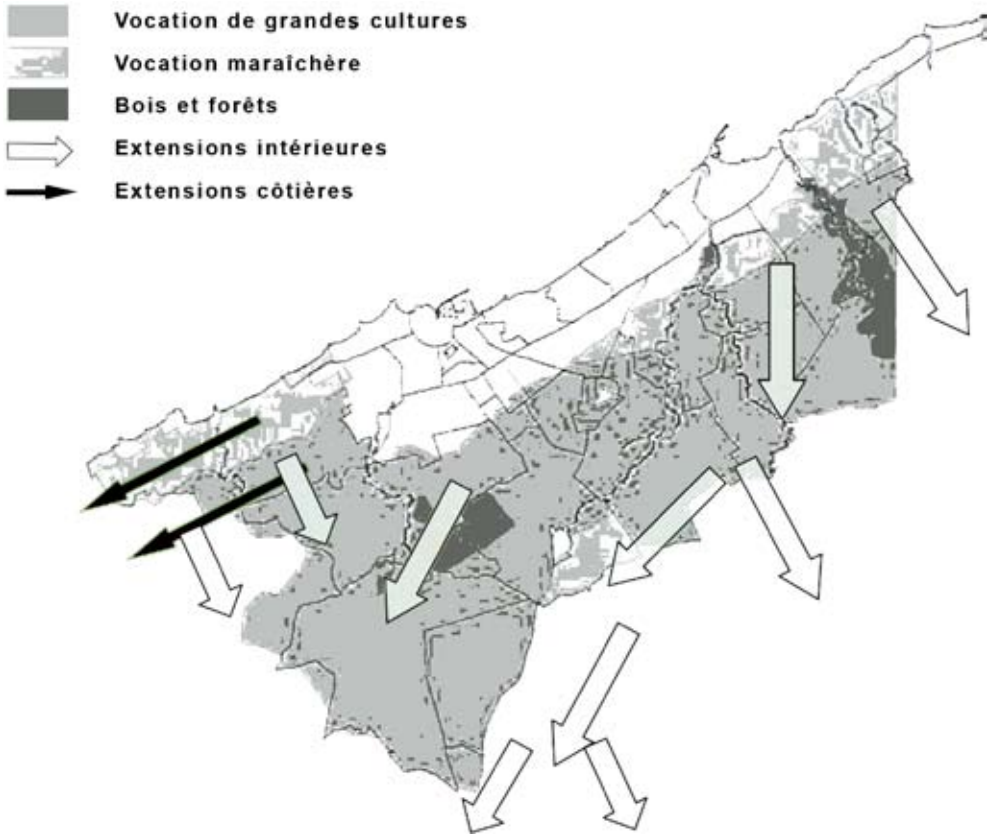

Figure 2 : Vocation de production des sols de la Wilaya de Casablanca

Source : Direction de l'Agriculture

- Les prévisions des documents d'urbanisme et d'aménagement

Quoique les prévisions du Schéma Directeur de 1984 n'aient pas eu un véritable impact positif sur la réalité périurbaine, mais que, bien au contraire, le déversement urbain ait été plus fort et moins régulé que prévu, les préconisations des outils d'urbanisme sont toujours à prendre en compte dans les perspectives d'avenir dans ce genre d'exercice. Dans ce sens :

- Le nouveau SDAU qui se veut porteur d'une planification stratégique, insiste dès le diagnostic sur la nécessité de préserver l'agriculture périurbaine, et sur le caractère impératif du développement durable pour une ville comme Casablanca. Cependant, sur le plan opérationnel, cette protection se décline sous la forme «d'axes naturels» qui ont pour fonction de «dessiner une trame verte assurant des conditions biologiques entre les milieux naturels» (Agence Urbaine de Casablanca, 2006). Aussi, l'agriculture urbaine n'est-elle pas à préserver en tant qu'activité, mais en tant «qu'espaces ouverts qui parsèment et structurent le paysage urbain et en permettent la lisibilité et l'appropriation». Ce qui revient à en faire «une composante à part entière de l'aménagement du territoire» (id. 2006).

- Ce document d'urbanisme et de développement stratégique préconise la création de villes nouvelles et la préservation d'une agriculture intégrée à l'agglomération. Cependant, les espaces agricoles à préserver sont ceux «de meilleure qualité agronomique : moins de 30 % de la SAU» (id. 2006).

- Le Schéma d'Organisation Fonctionnelle de l'Agglomération (SOFA, Ministère de l'aménagement du territoire, 2004) quant à lui, préconise une maîtrise des tendances actuelles de l'urbanisation sous forme de deux couloirs urbains, et partant ouvre la voie au modèle de la ville éclatée. L'orientation de l'urbanisation qu'il préconise en direction de l'aéroport de Nouaceur est de nature à mettre en péril les espaces agricoles les plus riches de la région et à contrecarrer les développements récents de l'agriculture périurbaine. Sans compter que ces territoires «demeurent exposés au risque de changement de vocation du fait de leur proximité de l'agglomération et de ses extensions».

- En fin de compte, les deux documents sont à même de créer les conditions d'une muséification de l'agriculture urbaine.

Conclusion

L'espace périurbain qui manifeste, d'une manière ou d'une autre, sa différence, à la fois vis-à-vis de la ville et de l'espace rural profond, ne cesse de se rapprocher de son homologue urbain. Cependant, l'hégémonie de ce dernier qui n'a pas cessé de s'amplifier contribue à la reproduction de la différence à travers l'entretien du sous-équipement de l'espace périurbain. Le cas de Casablanca illustre bien l'amplification de la déficience au fur et à mesure que l'espace périurbain renforce sa participation à la fonction économique qu'assure cette ville à l'échelle du pays. Ce qui revient à dire que si, par sa fonction résidentielle et économique, cet espace est sollicité comme partenaire de la ville, il l'est de moins en moins en tant que partenaire à part entière sur le plan du partage des bénéfices de son association aux fonctions métropolitaines.

S'il est certain que le processus d'érosion de la démarcation entre le rural et l'urbain prend l'allure d'un processus de recomposition où les ingrédients urbains servent de moyens d'annexion des marges urbaines sans pour autant les intégrer totalement à la ville, il est tout aussi certain que la cohabitation entre l'urbain et le rural gagnerait en clarté en étant examinée en termes de reproduction de la ruralité, dans la mesure où la césure est associée au continuum, sur le plan morphologique et fonctionnel. Conclusion qui est réconfortée par l'association du changement à l'invariance au niveau de toutes les dynamiques qui traversent toutes les couronnes périurbaines. De ce fait, la multiplication des formes de cohabitation entre le rural et l'urbain ne s'assimile pas à une expression d'un quelconque équilibre entre urbanité et ruralité, mais elle est dans le cas présent l'expression d'un compromis entre divers intérêts et enjeux où l'urbain et le rural ne sont pas toujours en situation de conflit.

Enfin, la régression de l'agriculture périurbaine qui s'assimile facilement à un processus spontané et anarchique, puise beaucoup de ses raisons d'être dans les différents mécanismes de promotion des activités économiques et de régulation de l'urbanisation. Le désordre qui en résulte est donc économiquement rentable sur plus d'un plan.

Chouiki M. : « Quelle cohabitation entre le rural et l'urbain dans les espaces periurbains d'une metropole du sud, Casablanca ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Bibliographie

AGENCE URBAINE DE CASABLANCA : *Plan de Développement Stratégique et Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Casablanca*, Diagnostic et vision stratégique partagés, Casablanca, 2006.

CHOUIKI M. : « La propriété foncière citadine dans l'espace régional casablancais», in *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*, Casablanca, n°3, 1986.

CHOUIKI M. : « Aïn Harrouda », *Encyclopédie du Maroc*, vol. 10, 1998.

CHOUIKI M. : « Dynamiques des espaces marginalisés à Casablanca », Communication au colloque sur *Les espaces marginaux*, Faculté des Lettres, Sfax, Tunisie, 6-8 mars, 2002.

CHOUIKI M. : « Dynamiques urbaines et requalification de l'espace dans le Grand Casablanca », in *Rev. Espaces Maghrébins*, Casablanca, n° 1-2, 2002.

CHOUIKI M. (dir) : *L'aménagement des marges urbaines de Casablanca*, Pub POLAM Université Hassan II, Casablanca, 2003, 298 p.

CHOUIKI M. : « La recomposition périurbaine dans le Grand Casablanca », Communication au colloque : *Doit-on repenser l'espace rural ?* Université de Manouba, Tunisie, 5-7 avril, 2005.

CHOUIKI M. : « Dynamiques des rapports entre Casablanca et sa première couronne périurbaine », in rev. *Espaces Maghrébins*, n° 5 – 6, 2005.

CHOUIKI M. et RAHHOU M. : « La question de l'environnement dans la couronne périurbaine de Casablanca », in *L'aménagement des marges urbaines*, 2003.

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : *Schéma National, d'Aménagement du Territoire*, Synthèse, Rabat, 2004.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : *SDAU de Casablanca, Rapport justificatif,* 1994.

LA DISPARITION DES DERNIERS JARDINS DE LA CONQUE D'OR DE PALERME

Fabrizio Maccaglia

Laboratoire CoST, Université François Rabelais, Tours

fabriziomaccaglia@yahoo.fr

« La splendeur des campagnes contraste avec la misère et la laideur de la plupart des quartiers de la capitale ».

Elisée Reclus, 1876

Jusqu'à la veille du Second conflit mondial, Palerme est une ville tournée vers la production et l'exportation de produits agricoles à destination de la péninsule mais aussi de l'Europe et des États-Unis. Depuis le littoral jusqu'aux contreforts des montagnes qui marquent la limite entre la Conque d'Or et les plateaux de l'arrière-pays palermitain où règnent les grands domaines, s'étendent à perte de vue des jardins plantés d'oliviers, de mandariniers, d'amandiers, d'orangers et de citronniers. De ce paysage il ne subsiste plus que des lambeaux... et des souvenirs pour nombre de Palermitains pour qui cette Conque d'Or a été un espace vécu. Quelques îlots agricoles sont toutefois parvenus à se maintenir en périphérie, épargnés par une urbanisation non maîtrisée et la spéculation immobilière. Le plus important d'entre eux, par sa taille et le nombre d'agriculteurs qui y sont recensés, se situe dans la localité de Ciaculli[1]. La disparition de cet îlot est cependant aujourd'hui envisagée devant la progression de l'habitat informel.

Le devenir de tout territoire urbain est directement lié à la capacité des pouvoirs publics à gérer la ressource foncière, soit maîtriser le prix du sol et lui instituer une valeur autre qu'économique, préserver certaines parties du territoire pour leur intérêt environnemental, patrimonial ou autre, promouvoir le développement de nouvelles fonctions sur des terrains dont l'activité est en crise, répondre à la demande sociale en espaces (récréatifs en particulier)... Dans cette perspective, la présence d'un territoire agricole aux marges de la ville soulève au moins trois interrogations. Comment intégrer ce territoire dans les usages urbains ? De quelle manière peut-il être mobilisé dans le cadre d'un projet urbanistique ? Quels arbitrages faut-il rendre lorsque la concurrence pour l'utilisation du sol s'intensifie ? Il n'est guère possible d'apporter de réponse à ces interrogations si les enjeux (résidentiels, économiques, politiques, électoraux) qui se cristallisent sur ce territoire, et qui le dépassent, sont ignorés. L'étude de cas proposée ici pose la question du lien entre la protection d'un territoire et la capacité de régulation des pouvoirs pu-

1 En 1999, la population active agricole représente 2% de la population active palermitaine (Buccafuso, 1999). Elle atteint un peu moins de 6% dans le secteur de Ciaculli. Elle frôlait les 9% lors du 13e recensement de la population en 1991.

Maccaglia F. : « La disparition des derniers jardins de la Conque d'Or de Palerme ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

blics. L'accent sera notamment mis sur la manière dont les pouvoirs publics palermitains créent cette marge de manœuvre indispensable aux acteurs de l'habitat informel. C'est en effet en fonction de cette marge de manœuvre que ceux-ci élaborent un projet immobilier et passent à sa réalisation. La capacité de résistance du territoire agricole de Ciaculli à cette pression immobilière informelle est d'autant plus faible que l'activité agricole est en crise. Après avoir précisé la manière dont les structures qui préservaient ce territoire se sont effondrées, la première partie met à jour les modalités de développement de l'habitat informel à Ciaculli. La deuxième partie reconstitue quant à elle les conditions qui encouragent la pratique de l'habitat informel et les stratégies mises en œuvre par ses acteurs.

Ciaculli, nouveau front pionnier de l'urbanisation informelle

Située dans la partie méridionale de Palerme, la borgata de Ciaculli jouxte les communes de Belmonte Mezzagno, Villabate et Misilmeri. Elle se déploie au cœur d'un impressionnant amphithéâtre montagneux. La plaine qui s'élève doucement depuis la mer bute contre les pentes abruptes du Pizzo Sferrovecchio et du Monte Grifone. Au-delà, commence l'arrière-pays palermitain. Le territoire de Ciaculli est classé zone agricole : les normes en matière de construction fixées par le plan d'urbanisme (Piano Regolatore Generale ou PRG) sont de ce fait particulièrement contraignantes. L'indice de densité foncière est fixé à 0,03 m^3 par m^2 (ratio entre le volume construit et la surface du terrain), soit sept cent fois moins qu'en zone urbaine. Ce seuil est destiné à empêcher l'érection d'habitations et préserver la vocation agricole de ce fragile territoire. Pourtant, Ciaculli est devenue au cours de ces dernières années le principal front pionnier de l'habitat informel (abusivismo edilizio).

Le « miracle » de Ciaculli

Si les premières traces d'habitat informel à Ciaculli sont décelables dès le début des années 1990, ce n'est qu'à la fin de cette décennie que le phénomène a pris de l'ampleur. Cet îlot agricole a échappé à la vague d'urbanisation qui a déferlé sur Palerme durant les années 1970 et 1980, malgré l'intérêt que lui portaient les spéculateurs[2]. Ciaculli ne manquait pas en effet d'atouts. La borgata se situe aux portes de la ville et constitue de ce fait un point d'expansion privilégié. Elle offre un cadre de vie exceptionnel avec une vue plongeante sur le golfe de Palerme et la Conque d'Or (image 1). Son territoire, exclusivement voué à la pratique de l'agrumiculture, représente enfin une importante réserve foncière à un prix attractif comparé à celui des parcelles urbaines. L'explication de ce « miracle » doit être recherchée dans la géographie criminelle locale : à Ciaculli vit en effet une des plus puissantes familles mafieuses, la famille Greco. Deux raisons l'ont poussée à tenir ce territoire à l'écart de la spéculation. D'une part, il s'agissait de proscrire des opérations immobilières qui, tôt ou tard, auraient fini par attirer l'attention des autorités. D'autre part, il s'agissait de préserver un paysage qui offre, de

2 La spéculation, ne pouvant se développer dans cette partie de Palerme, s'est mécaniquement reportée en direction du nord. Les deux opérations les plus emblématiques de ce mouvement sont la construction de l'aéroport international à Punta Raisi (un des sites les plus inappropriés pour recevoir un tel équipement) et le lotissement de Pizzo Sella (la famille Greco est directement impliquée dans cette opération immobilière).

manière naturelle, une incomparable protection[3]. Seule une longue et étroite route, pour partie bordée par des champs de mandarines, dessert la borgata depuis Palerme. Il est donc impossible d'y accéder sans être aperçu. Les mandariniers sont taillés en forme de parasol pour en limiter la croissance (ils n'excèdent généralement pas deux mètres) et faciliter de la sorte la cueillette. Ils forment ainsi un épais rideau qui met à l'abri les propriétés des regards indiscrets. Enfin, celles-ci sont desservies par des chemins privatifs barrés de portails qui empêchent toute circulation fluide d'un point à un autre du territoire agricole.

Deux évènements sont venus mettre fin à cette situation et permettre du même coup à l'habitat informel de prendre pied à Ciaculli. Le premier est de nature économique. Le commerce de la mandarine est secoué depuis une vingtaine d'années par une violente crise. La chute des cours a provoqué une forte dépréciation de la valeur du foncier agricole : le prix du tumulo[4] a été divisé par deux, passant de 25 millions de Lires dans la période 1980-1985 à 12-13 millions de Lires à la fin des années 1990. Cette crise a mis sur le marché des terrains agricoles au coût d'achat modique ouvrant ainsi la porte à la spéculation foncière. Le second est d'origine criminelle. La mafia palermitaine est confrontée depuis le début des années 1980 à un puissant mouvement de recomposition sous l'effet conjugué d'une sanglante guerre mafieuse et des contrecoups de la lutte antimafia lancée à la suite des attentats contre les juges Falcone et Borsellino. Ces deux processus ont conduit au démantèlement de la famille Greco dont les membres ne sont plus en mesure de contrôler ce territoire et d'en réguler l'utilisation.

Les stigmates de l'urbanisation informelle

L'habitat informel se développe à Ciaculli sous la forme de maisons individuelles (images 1, 2 et 3, pages suivantes) qui contrastent fortement avec l'habitat de cette partie de la Conque d'Or. Les maisons qui sont aujourd'hui construites s'élèvent sur trois ou quatre niveaux, alors que la maison traditionnelle est étroite et basse (deux niveaux au maximum). Cette étroitesse est directement liée à la forme des terrains agricoles longs et étranglés, du fait des partages successoraux et de l'impossibilité de pratiquer un remembrement compte tenu de la forte valeur du foncier agricole du temps où l'agrumiculture constituait une activité rémunératrice. La modeste superficie des habitations s'explique quant à elle par la volonté de mettre en culture le maximum d'espace. Les nouvelles habitations présentent également des façades aux couleurs vives associant le rouge, l'ocre et le rose comme dans le cas de ces deux maisons figurant sur le cliché 1, ou acidulées à l'instar de ces deux autres maisons qui se détachent, au loin, au centre du cliché 2. Les maisons traditionnelles sont faites de pierres qui, avec le temps, se sont recouvertes d'une patine sombre.

3 Ce même paysage procure aujourd'hui un abri comparable à l'habitat informel : cachées par les mandariniers, les nouvelles constructions se remarquent lorsqu'elles sont sur le point d'être achevées.

4 Unité de mesure agricole utilisée dans la Conque d'Or : 1 tumulo équivaut à 1 080 m² (10 tumuli = 1 hectare).

Figure 1 : Vue du Golfe de Palerme depuis Ciaculli (2003)

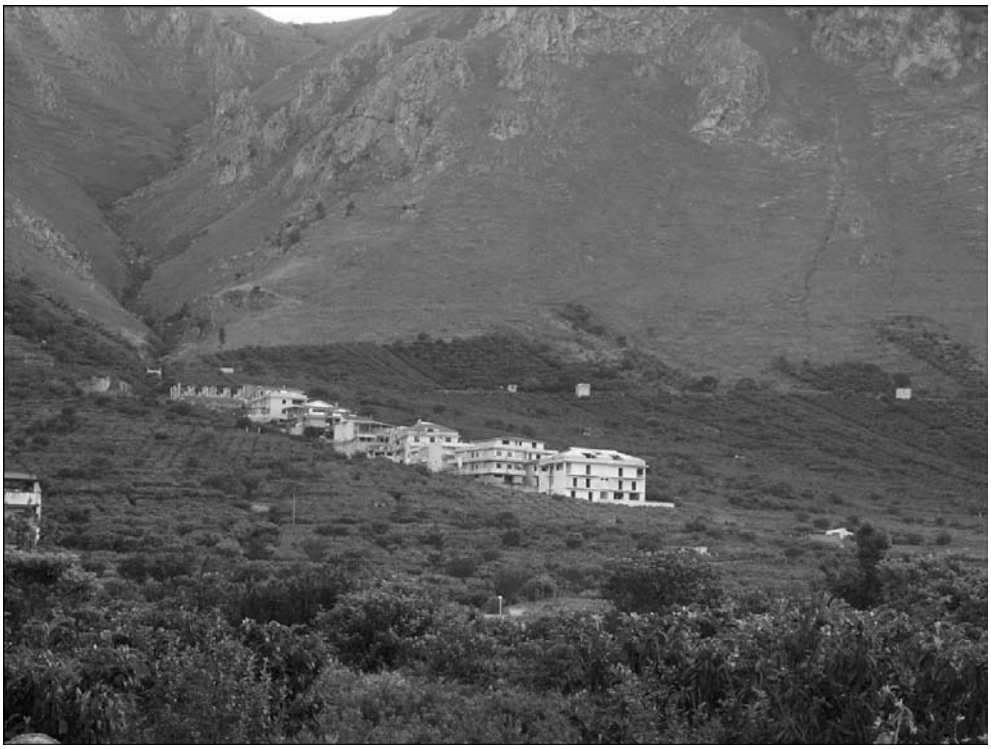

Figure 2 : Constructions illégales dans les hauteurs de Ciaculli (2003)

Figure 3 : Travaux de construction d'une habitation illégale à Ciaculli (2003)

Ciaculli est irrémédiablement marqué par le développement de l'habitat informel. Premièrement, parce qu'il progresse par mitage. L'éparpillement des constructions hypothèque, à terme, toute perspective de requalification du territoire car cela nécessiterait de définir autant de zones d'intervention qu'il y a de groupements d'habitations illégales. Un programme de requalification de cette envergure comporte de telles contraintes qu'il est difficilement envisageable. La destruction de ces groupements d'habitations illégales provoquerait en outre de profondes cicatrices dans le paysage qu'un reboisement mettrait du temps à masquer. Ces constructions sont également susceptibles de modifier localement la circulation des eaux de surface qui est réglée depuis des décennies par un jeu de terrasses et un couvert végétal principalement constitué d'arbres. Nous en avons une illustration avec le groupe d'habitations qui figure sur le cliché 2. Situées en surplomb de la borgata, elles dessinent une longue bande de quelque 7 000 m². Le contrefort sur lequel elles s'appuient a été excavé pour réduire le plan d'inclinaison. Le sol est intégralement bétonné. Aucune d'entre elles ne possède de jardin. Le seul espace non bâti, mais bétonné, forme une petite esplanade devant chaque entrée pour recevoir les automobiles.

Une politique urbaine propice à l'urbanisation informelle

La borgata de Ciaculli est aujourd'hui soumise à une urbanisation rampante faute de protection. L'urbanisation informelle prospère en effet grâce au manque de détermination des autorités municipales à lutter contre ce phénomène et au recours répété à des lois d'amnistie immobilière qui, loin d'y mettre fin, l'alimente et le consolide. Le projet de création d'un parc agricole périurbain à la fin des années 1990 aurait pu, s'il avait abouti, préserver cet espace agricole périurbain de l'urbanisation informelle en lui attribuant une fonction sociale (celle d'un parc récréatif) tout en relançant une agrumiculture en crise.

Agir sans intervenir

Les autorités palermitaines, quel que soit leur ancrage politique, font preuve d'ambiguïtés en matière d'habitat informel. La lutte contre cette forme d'urbanisation relève de la compétence des maires (loi du 28/02/1985). Le constat d'une infraction conduit à l'adoption d'une ordonnance municipale qui enjoint au propriétaire de détruire, sous 90 jours, la construction dépourvue d'autorisation. S'il ne se conforme pas aux injonctions de l'ordonnance, la municipalité peut procéder à la saisie du bien au profit du patrimoine public et faire procéder à sa destruction. Ces ordonnances sont cependant très rarement exécutées. Comment expliquer le décalage existant entre la prise de décision et son exécution ? La législation en matière d'urbanisme fait obligation aux maires de prendre une ordonnance de démolition lorsqu'une construction illégale est constatée. L'article 40 de la loi n°142 de 1990 stipule que les maires et leurs adjoints peuvent temporairement être suspendus voire être démis de leurs fonctions « en cas de violations graves et répétées de la loi ». Si celle-ci les force à intervenir, elle ne les oblige pas pour autant à agir.

La mise en œuvre des procédures de lutte contre l'habitat illégal et la difficulté de les faire aboutir se heurtent à plusieurs obstacles. Abattre une construction illégale est un acte coûteux au plan électoral car une large part de l'opinion publique n'apporte pas son soutien à ce genre d'initiative. Pour partie parce qu'elle ne perçoit pas les enjeux politiques, urbanistiques et environnementaux du phénomène, mais également parce qu'elle se sent concernée, directement ou indirectement, dans la mesure où il s'agit d'une pratique fortement répandue. Une seconde raison tient à l'impossibilité d'expulser les occupants d'une construction édifiée illégalement et de procéder à sa destruction lorsqu'elle constitue leur résidence principale[5]. À cela s'ajoutent les recours juridiques des propriétaires auprès du Tribunal administratif régional pour contester les ordonnances municipales. Le recours possède un effet suspensif : l'exécution des ordonnances est repoussée jusqu'à la proclamation du verdict. Le temps ainsi gagné joue en faveur des propriétaires et non des pouvoirs publics. Une loi d'amnistie peut en effet être votée pendant ce délai et réduire à néant l'action des autorités. Ce délai peut également être mis à profit pour poursuivre les travaux s'ils ne sont pas achevés et créer de la sorte une situation encore plus complexe car si l'habitation est achevée et occupée, il est quasiment impossible d'expulser ses occupants

5 Il convient de remarquer que même si la démolition n'intervient pas, l'édifice demeure saisi et tombe de manière définitive dans le patrimoine public. Bien souvent, les propriétaires n'ont pas conscience que la saisie signifie l'extinction du droit de propriété sur le bien qu'ils possèdent. Ils continuent d'y vivre, convaincus de pouvoir le transmettre à leurs ayants droits ou le mettre en vente. Les propriétaires tirent même un certain bénéfice de cette situation car ils ne doivent s'acquitter ni des taxes ni des impôts municipaux dans la mesure où le bien appartient au patrimoine public.

pour raser l'édifice. Les autorités municipales se heurtent par ailleurs à des difficultés techniques. Pour procéder à la saisie du bien, il est indispensable, au préalable, d'établir un relevé foncier afin d'individualiser la parcelle de terrain sur laquelle il est bâti et déterminer ses dimensions. La saisie s'applique en effet à la fois sur la construction illégale et sur une portion de terrain qui ne peut excéder dix fois la superficie de la construction. Deux faits entravent la bonne marche de cette opération. Le cadastre de Palerme n'est pas à jour. En outre, il n'est pas rare que les droits de propriété ne soient pas toujours clairement établis, en particulier à la suite de partages entre héritiers et de successions conclus sans acte notarié. La commune doit donc s'engager dans une longue et complexe recherche cadastrale pour laquelle elle ne reçoit pas, bien entendu, l'aide du propriétaire. Pour limiter autant que possible la diffusion d'informations qui peuvent lui être préjudiciables, celui-ci se lance dans une stratégie d'obstruction pacifique. Il se refuse ainsi à communiquer les titres de propriété. Il ne mentionne pas les indices susceptibles de faciliter le repérage du lot au cadastre et qui permettent ensuite la délimitation du terrain. Si l'opération de cadastrage est menée à terme, le propriétaire peut alors opter pour une stratégie d'obstruction active. Lorsque le lot est parfaitement repéré, il est nécessaire de procéder au bornage du terrain. À ce moment-là, le propriétaire peut intervenir en retirant ou déplaçant les bornes. Il n'est pas rare qu'il soit nécessaire de recommencer plusieurs fois de suite ce travail de bornage.

L'habitat illégal prospère également parce qu'il dispose d'un espace d'expression sur le terrain et dans le débat public. Les propriétaires tirent profit d'un contrôle défaillant du territoire. Malgré les déclarations d'intention et la détermination des prises de position des autorités, la lutte contre l'habitat illégal ne constitue pas une priorité. La maigre dotation en moyens humains et techniques du service qui en la charge est là pour en témoigner : en 2005, seize employés, dont cinq seulement sont habilités à établir des constats d'infraction sur les lieux, pour couvrir un territoire de 158 000 Km². L'instruction des dossiers est également rendue laborieuse par une informatisation incomplète et les délais nécessaires à l'échange d'informations entre les services compétents (contrôler les permis de construire, vérifier que le propriétaire a déposé ou bénéficie d'une demande d'amnistie…). Or, comme le fait observer le responsable de ce service M. Maranzano, faute de résultats significatifs, aucun signal fort n'est envoyé à la population pour la convaincre de la détermination des pouvoirs publics à combattre l'habitat informel. Par ailleurs, certains propriétaires en situation irrégulière se sont constitués en associations pour défendre leurs intérêts auprès du personnel politique, comme lors de la campagne pour les élections régionales de l'année 2000 où ils sont parvenus à inscrire la question de l'amnistie immobilière en tête de l'agenda politique. Ils n'ont pas hésité à apporter publiquement leur soutien aux candidats des formations de centre-droit (Forza Italia et UDC) favorables à cette mesure.

Les lois d'amnistie immobilière : un instrument inefficace aux effets pervers

L'amnistie immobilière (condono edilizio) constitue le ressort principal de l'habitat illégal. Cette question ne peut s'envisager sans, au préalable, une brève mise en perspective culturelle et politique. La pratique de l'amnistie

est devenue un instrument classique de l'action publique en Italie[6]. Il n'est donc pas surprenant de constater que la pratique de l'habitat illégal n'ait été traitée qu'au travers de l'amnistie immobilière. Celle-ci permet une intervention corrective en mettant fin à une situation d'illégalité : le paiement d'une amende rend légaux l'immeuble édifié sans permis de construire et plus généralement tous travaux ne disposant pas d'autorisation ou ne respectant pas le plan d'urbanisme. La dernière loi d'amnistie immobilière a été adoptée en 2003 (c'est la quatrième en vingt ans).

L'expérience montre que les lois d'amnistie immobilières ne sont pas un instrument efficace pour lutter contre l'urbanisation illégale. Les quatre lois d'amnistie adoptées en l'espace d'une vingtaine d'années, loin d'éradiquer cette pratique territoriale l'ont, bien au contraire, confortée sinon stimulée en lui offrant une solution politique. Le principe de l'amnistie pose problème car c'est une mesure qui conduit à privatiser la relation politique en donnant le sentiment aux administrés que l'État n'est pas là pour répondre à des intérêts publics mais privés. Dans ces conditions, la participation au jeu électoral a pour seul objectif d'améliorer ses positions personnelles même si cela se fait au détriment de l'intérêt général. La politique cesse ainsi d'être un instrument de projection de l'individu hors de son espace-temps et dans le cadre d'un projet collectif, mais un facteur de sédentarisation et d'enfermement dans la sphère privée. Chaque loi d'amnistie constitue par ailleurs une remise en cause du plan d'urbanisme. De prescriptif, celui-ci devient à coups d'entorses officielles un document purement indicatif et cesse d'être le gardien de l'intérêt général. Et comme le remarque Colette Vallat (2000, p. 122), « […] les lois d'amnistie, au moment même où elles [veulent] renforcer la mainmise sur les territoires, [reconnaissent], de fait la faillite de l'aménagement ». Cependant, une loi d'amnistie peut parfaitement se concevoir compte tenu de l'importance acquise par l'habitat illégal et les enjeux urbanistiques qu'il pose : elle permet de mettre à plat une situation et d'engager des actions correctives en matière d'aménagement et de planification. En définitive, ce qui est en cause ce n'est pas l'instrument en soi mais sa mise en œuvre par les pouvoirs publics.

Celle-ci soulève quatre commentaires. Il faut tout d'abord souligner que ce sont des motivations électoralistes qui ont poussé les gouvernants italiens à adopter les quatre lois d'amnistie immobilière. Cette logique n'a pas échappé aux électeurs. Par ailleurs, les amnisties immobilières sont élaborées et mises en œuvre dans une perspective de court terme, faute d'être soutenues par un réel projet territorial. Les programmes de requalification des territoires qui les accompagnent manquent d'amplitude : ils débouchent sur des interventions élémentaires et sans conteste essentielles (équipement en services publics, travaux d'urbanisation primaires et secondaires), mais échouent à donner aux lieux l'urbanité qui leur fait défaut. Celle-ci ne peut s'obtenir qu'au travers d'un urbanisme de fond (effacer les impacts paysagers de l'urbanisation illégale, intégrer les quartiers au système de circulation général, construire une nouvelle identité, faire émerger une sociabilité…). Les programmes de requalification se limitent à prendre acte de l'existant sans le transformer fondamentalement. Les lois d'amnistie immobilières possèdent également un effet incitatif. Systématiquement, les forces de l'ordre observent une recrudescence des infractions avec l'annonce officielle d'une prochaine amnistie. Des propriétaires saisissent l'opportunité qui leur est offerte

6 Les gouvernements, toutes tendances politiques confondues, adoptent régulièrement depuis plusieurs décennies des lois d'amnistie aussi bien au bénéfice des simples particuliers que du monde de l'entreprise. La liste suivante n'est pas exhaustive mais elle permet d'apprécier l'amplitude des infractions ainsi couvertes : habitat illégal, évasion fiscale, cotisations sociales impayées, non acquittement de la contribution audiovisuelle, défaillances dans le paiement de la TVA et de la taxe foncière... Cette banalisation d'une mesure, qui par principe puise sa raison d'être dans son caractère exceptionnel, transparaît dans les titres affichés par certains quotidiens tel celui-ci : « Juin, le mois des impôts et des amnisties ». Il figure en tête d'un article du Giornale di Sicilia paru en juin 2004 qui dresse la liste des échéances fiscales arrivant à terme accompagnée des différentes mesures d'amnistie dont il est permis de bénéficier.

pour légaliser une construction irrégulière et passent ainsi à l'acte. L'amnistie ne peut et ne doit pourtant pas se réduire à un simple facteur déclenchant. Derrière cette recrudescence conjoncturelle, il y a un mouvement de fond dont témoignent les quelque 40 000 dossiers déposés auprès des services municipaux palermitains pour bénéficier de la dernière loi d'amnistie. L'abusivismo edilizio est devenu un phénomène collectif qui transcende toutes les formes d'appartenances aussi bien sociale, que politique et religieuse. Enfin, l'utilisation répétée de l'amnistie a fini par faire naître un sentiment diffus d'impunité. Celui-ci se nourrit de deux convictions. La première porte sur la crédibilité de la sanction. Celle-ci ne peut plus jouer son rôle dissuasif à partir du moment où le sentiment de pouvoir bénéficier à brève échéance d'une mesure d'amnistie est acquis. C'est au rythme d'une loi tous les six ans en moyenne que les pouvoirs publics ont entretenu ce sentiment. Dans une démocratie, la conduite des individus n'évolue pas grâce à la sévérité de la loi qui sanctionne une infraction, mais par la certitude que celle-ci sera jugée, qu'une sentence sera prononcée puis exécutée. C'est la certitude de la sanction et non sa dureté qui est dissuasive. Le moteur principal de l'abusivismo edilizio réside dans la possibilité de pouvoir échapper à la sanction. La seconde conviction concerne le caractère négociable de la règle de droit. En proposant un dédommagement financier en compensation de l'infraction commise, les lois d'amnistie instaurent en quelque sorte un droit d'achat de l'illégal : elles ancrent l'idée que le contournement de la règle peut se négocier et s'acheter. Dans ces conditions, la loi cesse d'être le moteur de la régulation sociale et voit sa fonction dévalorisée, de surcroît lorsque l'amnistie devient un mode ordinaire de gestion du territoire.

L'échec du parc agricole périurbain

L'urbanisation rampante de Ciaculli est directement liée à l'absence de régulation publique dans l'utilisation du sol. La municipalité n'a pas su reprendre la main dans cette partie du territoire palermitain alors même qu'elle disposait à la fin des années 1980 d'une conjoncture favorable avec l'affaiblissement du clan Greco et qu'elle en avait la possibilité avec la création d'un parc agricole urbain. La vocation de ce parc de 800 ha était de préserver la fonction productive de cet espace agricole, tout en le transformant en une aire récréative sous la forme d'un lieu de promenade et de détente pour une ville qui manque cruellement d'espaces verts. Il s'agissait de faire de cet espace agricole un bien public commun en l'ouvrant à la population, sans remettre en cause la propriété des agriculteurs sur les terrains et la production. Leur contribution se limitait à donner accès aux principaux chemins de desserte.

Ce projet n'a pas abouti. Le parc agricole devait voir le jour avec l'entrée en vigueur du nouveau plan d'urbanisme qui avait notamment pour objectif de ressouder l'espace urbain et l'espace rural. Huit années ont été nécessaires pour le rédiger, l'adopter et le promulguer (la rédaction a débuté en 1994 et s'est achevée en 2002). Cela a pesé sur la motivation des porteurs du projet (élus, techniciens, acteurs de terrain) qui, progressivement, se sont désinvestis. La coopérative (Il Nespolo) pour préparer la création du parc a fermé ses portes à la fin de l'année 1998 avec le tarissement des subventions municipales[7]. Cette coopérative a notamment procédé à des interventions paysagères (restauration des sentiers, entretien des murets…) qui asso-

7 Le coût de l'eau constituait le principal problème des agrumiculteurs. Le clan Greco contrôlait depuis de longues années la plupart des puits assurant l'irrigation des parcelles, revendant l'eau à un prix nettement supérieur à celui du marché. Pour mettre fin à cette dépendance et soutenir les activités de la coopérative (remise en état des entiers, élagages des entiers, reconstruction des murets…), la municipalité de Palerme s'est engagée à prendre en charge les deux tiers de l'eau consommée par les agrumiculteurs auprès d'une petite société qui exploite une source dans les environs.

ciaient agriculteurs et personnes en réinsertion sociale[8]. Ces interventions ont pour partie été financées par la municipalité. A cela s'ajoute le refus de la région sicilienne de valider le partenariat public/privé sur lequel reposait le projet (seul dispositif permettant une utilisation publique d'un espace privé), imposant ainsi le recours à l'expropriation pour la constitution du parc. Une opération d'une telle envergure nécessite des fonds que la municipalité ne possède pas. Enfin, dès lors où le principal artisan du projet, le maire Leoluca Orlando qui avait fait de la création de ce parc agricole un symbole fort de la politique de requalification urbaine et de lutte contre la mafia a quitté la municipalité en cours de mandat (à la fin de l'année 1999) pour briguer la présidence de la région, le projet a cessé de constituer une priorité pour la municipalité.

Deux temporalités s'entrechoquent ici ; deux temporalités que la municipalité n'est pas parvenue à concilier. Il y a tout d'abord la temporalité propre au projet de parc agricole : celui-ci nécessite, pour aboutir, des délais d'élaboration et de lancement relativement brefs. Aussi s'inscrit-il dans le court terme par son caractère opérationnel. Il y a ensuite la temporalité du document d'urbanisme de référence (le PRG) dont la rédaction et l'adoption requièrent du temps du fait de sa complexité intrinsèque et des enjeux (urbanistiques mais aussi politiques et sociaux) dont il est porteur. Huit années ont été nécessaires à l'accomplissement de ce processus. Il s'agit là d'une durée somme toute ordinaire qui, néanmoins, n'est pas en adéquation avec les exigences du projet de parc agricole. Au-delà des contingences politiques, des changements de stratégie à la tête de la municipalité et des ambitions électoralistes de tel ou tel, qui constituent immanquablement des facteurs de premier plan, ce jeu de temporalités ne doit en aucune façon être négligé pour rendre compte de l'échec du parc agricole périurbain.

Conclusion

Au-delà des transformations en cours, une constante se dégage de l'évolution contemporaine de Ciaculli : l'incapacité des autorités à contrôler ce territoire et à en réguler les usages, favorisant de la sorte le développement d'une régulation parallèle tantôt d'origine criminelle tantôt d'origine sociale.

Comment réguler l'utilisation d'un territoire agricole périurbain soumis à la pression grandissante du marché immobilier ? C'est la question qui, en filigrane, a guidé ce texte. Un territoire ne peut être protégé qu'à partir du moment où une fonction lui est assignée et que cette fonction jouit d'une légitimité sociale et politique suffisamment forte pour que les pouvoirs publics et la société locale garantissent la pérennité de cette fonction ; la pérennité de cette fonction mettant à l'abri le territoire de transformations non désirées et/ou non maîtrisées. Dans le cas de Ciaculli, c'est une dynamique économique qui est à l'origine du développement de l'agrumiculture et de la constitution de ce territoire agricole dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cette dynamique économique est aujourd'hui à bout de souffle. En conséquence,

8 La coopérative était alors dirigée par l'agrumiculteur Salvino Bonnacorso. Je lui exprime ici toute ma reconnaissance car il fut un guide précieux dans la découverte de ce territoire et de son histoire.

seule l'introduction d'une nouvelle dynamique est susceptible de préserver la vocation agricole de ce territoire et ses qualités paysagères. Le projet de parc agricole périurbain visait précisément cet objectif par la promotion dans ce territoire d'une fonction économique (le renouvellement de l'agrumiculture) et d'une fonction sociale (la création d'un espace récréatif pour les citadins). Cette démarche avait le mérite de rompre avec une approche nostalgique (le maintien du caractère exclusivement agricole du territoire) et contemplative des lieux (la constitution d'un « espace vert » aux portes de la ville), déconnectée des réalités socio-économiques et par conséquent non opérationnelle. La création de ce parc aurait sans nul doute permis de « sanctuariser » cette partie de la ville et la tenir éloignée ainsi de la pression du marché immobilier. La municipalité n'est pas parvenue à introduire cette indispensable régulation publique qui fait qu'un territoire acquiert une valeur autre qu'économique et une fonction sociale.

Le développement de l'habitat informel à Ciaculli met en lumière le rôle des signes dans la construction d'un territoire. Des signes émis par les autorités et qui prennent la forme de discours et de prises de position, de décisions (administratives, politiques) et de textes (ordonnances municipales, décrets), mais aussi la forme de silences, de non-dits et de non-intervention. L'absence de signes possède autant d'importance, peut-être même davantage, que les signes tangibles et matériels dans la détermination des conduites des individus et dans les processus de régulation sociale. C'est en effet au travers ce jeu complexe de signes que l'urbanisation informelle à Ciaculli trouve son espace d'expression et ses possibilités de consolidation.

Note : constructions illégales et raccordements aux réseaux

L'enjeu pour les propriétaires en situation irrégulière est de raccorder leurs habitations aux réseaux techniques urbains. Tout propriétaire qui désire être raccordé aux réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et de téléphone doit fournir aux entreprises compétentes un certificat d'habitabilité attestant du caractère légal de l'habitation que lui délivrent les services de l'urbanisme. Les propriétaires d'habitations illégales de Ciaculli ne peuvent, bien entendu, prétendre à ce certificat. Ils disposent cependant de solutions alternatives pour bénéficier du confort moderne. Jusqu'au milieu des années 1980, il était fort aisé de se faire raccorder, de manière irrégulière, aux réseaux techniques. L'entreprise nationale d'électricité (ENEL) comme l'entreprise municipale d'approvisionnement en eau (AMAP) ne soumettaient leurs abonnés à aucun contrôle. Grâce à la complicité d'agents corrompus, contre lesquels aucune sanction n'était prise, des milliers de logements illégaux ont été desservis en eau et en électricité pendant des décennies. La loi d'amnistie immobilière de 1985 a mis fin à ce procédé en interdisant aux entreprises de réseau, sous peine de poursuites, de raccorder les habitations démunies de permis de construire. L'ENEL l'applique rigoureusement aujourd'hui, infligeant de lourdes sanctions aux techniciens contrevenants. Ce n'est pas le cas de l'AMAP qui se contente d'une déclaration sur l'honneur du caractère conforme du logement. Les habitations illégales de Ciaculli peuvent être raccordées de deux façons au réseau électrique. Avant que les travaux ne débutent, le propriétaire sollicite de manière tout à fait légale le raccordement de sa parcelle au réseau électrique en invoquant l'exercice d'une activité agricole. Sa demande ne peut lui être refusée car la loi garantit que toute activité puisse bénéficier d'une alimentation électrique. L'ENEL lui installe un équipement de type industriel distribuant du courant à 360 volts. Il ne reste plus qu'à effectuer une modification –opération élémentaire pour un électricien– pour obtenir une desserte en 220 volts. Le propriétaire en tire également avantage car la tarification industrielle est inférieure à la tarification civile. Autrement, le propriétaire d'une construction illégale s'entend avec un propriétaire en situation régulière pour établir une dérivation à partir de son implantation électrique : le montant des factures est réparti entre les deux utilisateurs selon les modalités qu'ils ont, au préalable, fixées. Cette solution est particulièrement contraignante car elle place le propriétaire de la construction illégale en situation de dépendance. Aussi est-elle peu utilisée. Ce sont souvent les membres d'une même famille qui y ont recours car les liens de parenté sont considérés comme un gage d'entente et de loyauté. L'alimentation en eau peut également être obtenue par deux procédés. Soit par le branchement au réseau officiel en profitant de la bienveillante négligence de l'AMAP, soit par le creusement d'un puits bien que la loi l'interdise. Cette eau est exclusivement destinée au fonctionnement de l'habitation dans la mesure où elle n'est soumise à aucune analyse régulière. Les résidents utilisent l'eau minérale pour leur consommation personnelle. Le raccordement aux réseaux de téléphone et de gaz domestique n'est plus indispensable aujourd'hui. La généralisation de la téléphonie mobile rend superflue la possession d'une ligne fixe. L'impossibilité d'avoir accès au réseau de gaz est contournée par l'utilisation de bouteilles ou de citernes individuelles ainsi que par l'utilisation d'équipements de cuisine et de chauffage électriques.

Bibliographie

BARATTUCCI Chiara : *Urbanisations dispersées*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

BARBERA Giuseppe : « Tra produttività e bellezza : i girdini di agrumi della Conca d'Oro », *Giardini di agrumi. Limoni, cedri, e aranci nel paesaggio agrario italiano*, Alberta Cazzani dir., Brescia, Grafo, 1999, pp. 93-106.

BRESC Henri éd. : *Palerme 1070-1492*, Paris, Autrement.

BRESC Henri : « Les jardins de Palerme (1290-1460) », *Mélanges de l'École française de Rome*, n°84, 1993, pp. 55-127.

BUCCAFUSO Antonino éd. : *Rapporto su Palermo. Indagine sulle condizioni socio-economiche delle famiglie*, Palermo, Città di Palermo, 1999.

CALDO Costantino : *La città globale. Cultura « centrale » e comunità locali nella ripartizione dello spazio geografico*, Palermo, Palumbo, 1984.

CANCILA Orazio : *Palermo*, Bari, Laterza, 1999.

CANNAROZZO Teresa : *Palermo tra memoria e futuro*. Riqualificazione e recupero del centro storico, Palermo, Publisicula, 1996.

CANNAROZZO Teresa : « Palermo : contraddizioni e conflitti », *L'Universo*, n°2, 1997, pp. 148-165.

CANNAROZZO Teresa : « Palermo. Mezzo secolo di trasformazioni », *Archivio di studi urbani e regionali*, n°67, 2000, pp. 101-140.

CANNAROZZO Teresa : « Speculazione e criminalità : Palermo », 1950-2000. *L'Italia è cambiata*, F. Indovina, L. Fregolent, M. Savino éd., Milan, Franco Angeli, 2000, pp. 430-454.

CANNAROZZO Teresa : « Palermo : ieri, oggi, domani », *L'Universo*, n°4, 2003.

CANNAROZZO Teresa : « Palermo : il martirio di un piano orfano », *Archivio di studi urbani e regionali*, n°80, pp. 123-143, 2004.

CUSIMANO Girolamo : « Agrumi, mafia, organizzazione del territorio », *Archivio storico per la Sicilia orientale*, Fascicoli I-III, 1993-1994, pp. 145-203.

CUSIMANO Girolamo : « La cultura idraulica nel bacino del Mediterraneo : territorio e irrigazione in Sicilia », *Geotema*, n°4, 1996, pp. 109-122.

DE SPUCHES Giulia : « Palermo metropoli mediterranea. Esperienza del limite », *Petites et grandes villes du Bassin méditerranéen. Etudes autour de l'œuvre d'Etienne Dalmasso*, C. Vallat éd., Rome, Collection de l'Ecole française de Rome, 1998, pp. 383-397.

DE SPUCHES Giulia, GUARRASI Vincenzo, PICONE Marco : *La città incompleta*, Palerme, Palumbo, 2003.

FLORIO Emanuela dir. : *Analisi d'impatto delle politiche strutturali 2000-2006 nel comparto agrumicolo in Sicilia*, Catania, Regione Siciliana – CORERAS (Consorzio regionale per la ricera applicata e la sperimentazione), 2006.

I parchi agricoli comunali come strumento attivo e integrato di attuazione del PRG orientato al miglioramento produttivo, sociale, ambientale del territorio agricolo romano. Relzaione generale. ECOMED – UNPR (Parchi agricoli), 2004.

Il progetto Life per il Parco agricolo di Palermo. Un modello di gestion per la tutela e la valorizzazione dell'area periurbana di Ciaculli, Croceverde Giradina. Palermo, Unione europea (DG XI), Città di Palermo, Confederazione italiana agricoltori, 1994.

ISTAT : *Tredicesimo censimento generale della popolazione e delle abitazioni*. I grandi comuni, 1991.

LA MANTIA Tommaso : « Le tecniche colturali nella frutticoltura periurbana della Conca d'Oro di Palermo », *Terze giornate tecniche SOI. Orto, floro, frutticoltura amatoriale*, 13-14 novembre, Cesena, Società orticola italiana, 1997, pp. 47-53.

LUPO Salvatore : « Nei giardini della Conca d'Oro », *Italia contemporanea*, n°156, 1984, pp. 43-53.

LUPO Salvatore : *Il giardino degli aranci. Il mondo degli agrumi nella storia del Mezzogiorno*, Venezia, Saggi Marsilio, 1990.

MACCAGLIA Fabrizio : « Main basse sur Palerme. Planification et reconstruction de la capitale sicilienne depuis 1943 », *Histoire urbaine*, n°21, 2008, pp. 71-88.

MAGNAGHI Alberto : *Le projet territorial*, Sprimont, Mardaga, 2003.

MORELLO Michele : *Organizzazione, piano e governo urbano*. A partire di Palermo, Milan, Franco Angeli, 2002.

MORELLO Michele : *Governare la quotidianità*. Sindaci in Sicilia, Milano, Franco Angeli, 2007.

PALERMO, Pier Carlo : *Trasformazioni e governo del territorio*. Introduzione critica, Milano, Franco Angeli, 2006.

RECLUS Elisée : *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes*. *L'Europe méridionale (Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne, Portugal*, 1876, Paris.

ROCHEFORT Renée : *Le travail en Sicile. Étude de géographie sociale*, Paris, PUF, 1961.

RONCAYOLO Marcel : *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1997.

VALLAT Colette : *Rome et ses borgate (1960-1980)*, Rome, École française de Rome, 1995.

VALLAT Colette : « L'urbanisation illégale dans les grandes villes méditerranéennes : consolidation d'une pratique informelle », *Les très grandes villes dans le monde*, E. Dorier-Apprill éd., 2000, pp. 105-133.

LE MARAÎCHAGE PÉRIURBAIN, UN FACTEUR DE RECOMPOSITION SOCIO-TERRITORIALE AU NORD-CAMEROUN : LE CAS DE NGAOUNDÉRÉ

Eric Joël Fofiri Nzossié et Joseph Pierre Ndamé

Université de Ngaoundéré (Cameroun)

fofiri_eric@yahoo.fr, ndamejoseph@yahoo.fr

Ngaoundéré est la capitale de la province de l'Adamaoua, une région à vocation essentiellement pastorale. L'intensification de la pratique de l'agriculture intra et périurbaine s'y présente comme la conquête d'un espace culturellement acquis à l'élevage bovin. La présence de cette activité dans la ceinture périurbaine est significative de l'influence qu'exercent les éleveurs dans le fonctionnement de la ville. En effet l'élevage bovin a toujours modelé l'organisation et la gestion de l'espace urbain et périurbain (affectation de l'utilisation du sol, création des infrastructures économiques, relations sociales…). La pression conjuguée d'une démographie galopante et celle des agriculteurs en mal de terre de cultures, transforme de plus en plus les réserves pour les pâturages en éléments essentiels du cadre de vie des habitants de la ville élargie. La présente étude aborde le problème de la recomposition du territoire et des nouveaux types de rapports entre les différents acteurs qui le partagent et pose la question de savoir comment comprendre le développement remarquable du maraîchage périurbain à Ngaoundéré depuis quelques années.

Nous formulons l'hypothèse que ce développement s'accompagne depuis une dizaine d'années d'une transformation de l'usage de l'espace périphérique caractérisée par le recul de l'élevage bovin, en même temps qu'il est source de modifications des rapports entre les peuples. Ces changements contribuent à la dynamique urbaine marquée par une extension spatiale incontrôlée et une extrême dépendance du centre vis-à-vis de sa périphérie en produits frais.

L'approche méthodologique adoptée a mobilisé une recherche de terrain conduite dans la ville de mars à octobre 2004 auprès de 94 maraîchers (Fofiri, 2004) et de juillet à octobre 2005. Une enquête complémentaire a été réalisée en juillet 2007 dans les deux principaux bassins maraîchers de Ngaoundéré (Marza au sud et Dang au nord) sur un échantillon réduit de 35 acteurs dont 20 producteurs, 10 grossistes et 5 propriétaires fonciers choisis au hasard. Il s'agissait à partir des entretiens guidés de comprendre les mutations observées dans l'usage du sol périurbain et dans les rapports entre les acteurs des différents segments de la filière maraîchère. Cela nous a permis de saisir le caractère désormais multifonctionnel de cette activité qui, non seulement intègre des acteurs inattendus, mais permet désormais aux uns et aux autres, de participer pleinement à la dynamique de la ville de Ngaoundéré.

Fofiri Nzossié E.J. et Ndamé J.P. : « Le maraîchage périurbain, un facteur de recomposition socio-territoriale au Nord-Cameroun : le cas de Ngaoundéré ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Une tradition rurale liée à l'élevage et qui a longtemps fait ombrage à l'agriculture

L'agriculture intra et périurbaine a longtemps été freinée par la pratique de l'élevage bovin qui reste l'activité principale des Foulbé installés sur le plateau de Ngaoundéré depuis la conquête musulmane du XIXe siècle. Ces peuples, gros propriétaires de bétail et maîtres du sol n'ont jamais accordé la moindre importance à l'agriculture. Cette activité était réservée aux peuples minoritaires de la région en l'occurrence les Mboum, Gbaya et Dii dont le pouvoir et les moyens étaient très limités.

La présence de l'élevage dans la zone périurbaine de Ngaoundéré s'explique par la l'abondance du pâturage et l'aménagement autrefois dans les environs, de nombreuses sources natronées (ou lahorés)[1] découvertes par les bergers peulh et qui ont entraîné la dissémination autour de la ville des marchés à bétail (Tello, Dang, …).

La modernisation du secteur de l'élevage à la fin des années 1970 par la mise en œuvre du « plan viande »[2], conduit à un abandon progressif des lahorés, et à une complémentation de l'alimentation des animaux par les tourteaux, les plantes fourragères et les sels natronés[3]. D'où une diminution des mouvements de transhumance sur le plateau au profit de quelques ranchs. La conjonction de tous ces facteurs a rendu disponibles, en zone périurbaine, des dizaines d'hectares, et diversifié un système foncier traditionnel entièrement contrôlé par les éleveurs.

Des conditions naturelles et humaines tout aussi favorables au développement d'une agriculture périurbaine

Sous-ensemble de la dorsale de l'Adamaoua, le plateau de Ngaoundéré est une vaste surface de près de 2 500 km² où les densités restent relativement faibles (moins de 15) par rapport à la moyenne nationale qui est de 35 hab/km². Les sols sont fertiles mais assez fragiles du fait du lessivage par les eaux de ruissellement (figure 1). Le climat est de type soudano-Guinéen avec des températures presque toujours fraîches pour la région (22°C en moyenne), et des précipitations moyennes annuelles abondantes pour la région (1500 mm), provenant d'une saison pluvieuse qui s'étend sur 7 à 8 mois (de fin mars à octobre ou novembre selon les saisons). Les 4 ou 5 autres mois correspondent à la saison sèche.

Ces caractéristiques du cadre physique constituent des arguments de taille pour une production agricole en général et maraîchère en particulier dans cette zone de transition entre le Sahel et la zone équatoriale humide.

Cependant, Ngaoundéré est une ville d'environ 150 000 habitants, dominée par l'Islam[4]. Il s'agit d'une capitale régionale qui a longtemps gardé une forte tradition rurale et dans laquelle l'augmentation de la population a été très lente, à cause d'une absence de perspectives de développement (NDAMÈ, 2000 : 132)[5]. C'est depuis la fin des années 1970 que la ville connaît une nouvelle dynamique déclenchée par la construction du terminal transcamerounais en 1974, l'érection de la ville en chef-lieu de province en 1983 et la création d'une université régionale à la périphérie nord de la ville en 1993.

1 « La carte de Ngaoundéré au 1/200 000e porte des noms des lieux qu'on retrouve rarement ailleurs en pays Peulh : lahoré (à une dizaine de km au sud de Ngaoundéré), Mbawré (à une dizaine de km à l'ouest et à l'est de Ngaoundéré) […] et Lahoré-Mbaworé près de l'ancien village Laokobong » (Boutrais J., 2001). Les lahorés en langue locale (Foulfouldé) sont des mares d'eau contenant des carbonates de sodium cristallisés naturels (natron), autrefois très utiles pour la complémentation minérale de l'alimentation des animaux.

2 Le « Plan viande » (1974) visait à professionnaliser l'activité en incitant les éleveurs à se stabiliser à travers la création de ranch. L'objectif était de réduire, voire mettre fin au phénomène de transhumance et ses conséquences (fréquentation des zones de pâturage infectées par la mouche tsé-tsé, perte/vol des animaux, ou chute dans des ravins…).

3 Ces sels étaient exploités plus au nord, mais leur acheminement vers Ngaoundéré était rendu difficile par le mauvais état de la route.

4 Cette population regroupe aujourd'hui la presque totalité des ethnies du Cameroun et celles de quelques pays voisins. Un habitant sur deux est musulman.

5 Ngaoundéré appartient à une région qui a longtemps renvoyé à un certain nombre d'images jugées défavorables, voire dévalorisantes : zone d'élevage, faible niveau d'urbanisation, faible taux de scolarisation, pourcentage élevé d'agriculteurs, taux de chômage important…

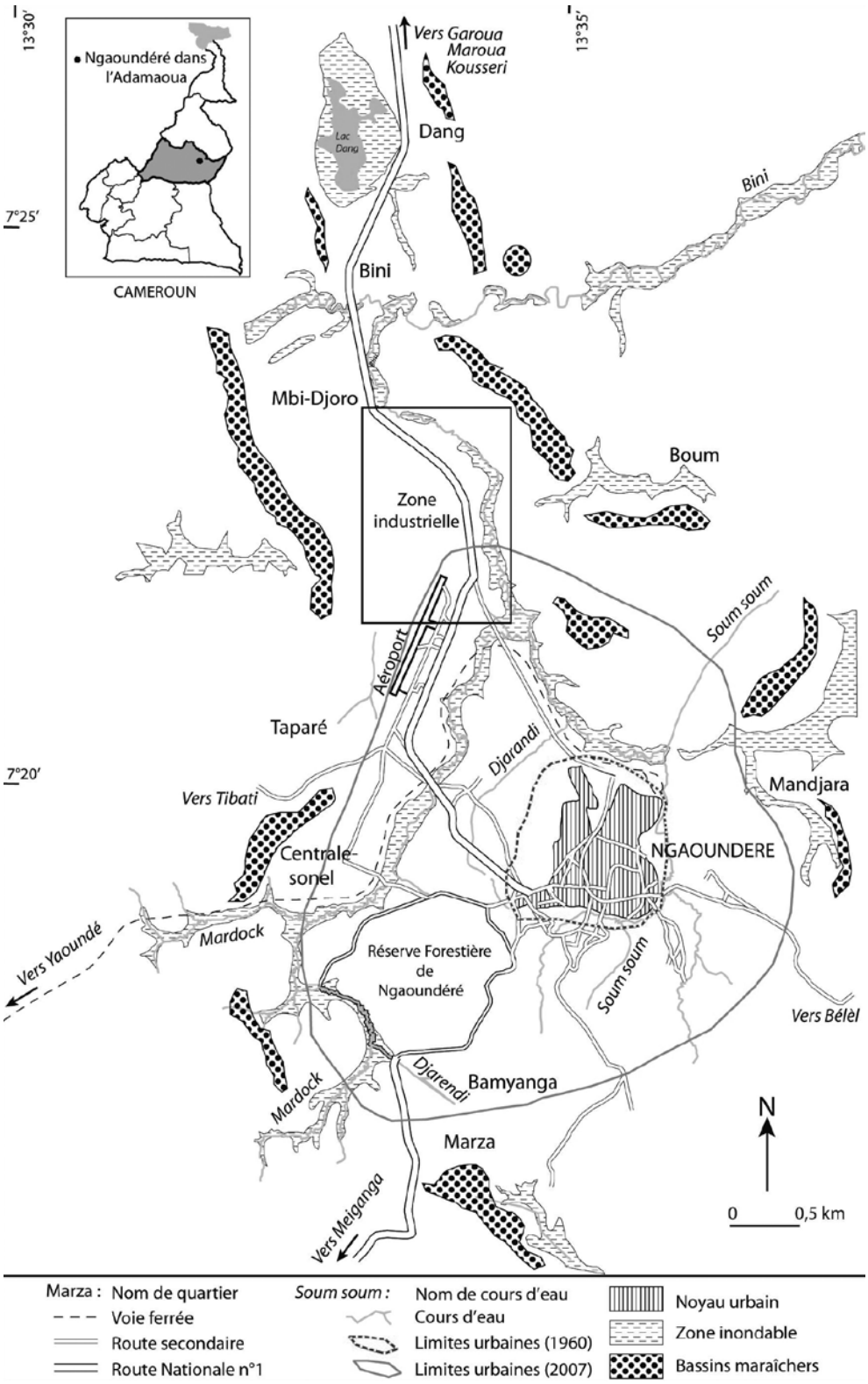

Figure 1 : Evolution de la ville de Ngaoundéré et sa périphérie

Source : Feuille topographique Ngaoundéré 2c au 1/50000, IGN Paris, 1972

Ces trois éléments ont intensifié la migration d'une population nombreuse et diversifiée en direction de cette localité. Par ailleurs, Ngaoundéré bénéficie du passage de la route nationale N°1 qui relie le sud du pays à la ville de Kousseri, localité frontalière de N'Djamena (Tchad), ce qui lui ouvre des perspectives de marchés dans une région où l'insécurité alimentaire reste permanente.

Les agricultures périurbaines face à de nouvelles opportunités

L'agriculture urbaine et périurbaine est devenue progressivement une source de revenus non négligeable pour de nombreux ménages des zones soudano-sahélienne et soudano-guinéenne. Les jardins de très petites tailles, localisés dans les bas-fonds et les vallées marécageuses sont apparus à l'intérieur ou à la périphérie des agglomérations au début des années 1980 (VALÉRIE, 1989). Cette activité a d'abord valorisé les zones inondables peu propices à d'autres utilisations, en procurant un revenu à court terme à des petits producteurs sans investissement (KAHANE et al., 2005). A Ngaoundéré depuis une dizaine d'années, ce type d'agriculture porte surtout sur la production intensive des fruits et légumes dont la demande a considérablement augmenté à la faveur de la relance économique, de la croissance démographique, de la constitution d'une classe sociale moyenne, et de l'élargissement du marché de consommation.

Le maraîchage concerne en effet les légumes traditionnels et les produits originaires des climats tempérés, introduits par les colons pour leur propre consommation et qui sont de plus en plus consommés aujourd'hui par l'ensemble de la population (tomate, haricot vert, poivron, etc). Ces légumes accompagnent les céréales consommées sous forme de boules et représentant plus de 53% de la ration énergétique des populations (MINPAT, 1984). Ce sont généralement des espèces à croissance rapide et à haute valeur nutritive (WESTPHAL et al., 1985; BAILEY, 2003), capables de générer sur de petites surfaces, des revenus supérieurs au salaire minimum mensuel des fonctionnaires (GOCKOWSKI et al., 2003) et dans un délai relativement court par rapport aux céréales (WATSON et al., 2002). Ces caractéristiques contribuent au développement du maraîchage dans les villes du nord Cameroun. Celles-ci satisfont désormais la demande de leurs populations, à partir de la production locale, et constituent même des viviers pour certains pays voisins (Tchad, Soudan).

Le maraîchage, une filière en pleine expansion…

Les légumes sont dans toutes les villes du nord Cameroun, l'objet d'un marché important en volume, mettant en jeu une diversité d'acteurs. Ceux-ci sont devenus de plus en plus organisés. La production vendue a cessé d'être le surplus d'une consommation familiale, pour devenir une véritable production de masse qui intègre tous les ingrédients d'une économie de marché. La commercialisation des produits emprunte deux types de circuits : les circuits courts limités à la ville de Ngaoundéré, et les circuits longs s'étendant jusqu'aux villes de Garoua, Maroua, Kousseri plus au nord ; N'Djamena et Khartoum respectivement au Tchad et au Soudan (figure 2).

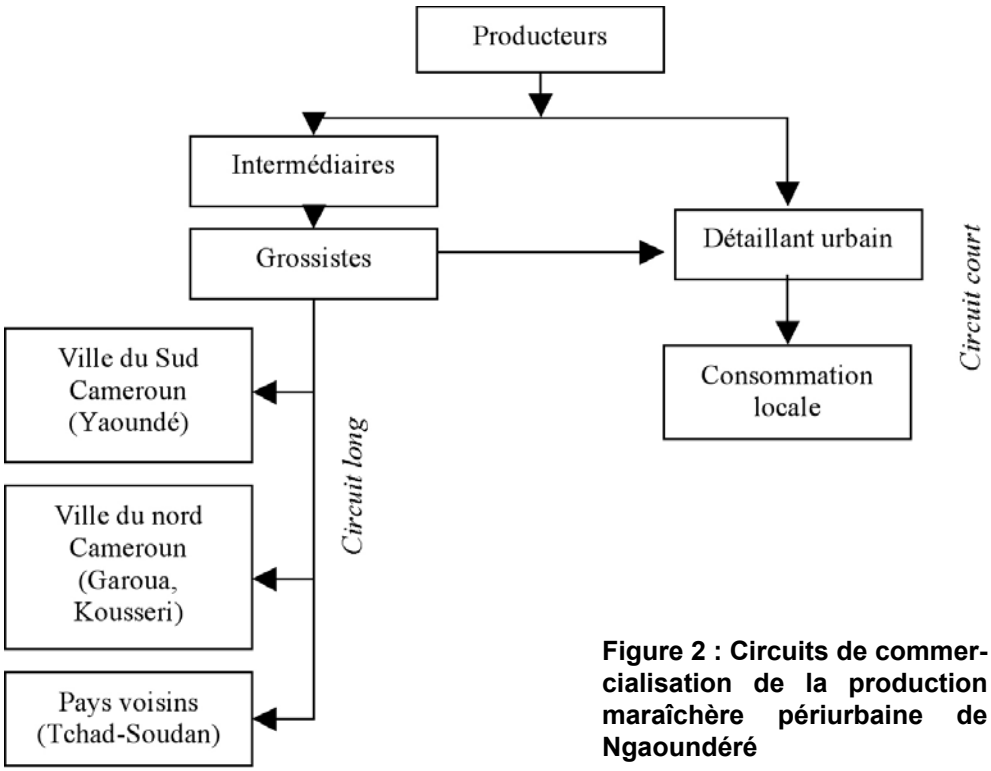

Figure 2 : Circuits de commercialisation de la production maraîchère périurbaine de Ngaoundéré

Par ailleurs, de nouvelles techniques culturales sont entreprises à travers une mécanisation par traction animale qui accroît régulièrement les rendements, même si la majeure partie des travaux (de l'ordre de 80%), est encore réalisée par l'homme (figure 3). Les agriculteurs sont passés aujourd'hui d'une agriculture consommant et produisant peu sur des petits espaces, à une agriculture consommant et produisant beaucoup sur de grands espaces grâce aux investissements, à l'utilisation des intrants, et à l'assistance technique des agents du Ministère de l'Agriculture. On assiste enfin à un développement de systèmes assurant une meilleure conservation du «capital naturel» à travers la rotation des cultures, la restitution de la matière organique, et la mise en place de techniques de lutte contre l'érosion par la formation des billons.

Figure 3 : Opérations manuelles de préparation des sols et de traitement phytosanitaire des cultures

La modernisation du secteur vient du fait que les nouveaux producteurs savent désormais comment faire face à une demande urbaine en constante progression. La création de véritables filières leur permet aujourd'hui de répondre de manière souple à la pression d'un marché de consommation local qui s'étend, et de se voir restaurer dans leurs relations avec la ville.

… Qui aboutit à la pluriactivité des acteurs

Le maraîchage urbain et périurbain à Ngaoundéré est désormais une activité structurée autour d'une multitude d'acteurs d'origines ethniques diverses.

- Les Bamoun, peuple de vieille tradition maraîchère originaire de la province de l'Ouest sont les promoteurs de cette activité à Ngaoundéré. Ils sont les principaux producteurs et on estime aujourd'hui leur nombre à un millier. Leur arrivée remonte à 1990 suite à la saturation du marché des légumes dans le sud Cameroun[6]. Deux types de rapport ont toujours existé entre les producteurs-migrants et les peuples locaux éleveurs de tradition et maîtres du sol : l'accès à la ressource foncière et à la main-d'œuvre agricole. Motivés par les gains substantiels obtenus par les Bamoun sur des espaces qu'ils considéraient comme incultes[7], les autochtones se mettent progressivement à leur propre compte, passant ainsi du statut d'ouvrier agricole d'hier à celui de producteur concurrent d'aujourd'hui. Cette implication dans le segment production, vient ainsi renforcer leur présence déjà forte dans la filière maraîchère, et notamment dans la commercialisation.

- Les peuples locaux, détenteurs d'un pouvoir financier fort, tiré généralement de l'élevage ou du commerce des produits manufacturés, contrôlent le commerce régional.

- La vente de gros est l'apanage des Arabes Choa, Kanouri et Foulbé qui assurent le contrôle de tout le segment commercialisation en fournissant la matière première[8] pour le conditionnement des produits. Ils s'appuient sur la présence dans les zones de production des leurs qui assurent ainsi les fonctions d'intermédiation entre producteurs et grossistes.

- L'implication des autochtones dans la production et leur maîtrise du segment commercialisation, leur assure déjà le contrôle de la filière au nord Cameroun, tandis que les producteus-migrants orientent leurs bénéfices dans le secteur du transport urbain (figure 4).

Figure 4 : Reconversion des taxis conventionnels et taxis motos dans le transport des produits agricoles

6 Le marché des légumes du sud Cameroun est surtout constitué des deux principales métropoles du pays que sont Yaoundé (capitale politique) et Douala (capitale économique). Ces deux villes ont jusqu'à la fin de la décennie 1980 été approvisionnées par la production de l'Ouest, notamment du Noun, avant de connaître l'assaut des producteurs de cette région. D'où la recherche de nouveaux marchés dans les villes du nord Cameroun.

7 La production maraîchère de contre-saison qui procure plus de gains substantiels se fait dans les zones marécageuses que les propriétaires ont toujours jugé impropres à des utilisations autres que celle des pâturages.

8 Le conditionnement des produits maraîchers (tomates, poivrons, piment…) se fait dans les cartons de récupération de Diamaor, huile de coton produite par la Société de développement du coton (SODECOTON).

Cette recomposition sociale qui se fait autour de l'activité met en exergue la multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine en même temps qu'elle consacre l'acceptation de l'agriculture et des agriculteurs dans la territorialité urbaine au travers de sa contribution au développement de l'économie.

Des stratégies offensives d'adaptation à la proximité urbaine

L'agriculteur périurbain est en passe de réhabiliter l'agriculture dans cette zone d'élevage. Il est devenu un vrai producteur de biens alimentaires dont les stratégies de conquête reposent sur trois éléments majeurs :

- Le fait qu'il ait gagné en crédibilité lui donne désormais un accès plus facile aux équipements, et notamment la terre grâce à un système foncier traditionnel devenu moins rigide. Le droit coutumier ici fait de plus en plus preuve de souplesse, d'adaptation, en transcendant les identités de lignée, de religion, de quartier ou de village. Dans les localités de Dang, Mawoui, les autochtones, les migrants et les éleveurs peuls, disposés à franchir le pas, ont crée selon leurs termes, une entente qui porte sur l'usage du foncier périurbain en définissant les règles d'accès à la terre valables pour tous. On assiste ainsi à la naissance de nouveaux territoires autour de la ville, qui intègrent aujourd'hui des activités autrefois antagonistes (figure 5).

Figure 5 : Troupeau de bœufs en pâture sur une parcelle en friche, qui jouxte un vaste champ de culture entouré d'une haie morte

Cette illustration marque le signe d'une acceptation mutuelle entre éleveurs et agriculteurs dans une zone longtemps marquée par les conflits agropastoraux.

- L'agriculteur urbain a reçu le soutien des pouvoirs publics et dispose aujourd'hui des moyens financiers pour investir ; d'autant plus que les offres de crédits se sont multipliées depuis dix ans. Il a acquis une mentalité urbaine qui lui permet d'accepter plus facilement un brassage des gens et des idées. Les éleveurs qui étaient réticents au départ, sont devenus des pluriactifs. Ils prennent de plus en plus en considération les autres productions (céréales, maraîchage, fruits, …), jugées plus rentables et concurrentes de la production laitière par exemple.

- Enfin, le fait que les premiers à se lancer dans le maraîchage en zone périurbaine soient des fonctionnaires et des commerçants n'a jamais été rédhibitoire. Ce qui importe aujourd'hui pour l'agriculteur urbain, c'est d'aller au-delà de ses seuls impératifs de production, et conforter ses relations avec la ville comme ce fut le cas pour les éleveurs.

Les contraintes futures face à l'intensification agricole

Sans anticiper sur l'avenir, il semble évident que la compétition pour l'accès à la terre agricole autour de Ngaoundéré est grandement ouverte en raison des succès de l'intensification agricole et de l'insertion progressive des campagnes dans les échanges marchands. Et même si actuellement la vocation agricole des terres exploitées n'est pas menacée, l'évolution rapide des activités met en évidence quelques contraintes qui pourraient freiner cette expansion rapide :

- L'augmentation des terres de culture afin de satisfaire à la demande pourrait rapidement poser des problèmes parce que dans certaines zones périurbaines à forte vocation pastorale, il sera difficile aux agriculteurs de convaincre les éleveurs de céder leurs terres. Les législations existantes en matière foncière restent complexes, insuffisantes ou inadaptées à cause d'une superposition des droits (droit coutumier et droit officiel).

- Par ailleurs, les coûts de rentabilité peuvent devenir à un moment donné très élevés s'il faut collecter des produits dans des zones mal desservies par un réseau routier impraticable comme c'est souvent le cas. Ceci fait que la filière ne pourra continuer à progresser que dans des zones à fort potentiel agricole et ayant des conditions agro-écologiques propices, à l'instar des bassins de production de Dang au nord et Marza au sud de la ville.

- Il existe également une concurrence avec la filière informelle dont la gestion est plus simple et efficace, car parfois plus rémunératrice pour l'agriculteur, d'autant plus qu'un marché urbain principal et plusieurs marchés secondaires existent dans la ville et à sa périphérie.

- Enfin l'expansion de l'agriculture périurbaine rend la pression foncière importante et la sécurité du foncier encore plus complexe, notamment dans les zones pastorales où pourrait se poser le problème des plantes fourragères.

Conclusion

D'un point de vue macro-économique, il apparaît de plus en plus évident que le développement de l'agriculture périurbaine et l'accroissement dans la durée des revenus des producteurs supposent : l'intensification de l'utilisation des terres; la diversification des cultures; la valorisation de la production agricole par la transformation et la commercialisation des denrées existantes et de nouveaux produits, et sa restauration dans ses relations avec la ville. Les formes de relations que l'on observe aujourd'hui entre éleveurs et agriculteurs sont appelées à évoluer malgré les contraintes pour aboutir à un vrai partenariat. Les éleveurs en devenant agriculteurs à la périphérie, participeront à l'invention de nouveaux territoires. Ces mutations socio territoriales s'opèrent plus à partir des initiatives locales que sous l'impulsion de l'État. Il y'a donc là un exemple intéressant de recomposition spatiale et économique (utile et efficace puisqu'elle répond à l'évolution de la demande) qui fonctionne bien grâce à l'autorégulation qu'opèrent entre elles les populations concernées. Cependant, ces mouvements sont pour le moment, l'œuvre de petits éleveurs citadins plus ouverts aux innovations. Pour ce qui est des moyens et des gros éleveurs (plus de 500 têtes), plus conservateurs, on peut d'ores et déjà se demander jusqu'où ils seront prêts à céder leurs pâturages qu'ils considèrent comme «leur patrimoine», au profit d'une agriculture qu'une grande majorité d'entre eux continuent à considérer comme incompatible avec l'élevage.

Bibliographie

BAILEY J.M. : *Aliments du pacifique : les feuilles vertes que nous mangeons*. Version française du Manuel de la CPS n° 31, 2000. Service de publication du secrétariat général de la communauté du pacifique (CPS), Graphoprint, Nouméa, Nouvelle Calédonie, 2003, 97 p.

BOUTRAIS J. : « Un lieu pastoral en Adamaoua : le lahoré de la Vina' ». In *Revue Ngaoundéré-Anthropos*, Volume VI, 2001, pp : 43-61

FOFIRI NZOSSIÉ E J. : *Le maraîchage à Ngaoundéré : acteurs et stratégies des exploitants*. Mémoire de Maîtrise en géographie, Université de Ngaoundéré, 2004, 68 p.

GOCKOWSKI J., MBAZO'O G., MBAH et FOUDA MOULENDE T.: « African traditional leafy vegetables and the urban and peri-urban poor », In *Food Policy*, 28: 221-235, 2003

GOCKOWSKI J., SOUA M., ELONG P. et DAVID O, cités par Dongmo T. et al dans « L'agriculture périurbaine à Yaoundé: Ses rapports avec la réduction de la pauvreté, le développement économique, la conservation de la biodiversité et de l'environnement », In *Topicultura*, 2005 Vol.23 N°3, Pp: 130-135

KAHANE R., TEMPLE L., BRAT P. et DE BON H. : « Les légumes feuilles des pays tropicaux : diversité, richesse économique et valeur santé dans un contexte très fragile », in Parrot L. (ed), Njoya A. (ed.), Temple L. (ed.), Assogba-Komlan F. (ed.), Kahane R. (ed.), Ba Diao M. (ed.), Havard M. (ed.). *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne. Environnement et enjeux sanitaires*. Paris : L'Harmattan, 2008, pp : 119-130

MINPAT, Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire : *Enquête Budget Consommation auprès des ménages*. Sept. 1983 - Sept. 1984, Yaoundé, tome 1, 99 p.

NDAMÈ, J.P. : « L'Adamaoua : une région camerounaise en pleine mutation ». In *La Revue de Sciences Sociales Ngaoundéré–Anthropos*, Volume V, 2000, pp 127-148.

SIMEU KAMDEM M., FOFIRI NZOSSIÉ E J.: « Le maraîchage à Ngaoundéré : contraintes de production et risques sanitaires ». In Parrot L. (ed), Njoya A. (ed.), Temple L. (ed.), Assogba-Komlan F. (ed.), Kahane R. (ed.), Ba Diao M. (ed.), Havard M. (ed.). *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne. Environnement et enjeux sanitaires*. Paris : L'Harmattan, 2008, pp : 161-168

TCHOTSOUA M. et al. : « Dynamique des usages des vallées péri-urbaines de Ngaoundéré : cas de la plaine inondable de Marza », in *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales* ; colloques séminaires, éditions IRD, 2002.

VALÉRIE A.C. : « Initiatives collectives en Afrique tropicale : le rôle des associations spontanées et des coopératives dans la filière maraîchère périurbaine ». *Economie des filières des régions chaudes*. Actes du Xe séminaire d'économie et de sociologie. 11-15 Sep.1989, Montpellier, France, 1989, pp 597-603.

WATSON J. W., Eyzaguire P. B., (ed.) : « Home gardens and in situ conservation of plant genetic resources in farming systems ». Proceeding of the *second International Home Gardens Workshop* 17-19 July 2001, Witzenhausen Federal Republic of Germany, 2002. 184 p.

LE MARAÎCHAGE MARCHAND DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE : UNE NOUVELLE FORME D'AGRICULTURE URBAINE LOIN DE LA VILLE ?

Audrey Fromageot

UMR Metafort

audrey.fromageot@laposte.net

À la charnière des XXe et XXIe siècles, l'essor des cultures vivrières pour des marchés urbains en pleine expansion constitue une des mutations majeures du monde rural ouest-africain. L'intensification des relations villes-campagnes profite fréquemment aux espaces ruraux proches des villes. Les campagnes les plus dynamiques sont aussi les plus urbanisées, à l'exemple des ceintures maraîchères des métropoles africaines. Ces spécialisations agricoles sous influence urbaine ne se limitent pourtant pas aux espaces périurbains comme le prouve la géographie du maraîchage au nord de la Côte d'Ivoire.

En effet, depuis les années 1990, la production pendant la saison sèche de légumes frais à destination des villes de la côte ivoirienne s'est diffusée dans les savanes sénoufo à la frontière ivoiro-burkinabée. Cette spécialisation régionale est inattendue compte tenu de la fragilité des légumes destinés en partie aux consommateurs abidjanais situés à plus de 400 km des lieux de production. Le maraîchage marchand du nord de la Côte d'Ivoire offre donc l'image paradoxale d'une agriculture de type périurbain loin de la ville. Une analyse fine des acteurs et de leurs pratiques circulatoires révèle néanmoins combien ce paradoxe n'est qu'apparent.

L'article restitue partiellement les résultats d'un doctorat mené au sein de l'UMR PRODIG en partenariat avec le programme de recherches Petits Barrages du centre IRD de Bouaké en Côte-d'Ivoire[1] (FROMAGEOT, 2003). La recherche s'appuie sur l'analyse d'une base de données recueillies de façon privilégiée auprès des acteurs du maraîchage, producteurs et commerçants pour la saison 1999-2000. L'échelle locale privilégiée lors des enquêtes articule trois niveaux d'observation : celui de 534 maraîchers, de leurs 285 familles et des 21 communautés locales de résidence. Les 21 sites de production retenus, répartis entre campements de culture, villages et petites villes ont fait l'objet d'un choix raisonné pour refléter les différenciations fines des espaces ruraux transfrontaliers selon des critères sociaux (communautés sénoufo, assimilées ou dioula), techniques (bas-fonds aménagés ou non de retenues d'eau) et spatiaux (degré d'accessibilité et de desserte des sites par rapport aux centres urbains locaux et aux grands axes de circulation).

1 Programme dirigé de 1996 à 2000 par M. Philippe CECCHI, écologue et chargé de recherches à l'IRD.

Fromageot A. : « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une nouvelle forme d'agriculture urbaine loin de la ville ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Le maraîchage sénoufo, illustration du « vivrier marchand »

En Afrique de l'ouest, si les dynamiques rurales sont souvent perçues au travers de celles des zones forestières, l'essor du vivrier marchand (CHALÉARD, 1996) dans les campagnes soudaniennes rappelle que les facteurs de renouvellement rural participent également aux mutations des savanes. Ces dernières, confrontées à des évolutions aussi majeures que la raréfaction des ressources en terre et en eau (RAISON, 1993), le renversement ou l'abandon des pratiques migratoires précédemment dirigées vers les chantiers urbains et forestiers des zones côtières (BEAUCHEMIN, 1999), ou encore la libéralisation des filières cotonnières, vérifient les capacités de résilience des sociétés rurales qui ne se replient pas sur des productions d'autoconsommation mais diversifient leurs systèmes de production en développant des cultures vivrières à des fins commerciales.

Le maraîchage marchand

Le maraîchage qui s'est généralisé depuis le début des années 1990 dans les campagnes sénoufo à la frontière ivoiro-burkinabée (figure 1) est une illustration de la diversification et de la commercialisation accrue des productions vivrières. La production de légumes en partie destinés aux villes du sud de la Côte d'Ivoire est pratiquée pendant la saison sèche dans les bas-fonds humides. Cette spécialisation régionale est inattendue, compte tenu des distances avec la métropole abidjanaise éloignée de 400 à 600 km des zones de production. Le maraîchage illustre ainsi l'essor du vivrier marchand, c'est-à-dire de productions anciennement autoconsommées et dont la commercialisation accrue pallie les revenus désormais aléatoires des anciennes cultures commerciales, à l'exemple du coton, tout en répondant à la demande croissante des populations urbaines, notamment celle d'Abidjan.

L'apparition d'un maraîchage régional dans les savanes ivoiriennes et burkinabées ne correspond pas à une spécialisation dans une ou quelques productions légumières d'origine étrangère et destinées à des marchés extérieurs plus ou moins lointains et à une clientèle aisée. Les objectifs commerciaux partagés par tous les producteurs s'appuient sur des cultures extrêmement variées qui reflètent la diversité passée et actuelle des légumes en Afrique de l'Ouest. Les définitions des cultures maraîchères reposent le plus souvent sur leurs modes de préparation culinaire en salade et surtout dans les sauces accompagnant les plats de base servis quotidiennement (riz, pâte de maïs ou tô, igname, etc.) tant à la campagne qu'en ville. Ces définitions adoptent le point de vue des consommateurs. Les enquêtes menées en 1999-2000 auprès de 534 maraîchers rendent compte du maraîchage depuis ses producteurs. La diversité de leurs choix culturaux oriente leur activité tout autant vers l'approvisionnement en légumes frais des clientèles variées des métropoles que des marchés ruraux de proximité. En effet, les maraîchers produisent à la fois des légumes couramment et anciennement consommés par les populations locales (rurales et urbaines) et des légumes d'origine étrangère pour une clientèle aisée ou expatriée résidant principalement dans la métropole.

Fromageot A. : « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une nouvelle forme d'agriculture urbaine loin de la ville ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

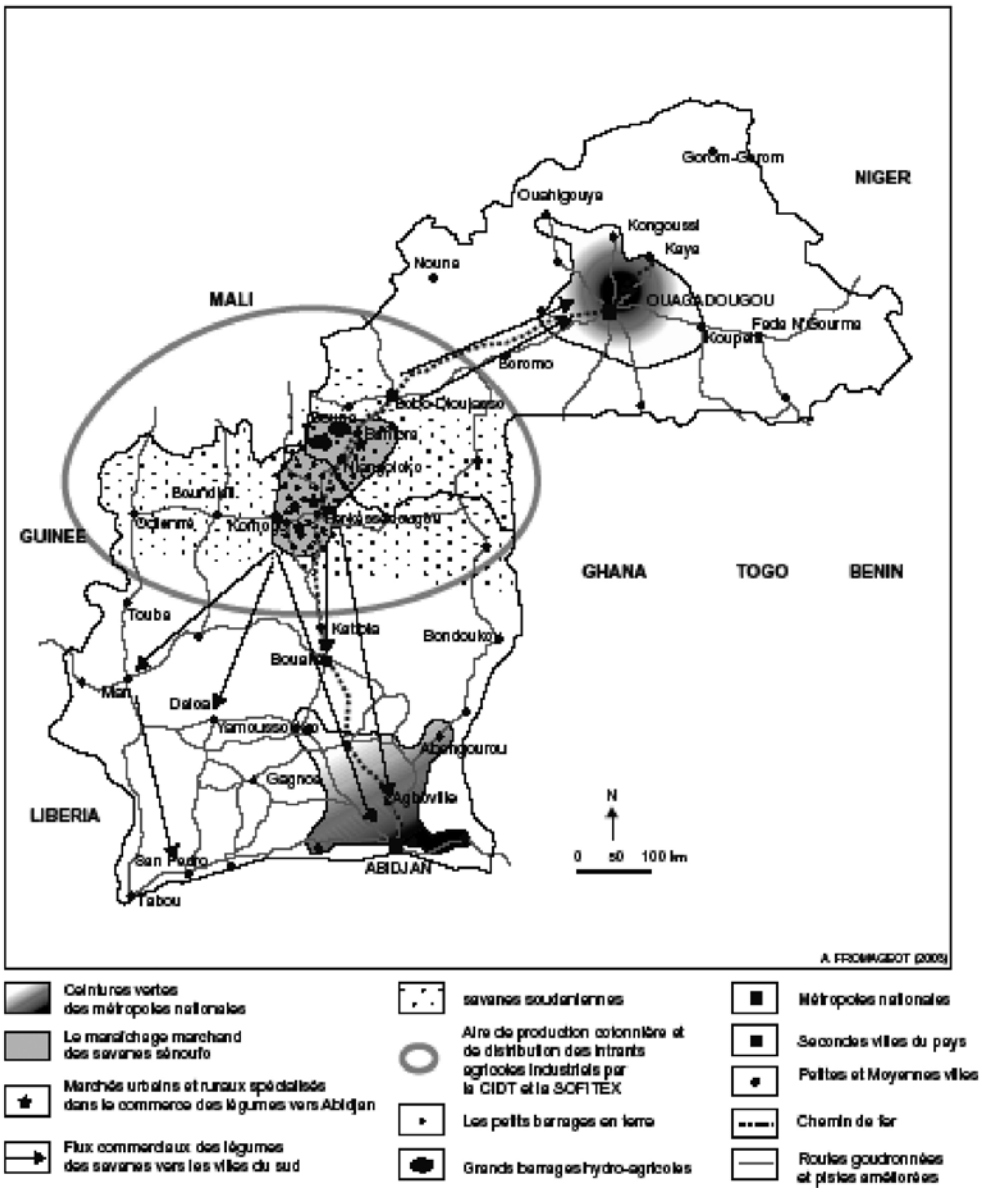

Figure 1 : Spécialisation régionale dans le maraîchage marchand à la frontière ivoiro-burkinabée

L'ouverture vers des marchés urbains en extension et comprenant une clientèle fortunée a donc soutenu et diversifié les productions. Comme pour l'ensemble du vivrier marchand, la demande urbaine croissante est bien le moteur de l'engouement maraîcher et de la diversification légumière. Toutefois, elle ne suffit pas à elle seule à expliquer la localisation et la pérennisation de cette spécialisation régionale dans des productions fragiles loin d'Abidjan.

Une spécialisation régionale à la localisation inattendue

Les savanes sénoufo, aux marges de leur territoire national, sont les campagnes les plus éloignées des métropoles de ces pays : Abidjan et Ouagadougou. Dans un modèle classique de répartition spatiale des productions vivrières par rapport aux pôles urbains qui les rassemblent et les consom-

Fromageot A. : « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une nouvelle forme d'agriculture urbaine loin de la ville ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

ment, ces campagnes semblent peu propices au développement et à la généralisation du maraîchage, d'autant que les légumes sont réputés fragiles et dépendants des conditions de stockage, de collecte et de transport. Si les études des ruralistes africanistes rendent compte de la diversité des localisations des productions vivrières destinées aux marchés urbains et de l'existence d'un commerce à longue distance du vivrier marchand en Afrique (CHALÉARD et alii., 1990), il demeure communément une vue limitative de la géographie du maraîchage pour l'approvisionnement des agglomérations. Les questions de distance entre les sites maraîchers et les villes guident généralement les choix de localisation, notamment dans le contexte des pays tropicaux du Tiers-Monde où les transports sont, en quantité et en qualité, limités ou aléatoires.

Le maraîchage marchand en pays sénoufo représente ainsi une rupture vis-à-vis des schémas classiques de sa localisation par rapport aux marchés urbains. En outre, sa mise en œuvre par de petits producteurs indépendants surprend dans la mesure où leurs faibles possibilités d'investissement limitent a priori leurs capacités à surmonter une situation géographique pénalisante. Ces constats invitent à présenter les contextes et les déterminants ayant favorisé l'émergence d'une telle spécialisation a priori périurbaine loin de la métropole abidjanaise.

Comprendre l'inattendu : des programmes de désenclavement régional aux pratiques commerciales des acteurs

Si la spécialisation maraîchère dans la zone de savane ivoirienne peut s'expliquer par des conditions biogéographiques favorables aux productions légumières, en revanche son éloignement de plusieurs centaines de kilomètres de la métropole abidjanaise demeure une exception dans la géographie du maraîchage en Afrique de l'ouest, généralement limité aux espaces périurbains. Comprendre cette localisation suppose de situer tout d'abord l'essor du maraîchage marchand sénoufo dans des évolutions régionales et nationales récentes. En effet, le maraîchage bénéficie de l'héritage d'anciens programmes de développement rural, de l'aménagement passé d'infrastructures, ainsi que de la densification du semis des petites et moyennes villes. Enfin la densification récente du peuplement, des marchés ruraux et des petites villes, associée au renversement des dynamiques migratoires, se marque à la fin du XXe siècle par l'émergence de nouveaux acteurs impliqués dans les relations villes-campagnes et le commerce longue distance du vivrier marchand.

Désenclavement régional et maraîchage loin de la ville

Le maraîchage est loin de correspondre à l'apparition spontanée d'une nouvelle spéculation. S'il ne relève pas de l'application de modèles de développement agricole exogènes (à l'instar des périmètres irrigués et rizicoles des années 1970), il s'appuie en revanche sur un déjà long passé de program-

mes de développement agricole et rural dont les modalités ont puisé dans les perceptions de savanes soudaniennes enclavées du fait de leur éloignement des pôles d'activités métropolitains et de la géographie littorale du « miracle ivoirien » (FROMAGEOT, 2005).

Historiquement, l'enclavement des savanes soudaniennes est relatif tant elles ont pu se situer, aux temps précoloniaux, au cœur d'échanges anciens entre milieux forestiers et sahéliens, animant des carrefours commerciaux majeurs (Kong, Djenné). A partir de la colonisation, la concentration des investissements et des infrastructures pour l'économie de plantation dans le sud ivoirien ne « crée » pas seulement « une région sous-développée » dans les savanes devenues simple réservoir de main-d'œuvre (AUBERTIN, 1983), mais provoque également l'enclavement de cette région, dans les faits (faiblesse et retards des aménagements de desserte depuis les centres urbains et décisionnels littoraux), comme dans les représentations des acteurs locaux et extérieurs.

En Côte-d'Ivoire, c'est en 1974 que se réalise la prise de conscience du clivage croissant entre le nord « enclavé » et le sud du pays. Le Président HOUPHOUET-BOIGNY effectue une « tournée de l'intérieur » à l'issue de laquelle l'Etat s'engage à limiter « les disparités de développement entre régions »[2]. Cet objectif, concrétisé par le Plan Urgence Nord (PUN) passe en priorité par le désenclavement des savanes et par leur aménagement. Le PUN comprend ainsi un volet routier associé à des infrastructures hydrauliques mais aussi scolaires et sanitaires. Pour autant, les équipements routiers tardent à se mettre en place. Jusqu'en 1980 le principal axe méridien reliant les savanes à Abidjan n'est bitumé que jusqu'à Katiola. Entre 1980 et 1987 l'axe est goudronné jusqu'à Ferkéssédougou et Korhogo. Il faut attendre les années 1990 pour le revêtement des routes reliant Ferkéssédougou au poste frontière de la Léraba et l'achèvement d'un nouveau tronçon goudronné entre Korhogo et Niakaramandougou (sur la route Ferkéssédougou-Abidjan). Le programme routier se marque aussi à la fin des années 1970 par la construction de six ponts sur le fleuve Bandama et ses principaux affluents (le Badénou, le Bou et la Bagoué). Ces ouvrages autorisent les liaisons presque en toutes saisons sur les pistes majeures (comme celles reliant Korhogo à Diawala et Tengrela) et limitent l'enclavement des communautés rurales à l'échelle régionale. Enfin, la bonne desserte régionale est également assurée par les choix nationaux de croissance agricole et de développement rural centrés, dans les savanes soudaniennes, sur la diffusion du coton comme culture commerciale et son encadrement par des sociétés nationales : CIDT et SOFITEX[3]. Ces dernières, jusqu'à leur récente privatisation dans les années 1990, assuraient ainsi un entretien assez complet des pistes principales et secondaires.

Le maraîchage marchand bénéficie indéniablement du désenclavement des campagnes sénoufo. Toutefois, s'il s'appuie sur l'existence d'axes goudronnés méridiens relativement récents, il réclame et dynamise l'existence de réseaux commerçants anciens et nouveaux permettant la collecte et la redistribution des productions vers Abidjan.

2 Extrait du discours du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY prononcé à Korhogo le 19 mars 1974 cité par le quotidien Fraternité Matin, édition du 19 mars 1974.

3 CIDT : Compagnie Ivoirienne pour le Développement des fibres Textiles

SOFITEX : Société burkinabè pour le développement des Fibres Textiles

Choix commerciaux des producteurs et pratiques circulatoires

L'évocation de la commercialisation des légumes repose sur un certain flou car les circuits des producteurs aux consommateurs sont divers, ramifiés, combinés, directs ou indirects. Aussi, les difficultés pour analyser le monde marchand en Afrique de l'ouest sont connues (GREGOIRE, LABAZEE, 1993) en particulier lorsqu'il s'agit du commerce du vivrier. «Le » marché lui-même, entendu comme le lieu physique et géographique des transactions, est varié. Le schéma (Figure 2) résume en 5 types la diversité des commerçantes intervenant dans le négoce des légumes : des grossistes situées dans les grandes villes régionales (type 1) aux producteurs-détaillants (type 4) et aux regrattières[4] (type 5), en passant par les semi-grossistes (type 2) et les détaillantes locales (type 3)[5]. C'est donc la diversité des modalités de vente qui permet à une pluralité d'individus relevant de différentes catégories sociales de participer au maraîchage.

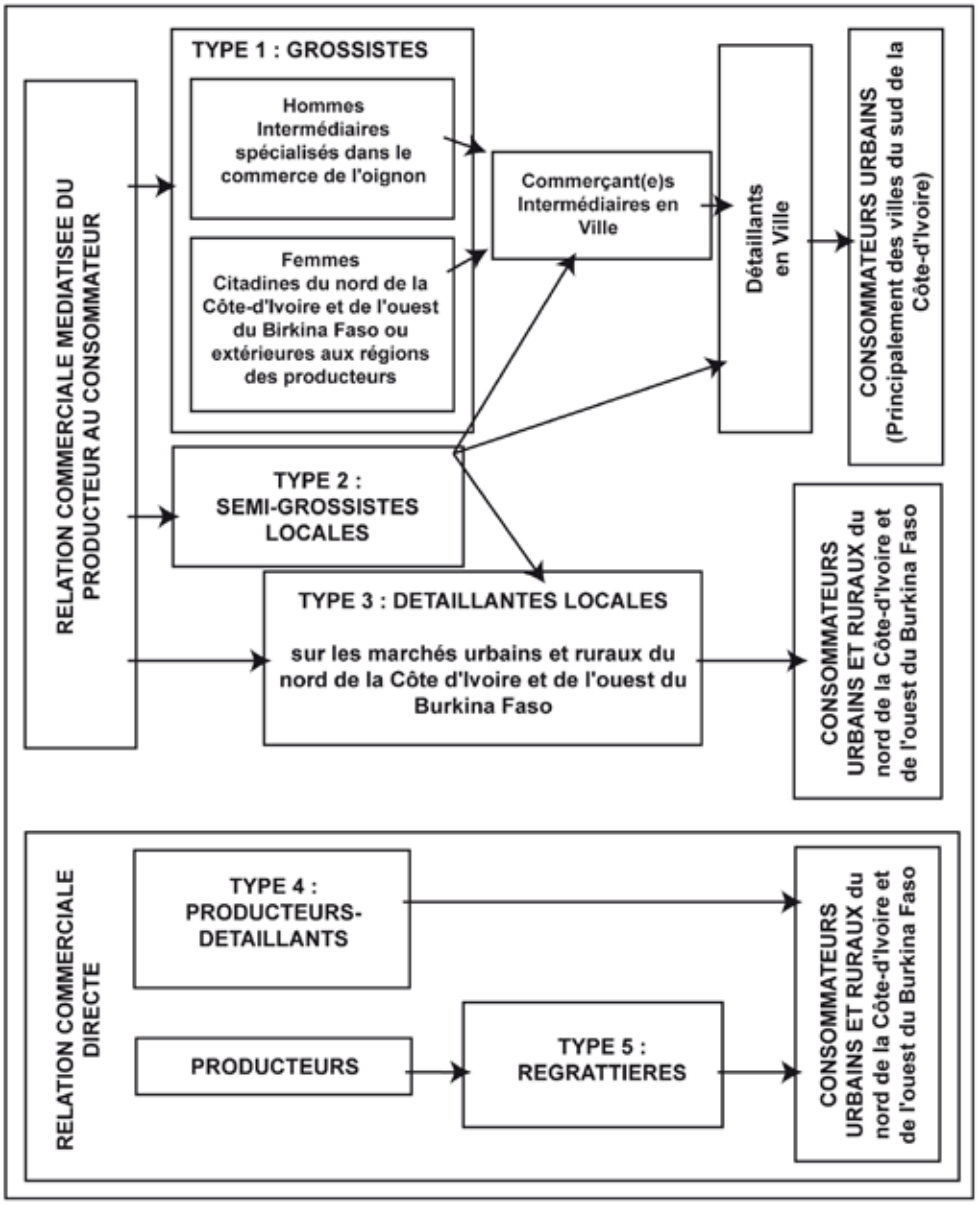

Figure 12 : Circuits commerciaux des légumes des producteurs sénoufo

4 Regrattier, ière : « celui ou celle qui vend au détail et de seconde main des marchandises de médiocre valeur » (Littré, tome 5)

5 La distinction des catégories adopte le point de vue des producteurs et prend ainsi quelques libertés par rapport aux définitions des types de commerçants. Si les maraîchers parlent de « clientes » pour les commerçantes, beaucoup les différencient selon les adjectifs de « grosses », « moyennes » ou « petites » mais aussi de «citadines » ou de « rurales » selon les quantités qu'elles achètent et leur localité de résidence. Pour la catégorie des semi-grossistes il ne s'agit donc pas, au sens strict, d'intermédiaires entre les grossistes et les détaillants. Cette souplesse dans l'emploi du terme permet de ne pas figer des catégories d'acteurs qui restent hétérogènes en Afrique de l'Ouest et difficiles à définir [voir sur ces questions Chaléard, 1996, pp. 518-528].

Cependant, les maraîchers se répartissent inégalement entre deux orientations commerciales principales. Une minorité a les moyens de fournir une production en quantité et en qualité de légumes variés pour les grossistes qui animent les circuits d'approvisionnent de la métropole abidjanaise, forte de 4 millions d'habitants avant les événements du 19 septembre 2002. En revanche, pour la majorité, les objectifs marchands s'organisent à grande échelle dans la mesure où la vente est soit directe et au détail ou réalisée par l'intermédiaire de détaillantes ou de regrattières sur les marchés ruraux régionaux. Les inégalités économiques entre producteurs recouvrent donc des contrastes en termes de vente, de marchés visés et des pratiques circulatoires qui leur sont associées.

Les possibilités d'écoulement direct au détail ou de vente aux détaillantes des marchés locaux rendent le maraîchage attractif pour les cadets de famille et les femmes aux moyens limités (temps personnel, capacités d'investissements, accès à la terre et aux transports). Majoritaires parmi les maraîchers, ces cadets sociaux n'utilisent pas les grands axes de circulation reliant les savanes à Abidjan, mais animent un dense réseau de marchés ruraux. Ce faisant, leur activité maraîchère soutient les filières d'approvisionnement d'Abidjan en légumes frais en retenant dans le maraîchage de petits producteurs qui travaillent partiellement pour les plus gros. Ce sont ces derniers qui produisent pour le commerce lointain.

Ces jeux d'échelles, entre le commerce local à proximité des sites de production et les filières marchandes de longue distance, révèlent une certaine segmentation et inégalité des pratiques circulatoires des producteurs mais également une nouvelle géographie des territoires du vivrier marchand, moins limitée à l'ombre portée des villes. C'est parce que les femmes et les jeunes se limitent à des productions pour les marchés locaux et à des pratiques circulatoires de proximité, que leurs parents aînés peuvent participer aux filières nationales et internationales d'approvisionnement d'Abidjan.

Ces articulations d'échelles et d'acteurs sont essentielles pour comprendre la géographie du maraîchage marchand sénoufo et, avec elle, la diversification et l'intensification des échanges entre les savanes et les régions urbanisées du littoral. Elles rappellent également que, ni la totalité des productions, ni l'ensemble des acteurs du maraîchage, ne participent à ces échanges des savanes vers Abidjan. De ce point de vue le désenclavement apparaît relatif et suppose de s'interroger plus précisément sur les acteurs qui favorisent et pérennisent l'activité maraîchère loin de la métropole.

Les acteurs d'une agriculture périurbaine loin de la ville

L'émergence de nouvelles figures parmi les acteurs locaux du maraîchage explique la localisation de cette activité et son maintien. Le développement du maraîchage s'inscrit en effet dans un contexte de renversement des migrations entre les savanes et les villes de la Côte. Ces évolutions se marquent par l'arrivée, parmi les acteurs des dynamiques agricoles, des « mi-

grants de retour ». Deux figures se détachent : le jeune migrant masculin de retour au village, à la fois producteur et commerçant de ses légumes, et les femmes commerçantes.

Le rôle des jeunes maraîchers « migrants de retour »

Le maraîchage est pratiqué par une grande variété d'individus représentant la communauté rurale dans sa dualité homme-femme et la diversité de ses statuts familiaux et sociaux (chefs et cadets de famille, mariés et célibataires). Les parcours individuels menant au maraîchage sont également divers. Ainsi, 35 maraîchers se distinguent parmi les 534 exploitants interrogés lors de la saison 1999-2000. Il s'agit d'anciens migrants revenus s'installer récemment dans leur village d'origine. Ils représentent ce que les récentes études sur les migrations en Afrique sub-saharienne désignent sous le terme de « migrants de retour ». Cette expression qualifie des ruraux qui ont émigré pendant plusieurs années pour travailler en ville avant de revenir s'installer à la campagne dans leur village d'origine. Les émigrants urbains ont été l'objet d'une attention particulière dans les années 1980 et 1990 en Côte-d'Ivoire tant, jusqu'à ces décennies, prévalait le schéma migratoire des campagnes vers les villes littorales, en particulier Abidjan. Pourtant, l'émigration urbaine n'est pas un phénomène nouveau. Dans les années 1960, elle est représentée par la figure de l'ancien salarié de la ville prenant sa retraite au village. Toutefois, la multiplication des flux de migrants des villes vers les campagnes à la fin du XXe siècle a révélé un processus d'émigration urbaine plus intense et plus varié dans ses composantes[6]. La réalité ne se limite plus à la figure « traditionnelle » du retraité revenu « s'asseoir au village ».

Ainsi, les maraîchers récemment revenus dans leur village correspondent à de jeunes individus. Sur les 35 migrants de retour 32 sont des hommes avec une moyenne d'âge de 29 ans. Il ne s'agit donc pas de retours tardifs, ce qui montre que le « retour traditionnel » de migrants qui n'ont jamais coupé les liens avec leur village « peut se produire dans d'autres circonstances, à des âges moins avancés » et pas seulement à l'occasion de la retraite (BEAUCHEMIN, 1999a, p. 402). Tous se sont récemment installés dans leur village d'origine (depuis environ 5 ans) après plusieurs années d'émigration à Abidjan (en moyenne 8 ans). Ils sont représentatifs de l'inversion des flux de migration entre les villes et les campagnes en Côte-d'Ivoire. Le retour au village soulève des problèmes d'insertion dans la communauté d'origine. Le maraîchage marchand comme activité et espace d'initiative pratiqué sur des terroirs et pendant une saison distincte de celle des productions agricoles pluviales familiales participe aux processus d'intégration de ces migrants de retour.

Ces jeunes migrants sont, pour certains, revenus à l'occasion du décès d'un aîné (père, oncle) et de l'héritage qui en découle à la fois sur le plan matériel (terre, matériel agricole) et social puisqu'ils peuvent devenir chef d'une maisonnée. D'autres, principalement les plus jeunes, reviennent après avoir achevé une formation, un apprentissage ou une période d'emploi à Abidjan. Le passage par la ville qui, historiquement, servait à rassembler le numéraire nécessaire au paiement de la taxe coloniale (GREGORY, PICHE, 1983), correspond aujourd'hui à un temps assez court d'accumulation relative de re-

6 L'augmentation des migrations des villes vers les campagnes jusqu'à l'inversion des flux de personnes entre villes et campagnes en Côte-d'Ivoire annoncé par les résultats de l'EIMU en 1993 a été confirmée par les récents travaux de Ch. BEAUCHEMIN (1999b).

venus personnels pour le paiement futur de la dot et l'acquisition de capitaux pour se lancer dans l'activité agricole au sein d'un ménage indépendant. Les revenus de la ville peuvent ainsi être utilisés pour l'acquisition d'une charrue, de bœufs de culture, mais aussi des intrants nécessaires à la conduite d'un maraîchage de qualité et de quantité suffisantes pour assurer des bénéfices non négligeables.

Les objectifs de ces jeunes migrants sont donc comparables à ceux de nombre de maraîchers : obtenir une autonomie financière et sociale. En revanche ils espèrent aussi faire preuve de leur réussite pendant leurs années d'émigration et mettre ainsi à profit leur expérience dans leurs activités agricoles. De ce point de vue le maraîchage marchand est présenté par les migrants de retour comme un moyen privilégié de se réinsérer dans la communauté villageoise et les activités agricoles tout en valorisant leur expérience passée et les revenus qu'ils ont pu accumuler. En effet, le maraîchage cumule plusieurs avantages. Par le travail qu'il nécessite, les jeunes migrants font rapidement preuve de leur ardeur dans les activités agricoles, montrant ainsi qu'ils ne reviennent pas seulement « s'asseoir au village ». Surtout, dans la conduite de leur exploitation, ils se distinguent par leurs investissements. Plusieurs ont utilisé une partie des gains issus de leur émigration pour acheter du matériel spécifique au maraîchage (motopompe, clôture barbelée) ou non spécifique mais utilisée pour la mise en culture rapide d'un grand jardin (train de culture, charrette). Plus nombreux sont ceux dont les investissements, sans concerner la production, permettent de la valoriser en participant à son écoulement et à sa commercialisation. Ainsi 11 migrants ont fait l'acquisition d'un moyen de transport (voiture bâchée ou mini-car type dynan), pour la vente de leurs légumes.

En effet, la commercialisation des légumes permet aux migrants de retour de valoriser leur connaissance du milieu urbain et les relations sociales qu'ils ont nouées avec les citadins et plus particulièrement avec les réseaux marchands qui approvisionnent les villes. Grâce à leur double expérience rurale et urbaine, ils assurent donc mieux que d'autres maraîchers un rôle d'interface entre le village et la ville en ayant « un pied dedans, un pied dehors » (CHALÉARD, DUBRESSON, 1989). Ces stratégies sont payantes puisque ces jeunes producteurs se distinguent par leurs revenus maraîchers nets moyens élevés (56 365 F.CFA[7] en 1999-2000). Ces revenus sont comparables à ceux des maraîchers les plus performants, c'est-à-dire représentés généralement par des individus masculins âgés et mobilisant une main-d'œuvre familiale abondante sur leur exploitation. Ils sont surtout plus de deux fois supérieurs aux revenus maraîchers nets moyens de l'ensemble des 534 exploitants (29 773 F.CFA).

Ainsi, l'expérience de ces migrants et le capital dont ils disposent au démarrage du maraîchage se traduisent par la rapidité de leurs performances économiques. Ces résultats tiennent non seulement à leurs investissements en matériel mais aussi à leurs capacités financières, qui les autorisent à capter une partie de la main-d'œuvre familiale et à la fidéliser pour les travaux de jardinage en la rémunérant. Dans l'accès et le partage d'une main-d'œuvre familiale limitée mais indispensable à la mise en œuvre et à la réussite maraîchère, les migrants de retour contribuent à l'introduction de nouveaux

7 En 2000, 100 F.CFA équivalent à 1 FF soit 0,15 euro.

rapports monétarisés des échanges de travail entre parents, qui ne vont pas sans concurrencer les chefs de famille dans leur accès traditionnellement prioritaire à la force de travail familiale. Si ces rapports de travail monétarisés introduisent au sein des communautés rurales et surtout des cellules familiales des relations salariales plus fréquentes en ville, les migrants diffusent également les productions agricoles de type périurbain loin de la ville. En effet, leur connaissance et leur pratique passées de la ville leur permettent d'être à la fois producteur et partie prenante de la commercialisation longue distance de leurs légumes. Ce faisant ils sont, avec les commerçantes spécialisées dans l'approvisionnement en légumes d'Abidjan, les acteurs de nouvelles relations villes-campagnes contribuant à l'apparition et à la pérennisation loin de la ville d'un modèle d'agriculture périurbaine ou du moins sous forte influence urbaine.

Les commerçantes de légumes

Le maraîchage marchand se développe dans les campagnes du nord de la Côte-d'Ivoire et de l'ouest du Burkina Faso dans la mesure où les producteurs sont assurés de l'écoulement de leurs produits à des prix relativement attractifs. Le maraîchage est ainsi lié aux circuits d'approvisionnement d'Abidjan animés par des commerçants et des transporteurs qui assurent l'achat, la collecte, la vente des légumes des savanes jusqu'à la métropole ivoirienne. Les marchés et les commerçants sont donc déterminants pour comprendre l'existence d'une région spécialisée dans le maraîchage à plusieurs centaines de kilomètres d'Abidjan, qui en garantit pour une grande partie l'écoulement. Le rôle des marchés s'exerce le plus souvent indirectement, car la relation producteurs / consommateurs est médiatisée par des catégories variées de commerçants. Ce « groupe » des intermédiaires dans le commerce des légumes de contre-saison est presque exclusivement féminin et les maraîchers parlent de leurs « clientes ». Si les principaux résultats de cette étude sont issus d'enquêtes menées auprès des maraîchers, nous avons également eu l'occasion de suivre quelques commerçantes spécialisées dans les échanges de légumes à l'échelle nationale[8].

Les commerçantes les plus importantes, les grossistes, sont généralement des citadines installées dans les deux principaux centres urbains du nord de la Côte d'Ivoire : Korhogo et Ferkéssédougou. Bien qu'elles soient souvent originaires de villages proches, elles ont fréquemment opté pour une installation en ville non seulement pour y développer leurs activités mais aussi pour échapper à certaines contraintes sociales villageoises. Ce choix semble pour plusieurs s'être réalisé après une période plus ou moins longue d'émigration dans les villes du sud de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, il s'agit dans l'ensemble de femmes d'âge mûr, c'est-à-dire ni trop jeunes, car les charges domestiques qui leur seraient attachées ainsi que l'éducation d'enfants en bas âge ne s'accorderaient pas à l'activité saisonnière de commerce longue distance, ni trop âgées dans la mesure où le suivi des chargements puis la vente des légumes des savanes jusqu'à Abidjan s'avèrent épuisants.

8 Les entretiens sont restés volontairement ouverts et informels. Les contacts moins réguliers avec les commerçantes ne permettaient pas de réaliser des enquêtes multiples et fermées qui auraient entraîné des refus de réponse. En revanche les informations recueillies ont pu être recoupées avec celles obtenues auprès des maraîchers, donnant une idée assez précise des femmes pratiquant ces commerces et de leurs relations tant aux producteurs qu'aux marchés abidjanais.

Elles ne font le commerce des légumes que quelques mois pendant la saison sèche. Si leur périmètre de collecte est limité à une centaine de kilomètres (à l'intérieur d'un même espace national ou intégrant la frontière entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso), elles se distinguent par des capacités financières et matérielles relativement importantes. En effet, à l'exemple des jeunes maraîchers migrants de retour, beaucoup ont investi les revenus de leurs années d'émigration dans un moyen de transport, le plus souvent de type « voiture bâchée » (composée d'une cabine pour le conducteur et d'un plateau arrière pour le transport des marchandises). C'est d'abord cet équipement qui différencie les commerçantes grossistes des semi-grossistes.

Si leur véhicule sert à la collecte en gros des légumes, notamment en se rendant directement sur les sites de production, ces grandes commerçantes l'utilisent rarement pour acheminer leurs légumes sur Abidjan, d'autant que les quantités dépassent alors la contenance d'une simple voiture bâchée. Elles sont donc tributaires des compagnies d'autocar ou des transporteurs privés (camionneurs). Outre le prix de leur place pour suivre leur chargement jusqu'à destination, elles doivent payer les conducteurs, le transport de chaque sac de légumes, et la location totale ou partielle d'un camion et les frais de route imposés par les barrages des « corps habillés » (gendarmes, douaniers, policiers, gardes forestiers, etc.). Les commerçantes peuvent diminuer ces frais en s'organisant collectivement. Ces associations ne concernent que le transport (location en commun d'un camion) mais ni l'achat, ni la vente des légumes. Dans les deux cas, chaque commerçante valorise ses propres expériences passées tant dans les villages qu'à la ville où elle dispose de ses propres réseaux de clients et de connaissances. Ainsi, c'est donc arrivée en ville que chaque commerçante tire parti le plus souvent de quelques années passées à Abidjan en réactivant ses réseaux et sa maîtrise des quartiers et de leurs clientèles. Le plus souvent elle dispose d'un emplacement personnel sur un ou des marchés d'Abidjan tenus en son absence par une parente. Elle vend généralement en gros ou en demi-gros à des intermédiaires relativement fidèles, du moins connues qui, ensuite, redistribuent plus ou moins au détail les légumes sur les marchés de quartiers.

Comme les grandes commerçantes, les semi-grossistes sont fréquemment des femmes revenues s'installer au village après plusieurs années d'émigration à Abidjan. Elles se distinguent des premières par les moindres quantités de légumes commercialisées et par l'absence d'organisation collective pour le transport. Elles descendent donc individuellement par autocar. Identifiées comme commerçantes, elles doivent remettre les sommes nécessaires au passage des barrages policiers. Les frais de route s'élèvent rapidement et sont estimés plus importants, au moins proportionnellement, que ceux versés par les grossistes qui n'en paient qu'une partie en s'associant pour la location d'un camion.

Arrivées à destination, les femmes peuvent séjourner plusieurs jours en ville le temps de vendre leurs légumes. Si, le plus souvent, elles n'ont pas de place attitrée sur un des marchés de quartier, en revanche, elles utilisent la place ou l'étal d'une connaissance et laissent une partie de leur chargement dans le logement d'un parent ou d'une amie à Abidjan. Les modes de redistribution sont variés, des transactions en demi-gros aux détaillantes de la ville jusqu'à des ventes au détail s'appuyant sur une bonne connaissance des quartiers de la métropole et de leurs clientèles. Ces choix, qui peuvent

donc impliquer des ventes différées et détaillées, expliquent l'importance de la question du stockage des légumes de ces commerçantes pendant leur séjour à Abidjan. Plus encore que les grossistes, pour lesquelles l'absence de parent en ville peut être compensée par la location d'un local, ces semi-grossistes sont liées pour leur activité à leurs relations passées et maintenues dans la métropole. L'accès à un logement est en effet indispensable, compte tenu de la durée des ventes, pour y conserver les légumes à l'abri des dégradations et surtout des vols. Ces contraintes sont exposées ainsi par une commerçante de la petite ville de Sinématiali :

« J'ai 34 ans. (…) depuis 3 ans je vends des légumes sur Abidjan pendant la saison sèche.

J'achète les légumes à Sinématiali et sur les marchés ruraux proches. A moins de 7 km il y a plusieurs marchés qui tournent comme celui de Sinématiali tous les six jours. Je peux donc pendant une semaine faire des achats chaque jour et revenir avec mon chargement pour le stocker à la maison. J'achète des tomates, des aubergines et du piment. (…) J'ai choisi Abidjan parce que de 1982 à 1985 j'ai habité là-bas. Depuis j'y ai des connaissances sûres et des parents. Car le problème à Abidjan c'est que les prix des légumes varient beaucoup et parfois dans la journée(…) Comme les prix varient beaucoup et que parfois il faut attendre avant de pouvoir bien vendre sa marchandise, le problème c'est d'avoir un endroit sûr dans Abidjan pour y garder les légumes. Cela veut dire que lorsque tu quittes l'endroit dans la journée pour vendre une partie des légumes, le soir tu rentres et le reste de ta marchandise est toujours là et en bonne forme » (Extrait de l'enquête réalisée auprès de la commerçante Assetou SORO, mariée, 34 ans, Ivoirienne, Musulmane, Mai 1999, Sinématiali, Côte-d'Ivoire).

Ces commerçantes appuient donc leur activité sur leur double expérience à la fois urbaine et rurale. Côté ville, seule une bonne connaissance de la métropole et des liens maintenus avec des parents ou des relations de confiance leur permettent de mettre en œuvre des techniques de vente étalées dans le temps et diffuses dans l'espace assurant la meilleure des rémunérations possibles. Côté campagne, la communauté d'appartenance géographique et sociale entre commerçantes et producteurs, si elle ne se concrétise pas par de grandes marges bénéficiaires ni pour les uns ni pour les autres, se traduit, en revanche, par une assez grande sécurité des relations commerciales. Ainsi, les maraîchers se sentent assurés de leurs revenus car, de retour d'Abidjan, la commerçante ne peut « disparaître » selon eux et se soustraire à ses obligations de paiement.

Les jeunes maraîchers et les commerçantes grossistes et semi-grossistes migrants de retour mettent donc à profit leur connaissance d'Abidjan, leur capital passé et leurs liens maintenus avec la ville, ses acteurs et ses territoires. Ils ne maîtrisent pas seulement les flux et les formes de transports, mais aussi et surtout l'espace urbain en y possédant des lieux de stockage sécurisés pour les légumes, des lieux de résidence leur permettant de prendre le temps de parcourir la ville, ses marchés, ses quartiers aux clientèles variées afin de tirer au mieux profit de productions dont le cours est extrêmement et rapidement variable. Ce faisant, ils sont bien les acteurs moteurs et déterminants de l'existence d'une spécialisation agricole sous forte influence urbaine loin de la ville.

Conclusion

L'enjeu d'une démarche qui s'appuie sur des enquêtes détaillées de terrain n'est pas seulement de creuser une réalité particulière dans sa complexité. L'intérêt de l'observation minutieuse des acteurs et de leurs rapports à l'espace permet de nuancer le modèle théorique de la localisation des activités maraîchères périurbaines. Ainsi, le désenclavement par des infrastructures routières et l'accès facilité aux pôles urbains régionaux et nationaux ne sont pas suffisants pour comprendre la géographie d'une nouvelle spécialisation maraîchère régionale loin de la métropole nationale. La contribution des enquêtes de terrain est de porter l'attention aussi sur les acteurs dans leur diversité et l'évolution de leurs encadrements géographiques et sociaux.

Ainsi, les transformations des territoires ruraux faisant apparaître une spécialisation agricole de type périurbain loin de la ville s'appuient surtout sur le dynamisme de nouveaux et jeunes acteurs spécialisés, comme certains de leurs aînés, dans les relations villes-campagnes, mais aussi dans les changements d'échelles du local au global. Ces acteurs, par leur connaissance de la ville, diffusent le modèle de l'agriculture périurbaine dans l'espace et, de façon inattendue, jusque dans des régions éloignées de la ville. Les stratégies et les choix des acteurs prouvent que la géographie des productions agricoles sous influence des pôles de consommation urbains ne se limite pas pour autant à une géographie périurbaine car elle s'organise tant en fonction de pratiques endogènes innovantes par transformations internes des sociétés rurales, qu'en réponse à des déterminants extérieurs auxquels ces sociétés participent, comme la marchandisation et l'internationalisation croissante des économies.

Fromageot A. : « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une nouvelle forme d'agriculture urbaine loin de la ville ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Bibliographie

AUBERTIN C. : « Histoire et Création d'une région "sous-développée". Le Nord ivoirien », *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol XIX, n°1, 1983, pp. 23-57.

BEAUCHEMIN C. : « Emigration urbaine, crise économique et mutations des campagnes en Côte d'Ivoire », *Espace, Populations, Sociétés*, 3, 1999, pp. 399-409.

BEAUCHEMIN Ch. : *Le retour à la campagne en Côte-d'Ivoire : mythe ou réalité ?* Abidjan, Institut National de la Statistique / Champs sur Marne, Laboratoire Théorie des mutations urbaines, 1999, 71 p.

CHALEARD JL. : *Temps des villes, Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*, coll. Hommes et Sociétés, Ed. KARTHALA, 1996, 661 p.

CHALEARD JL., DUBRESSON A. : « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte-d'Ivoire », in *Tropiques : lieux et liens*, Paris, ORSTOM, coll. Didactiques, 1989, pp. 277-290.

CHALEARD JL., FECKOUA L., PELISSIER P. : « Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte-d'Ivoire septentrionale », *Cahiers d'Outre-Mer*, 43 (169), janv-mars 1990, pp. 5-24.

FROMAGEOT A. : *Vallées maraîchères, Economies vivrières*, Mémoire de Doctorat de géographie, Université Paris 1, 3 vol. , 2003, 747 p.

FROMAGEOT A. : « Dépasser l'enclavement : le maraîchage des savanes et l'approvisionnement d'Abidjan », *Espace, Population, Sociétés*, 2005, pp. 83-98.

GREGOIRE E., LABAZEE P. : *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1993, 263 p.

GREGORY J., PICHE V. : *African return migration : past, present, future*, Montréal, Université de Montréal, département de Démographie, Collection de tirés à part, n°166, 1983, 196 p.

RAISON JP. : « Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° spécial *Espaces africains en crise : formes d'adaptation et de réorganisation*, n°83-84, 1993, pp. 5-18.

VALORISATION DES EAUX PLUVIALES ET GRISES EN AGRICULTURE URBAINE

pour l'amélioration des conditions socio-économiques des populations défavorisées : Le cas de la ville de Soukra dans le Grand Tunis

Moez Bouraoui et Boubaker Houman

ISTEUB / Faculté des Sciences, Tunis.

boumoez@yahoo.fr / houmanbob@yahoo.fr

En Tunisie, la planification urbaine comme mode de régulation de l'espace a vu le jour au début des années 1970. Les projets d'habitats publics étaient sélectivement destinés aux classes solvables. Les citoyens les plus démunis se concentraient, quant à eux, dans des quartiers non réglementaires implantés tout particulièrement dans les zones périurbaines des grandes villes. Cette situation a été peu à peu maîtrisée avec la création, en 1981, de l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (A.R.R.U.) qui s'est engagée depuis dans plusieurs projets de réhabilitation des quartiers populaires. Un inventaire des besoins établi par l'A.R.R.U, vers la fin des années 1980, a d'ailleurs révélé l'existence de plus d'un millier de quartiers spontanés non viabilisés. A partir de là et sous l'impulsion d'une volonté politique nouvelle, une importante révision des stratégies de planification urbaines a vu le jour dés le début des années 1990. Les principaux programmes et projets qui ont marqué cette nouvelle orientation sont :

- la promulgation, en 1994, d'un code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;

- le lancement, en 1994, de l'étude du schéma directeur d'aménagement du territoire national ;

- le lancement, en 1995, de l'étude du schéma directeur d'aménagement du Grand Tunis ;

- l'élaboration, entre 1993 et 2000, de plusieurs plans d'urbanisme de communes.

Cependant et en dépit de ce fort engagement de l'Etat, l'analyse de la situation actuelle montre que le processus de prolifération des quartiers spontanés demeure peu maîtrisé notamment autour des grandes villes induisant de la sorte des difficultés d'aménagement, de gestion intégrée des ressources naturelles et de développement viable.

Dans le Grand Tunis, en particulier, là où vivent environ 2,3 millions d'habitants (soit plus de 20% de la population tunisienne), l'extension rapide du tissu urbain aux dépens des espaces agricoles et naturels s'est traduite, au cours des trente dernières années, par la multiplication de quartiers popu-

Bouraoui M. et Houman B. : « Valorisation des eaux pluviales et grises en agriculture urbaine […] dans le Grand-Tunis ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

laires périurbains, l'émergence de difficultés importantes de planification et d'aménagement et la diversification des contraintes dans la gestion intégrée des ressources en eau et en sol.

Le projet de recherche-action proposé par les chercheurs du Club UNESCO/ALECSO « Savoir et développement durable » de Tunis s'inscrit dans ce cadre. Pluridisciplinaire et participatif, il vise à relayer et appuyer les programmes régionaux et nationaux en matière de gestion durable des ressources naturelles en milieu urbain et d'amélioration de la qualité de vie des populations notamment celles des cités populaires. Sa mise en application sur le terrain se produira dans les quartiers défavorisés de la ville de Soukra. Située à seulement 6 km de la capitale Tunis, il s'agit d'une petite ville en pleine mutation socio-économique et spatiale et où les terres agricoles occupent encore environ 50% de sa superficie totale.

Jusqu'à la fin des années 1960, la plaine de Soukra correspondait à une véritable ceinture verte de la ville de Tunis. L'utilisation des eaux usées traitées, dès le début des années 1970, en complément aux eaux de la nappe, a permis d'entretenir l'activité agricole, mais elle a également été à l'origine d'une réduction dans le choix des cultures. Actuellement, 62% de la superficie agricole est en friche. Les principales causes de cette situation sont :

- la réglementation stricte concernant l'utilisation des eaux usées traitées. Cette restriction a réduit le spectre de la diversification culturale et a été à l'origine d'une baisse de rentabilité de l'activité agricole, d'une démotivation des agriculteurs et par conséquent de l'extension progressive des terres en friche ;

- la vulnérabilité d'une partie des terres agricoles à l'inondation ;

- la salinité des eaux de la nappe phréatique.

D'un autre côté, l'abondance des terres en friche dans la ville de Soukra ne cesse de susciter l'intérêt des spéculateurs fonciers. Avec cet intérêt, de plus en plus croissant, l'enveloppe urbaine s'est largement étendue. Jusqu'au milieu des années 1980, la surface bâtie ne représentait qu'à peine 18% de l'ensemble du territoire local, elle couvre aujourd'hui près de 40% avec des quartiers résidentiels installés au sein et autour des vergers, et des quartiers spontanés et pauvres en marge de la ville.

L'objet de la présente contribution consiste donc à présenter, de manière assez sommaire, les objectifs de la recherche, la méthodologie à appliquer et les outils du suivi et d'évaluation de notre action. Mené par des chercheurs de différentes disciplines, des professionnels de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine ainsi que par les ONG locales, ce projet de recherche fait partie de l'initiative de recherches « villes ciblées » du programme Pauvreté Urbaine et Environnement (Focus Cities Research Initiative : UPE-FCRI) du Centre de Recherches pour le Développement International du Canada (CRDI). Il est financé par ce centre à hauteur de 1,2 Millions de $ canadiens et s'étalera sur une période de 4 ans (2007-2011).

Objectifs du projet

Fondés sur une approche opérationnelle et participative, les objectifs de notre projet se situent à deux niveaux : un objectif général et six objectifs spécifiques.

Objectif général

L'objectif général de ce projet est l'amélioration des conditions socio-économiques de la population défavorisée de l'Ariana-Soukra, en particulier la communauté des petits agriculteurs, par la valorisation des eaux pluviales et grises en agriculture urbaine et périurbaine et ce dans le cadre de la création de petites et moyennes entreprises agricoles gérées par les membres de cette communauté.

Objectifs spécifiques

- Récupération et valorisation des eaux pluviales et des eaux grises traitées en agriculture urbaine et périurbaine, en concertation étroite avec tous les acteurs impliqués dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

- Amélioration des conditions de vie des familles nécessiteuses par l'augmentation des revenus résultant de la pratique de l'agriculture urbaine et périurbaine en prenant en considération les besoins spécifiques par genre.

- Réhabilitation des terres agricoles inondées en tenant compte du contexte hydro-pédologique local et du savoir-faire des agriculteurs.

- Appropriation par les acteurs locaux régionaux et nationaux (décideurs, agriculteurs, ONG, comités de quartiers, acteurs privés, etc.) du concept de l'utilisation des eaux pluviales et grises épurées en agriculture urbaine et périurbaine pour la protection des ressources en eau et en sol dans et autour des villes.

- Dissémination du modèle aux échelles locale, nationale et régionale en matière de développement durable des villes.

Méthodologie

Pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus, le projet de recherche-action proposé adoptera une méthodologie de travail interdisciplinaire et participative. Trois étapes structurent l'armature générale de cette méthodologie : le diagnostic, l'expérimentation et la diffusion des résultats aux échelles nationale, régionale et internationale.

Le diagnostic

Basée sur l'implication directe des différents acteurs et partenaires locaux, le travail de diagnostic constitue la phase primordiale du projet. Il consiste en l'établissement d'une plate-forme d'information couvrant, de manière approfondie et détaillée, l'état des lieux de la ville de Soukra tant à l'échelle socio-économique et démographique qu'à celle relative à l'occupation des sols, à l'utilisation des ressources en eau et à la dynamique territoriale en cours. Les activités programmées pour l'élaboration de cette base se résument comme suit :

- Identifier les différents partenaires et acteurs directement concernés par le projet et établir des conventions de partenariat avec eux. Il s'agit notamment des associations ou des groupements œuvrant dans les domaines de l'intégration sociale, du développement local et de la protection de l'environnement, des chercheurs travaillant sur les thèmes du projet, des acteurs publics stratégiques locaux et régionaux (maires, délégués et gouverneur), des partenaires nationaux et internationaux ayant une expérience dans le processus de développement durable et l'amélioration des conditions de vie des populations démunies (Ministère de l'environnement et du développement durable, Ministère de l'agriculture et des ressources hydraulique, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Banque tunisienne de solidarité, GTZ, PNUD, FAO, CRDI, RUAF, IWMI etc.).

- Dresser un état des lieux sur les conditions environnementales et socio-économiques de la ville. Ce travail se fera en utilisant les techniques de participation adaptée comme celle du MPAP (Multistaskholders Participatory Action Planing), testée par le RUAF dans plusieurs villes du monde, du PRA (Practical Rural Appraisal), etc. et en insistant sur les outils de diagnostic genre, ce qui permettra la mise en place d'une cartographie participative liée au vécu des citoyens.

- Identifier les rôles de chaque partie et valider leurs propositions pour assurer leur engagement au projet.

- Étudier et analyser, par le moyen d'enquêtes et d'entretiens avec les agriculteurs et le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA), les systèmes de fonctionnement des exploitations agricoles en difficulté.

- Organiser des forums de sensibilisation en collaboration étroite avec les acteurs sociaux de la ville.

- Analyser et évaluer avec les différents partenaires les synergies susceptibles d'exister entre les activités projetés et les programmes locaux et régionaux en cours afin de mieux orienter les actions à entreprendre dans le cadre de notre projet.

- Élaborer une base de données qui devra être validée par les autorités locales et régionales. Bien que la construction de cette base aura lieu durant la première année du projet, elle sera renforcée, en fin de troisième année, par une cartographie complète susceptible de mieux définir, cerner, quantifier et communiquer les changements d'ordre qualitatif induits par le projet.

- Mener des études approfondies sur les techniques de récupération et de traitement des eaux grises et sur la rentabilité (coût/bénéfice) des projets visant à leurs valorisation en agriculture urbaine afin de mieux réguler leur faisabilité et susciter l'intérêt et l'engagement des bénéficiaires. Dans ce cadre, différentes options techniques concernant la conception des unités de collecte et de traitement des eaux en rapport avec la nature des cultures à pratiquer seront réalisées en partenariat avec les Ministères de l'Environnement et du développement durable, de l'Agriculture et des ressources hydrauliques.

L'expérimentation

L'expérimentation qui sera adoptée dans le projet est composée de trois étapes : réalisation d'un projet-pilote, développement d'une méthodologie de transposition du modèle validé, reproduction et adaptation du modèle chez les petits agriculteurs. En complément à cette expérimentation fondamentale du projet, des essais-pilotes seront menés pour réhabiliter les sols inondés et affectés par la nappe superficielle salée.

Le projet-pilote

Le projet pilote sera réalisé afin de maîtriser les paramètres scientifiques, techniques et socio-économiques conduisant à la faisabilité du projet et son acceptabilité par les autorités locales et les bénéficiaires. Le site sélectionné à ce titre est le centre de formation des sourds de l'Association Tunisienne d'Aide aux Sourds (ATAS), sis dans l'un des quartiers populaires de la ville de Soukra.

Disposant d'un patrimoine foncier de plus de 4.000m² en friche et de structures de récolte des eaux pluviales (400 m² de terrasses) et grises provenant des lavabos et éviers de l'établissement (2 m3 par jour équivalent à une consommation de 25 l/jour/personne pour 85 personnes), le site ATAS constitue en soi un modèle assez représentatif des petites exploitations agricoles de la commune. Il représente également un lieu singulier pour la concrétisation des valeurs d'entraide et de solidarité sociale autour desquelles s'articulent notre projet puisqu'il sera réalisé en étroite collaboration avec les responsables, les éducateurs et les élèves du centre.

Selon les prévisions des experts agro-économistes consultés, la rentabilité du projet ATAS, en termes de coût/bénéficie, sera assurée si les eaux pluviales et grises récoltées sont exploitées dans la pratique d'une agriculture sous serres considérée comme étant une activité lucrative et bien adaptée aux conditions topographiques et climatique de la plaine de Soukra. L'expérience tunisienne montre à ce titre que la serriculture constitue, en milieu urbain et périurbain, une option agricole facilement intégrée et acceptée par les petits agriculteurs puisqu'elle génère des bénéfices suffisants pour leur assurer une sécurité de revenu, notamment dans le domaine des cultures ornementales, médicinales ou aromatiques.

La réalisation du projet-pilote à ATAS pourra donc être rentable sur le plan économique mais aussi social puisqu'il permettra une meilleure insertion sociale de jeunes sourds et l'amélioration de leurs conditions de vie. Encadrés par un technicien agronome de la ville, ces jeunes suivront les différentes phases du cycle de production et assureront le conditionnement des récoltes avant leur commercialisation qui sera gérée par l'administration du centre.

Sur le plan pratique, l'implantation et l'expérimentation du projet-pilote à ATAS seront réalisées en étroite collaboration avec les ingénieurs de l'Office National de l'Assainissement (ONAS), les chercheurs de l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) et la Direction de l'Hygiène et de la propreté du Ministère de la santé afin de s'assurer de la qualité des eaux traitées et de leur conformité avec les récentes normes de l'OMS relatives à l'utilisation des eaux grises dans le domaine agricole.

Les principales activités programmées dans ce cadre sont :

- Étude du site (volume d'eau à récolter, surface irrigable, site d'implantation des unités, etc.).

- Conception technique des schémas d'aménagement des unités de collecte, de stockage et de traitement des eaux (conception d'un plan de masse agréé, plan béton, détails techniques, dossier de consultation d'entreprises, etc.).

- Construction de l'unité de stockage des eaux pluviales.

- Construction de l'unité de traitement et de stockage des eaux grises.

- Analyse et suivi de la qualité chimique et micro-biologique des eaux grises épurées.

- Installation du réseau de collecte et de distribution de l'eau (tuyauterie, plomberie, pompes, etc.).

- Implantation, équipement et plantation des deux serres sous le contrôle des ingénieurs du CRDA.

- Formation des jeunes du centre aux pratiques agricoles et aux techniques de conditionnement et de transformation des produits.

- Assistance à l'écoulement des produits (un gestionnaire appartenant à ce groupe social assurera la charge de la gestion de cette activité).

La validation définitive de ce modèle par les autorités locales et les experts des institutions spécialisées (tunisiennes et étrangères) constitue un préalable pour la suite des travaux. Elle fera également du centre ATAS de Soukra un site de démonstration pratique et un cadre idéal pour un plaidoyer efficace et convaincant auprès des petits agriculteurs de la zone d'étude. Le projet pilote sera également un modèle de référence pour les écoles durables et les lycées de la ville qui sont en mesure de conduire et gérer des projets similaires.

La sensibilisation des agriculteurs

La méthodologie de transposition du modèle ATAS auprès des petits agriculteurs de la ville de Soukra s'articulera autour des activités suivantes :

- Constitution d'une plate-forme multisectorielle pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de diffusion des acquis du modèle type auprès des agriculteurs de la ville. Réunis sous forme de groupes de travail dans les locaux de l'ATAS, les intervenants de cette plate-forme renforceront les capacités de l'équipe en matière de conseil, d'assistance techniques et de communication avec les agriculteurs.

- Rassemblement des agriculteurs de la plaine de Soukra dans le cadre de rencontres (dans le siège de la municipalité, siège ATAS, etc.) pour discuter les acquis matériels et immatériels de la valorisation des eaux pluviales et grises dans la pratique de l'agriculture urbaine (amélioration du revenu, économie d'eau, autosuffisance alimentaire, amélioration de la qualité et du cadre de vie, etc.). Ces rencontres seront appuyées par des visites du projet-pilote à ATAS.

- Choix des agriculteurs susceptibles de contribuer au processus d'élargissement du modèle type moyennant un travail d'adaptation selon les potentialités et les contraintes de leur siège d'exploitation. Cette identification sera bien évidemment basée sur des critères socio-économiques, fonciers, etc. qui seront déterminés par des enquêtes sur le terrain et validés par un comité composé de représentants de l'ensemble des acteurs locaux.

Le processus de multiplication du projet-pilote à l'échelle de la zone d'étude

Les activités qui seront menées pour assurer le bon déroulement du processus de multiplication du projet-pilote chez le groupe des agriculteurs sélectionnés se résument aux actions suivantes :

- Réalisation des études sur le rapport coût/bénéfice et les mesures d'adaptation du projet-pilote chez les agriculteurs préalablement identifiés. Ces études seront menées directement sur le terrain par des experts agro-économistes en collaboration avec les partenaires tout en tenant compte des potentialités et contraintes de chaque site d'étude et des besoins et priorités des bénéficiaires.

- Organisation des sessions de formation à l'intention des bénéficiaires sur les techniques des cultures sous serre. Ces formations seront assurées par des techniciens et des vulgarisateurs du Ministère de l'Agriculture ayant une expérience significative dans ce domaine.

- Assistance des agriculteurs partenaires à la mise en place de l'infrastructure de collecte des eaux pluviales et grises ainsi qu'à l'installation des serres (du choix des cultures à la production).

- Organisation des sessions de sensibilisation et de formation pour les partenaires autres que les agriculteurs pour une meilleure appropriation et diffusion du projet.

- Soutien des agriculteurs dans le circuit de distribution et de commercialisation des produits.

- Mise en place d'un système participatif de surveillance et d'évaluation des projets qui permettra de consolider les succès, de corriger les échecs et de planifier de nouveaux ajustements.

Réhabilitation des terres affectées par la nappe (zones inondées)

Cette action qui concerne les agriculteurs dont les exploitations sont affectées par une nappe superficielle et salée sera étroitement encadrée par les chercheurs de l'INRGREF. Les parcelles qui seront retenues se trouvent en bordure de la Sebkha de l'Ariana-Soukra sur des terres actuellement en friche appartenant à des petits agriculteurs pauvres.

Après une année de caractérisation de la variabilité de la nappe et des propriétés physico-chimiques du sol, des techniques de réhabilitation et d'aménagement adaptées seront réalisées. Les modèles de réhabilitation envisagés seront basés sur des techniques hydrauliques (petits fossés de drainage reliés aux fossés de drainage existants, lessivage des sels par des apports d'eau), physiques (billons et élévation du sol, amendement sableux), et culturales (cultures tolérantes à la salinité et à l'hydromorphie, apport de fumier et de matière organique).

L'aménagement de ces parcelle-pilotes sera basée sur :

- Des investigations de terrain (surface à aménager, topographie des parcelles, végétations en place, eaux disponibles, etc.).

- Conception technique des schémas d'aménagement des parcelles-pilotes.

- Aménagement des parcelles et construction éventuelle des unités de stockage des eaux et des systèmes d'irrigation et plantation.

- Réalisation de journées de démonstration pour les autres agriculteurs de la région.

La diffusion des résultats

Pour réussir la phase de diffusion des résultats indispensable à la multiplication du projet dans d'autres villes de Tunisie et d'ailleurs, notre stratégie consiste à :

- Impliquer les acteurs locaux et régionaux dans la conception et la mise en œuvre des différentes phases du projet. Cette implication se fera par le biais de courriers d'information, de rencontres avec les responsables (gouverneur, maire, délégué, directeurs, commissaires régionaux, etc.) et des réunions de travail avec leurs staffs techniques. Elle se fera également dans le cadre de l'organisation de séminaires d'information et de concertation sur les acquis du projet. Aussi, des représentant(e)s des autorités locales et régionales (municipalité et gouvernorat) seront désignés comme membres permanents du comité de pilotage du projet.

- Mettre à la disposition des autorités locales et régionales une base de données numérisées les aidant à mieux cerner et suivre les problèmes d'environnement et de pauvreté sévissant dans la commune, d'une part, et susceptibles de les éclairer dans leurs projets et programmes d'amélioration des conditions de vie de la population, sur la base d'une analyse sociale qui prend en considération les rôles et besoins genre, d'autre part.

- Concevoir des outils d'aide à la décision pour une meilleure insertion et une meilleure protection des acquis du projet dans la planification locale. Ces outils porteront essentiellement sur les aspects réglementaires, scientifiques et techniques de la valorisation des eaux pluviales et grises en milieu urbain et la protection des espaces agricoles multifonctionnels dans les villes.

- Assister les autorités locales pour instaurer des mesures complémentaires dans la gestion durable des ressources naturelles et la planification territoriale. Ces mesures porteront, d'une part, sur l'intégration de la dimension « Agriculture urbaine » dans les plans locaux d'aménagement et, d'autre part, sur l'élaboration de mécanismes incitant la population au recyclage des eaux grises conformément à la législation en vigueur.

- Faire contribuer les principaux représentants politiques (maire et gouverneur) au processus de rayonnement du modèle validé à l'échelle régionale et internationale et ce par le biais d'interventions dans des manifestations officielles du type « World urban forum ».

Suivi et évaluation

Consciente que le suivi et l'évaluation sont deux outils indispensables et complémentaires pour mesurer les rendements et les effets du projet, l'équipe organisera des réunions périodiques pour sélectionner les méthodes et les indicateurs les plus appropriés pour la conduite et la réussite de son projet. D'ores et déjà, nous pensons que les techniques de suivi et d'évaluation appliquées par la combinaison de différents outils (cadre logique comme outil non seulement de planification mais également d'évaluation et autres outils d'analyse) permettront de mesurer :

- l'efficacité de l'équipe sur le terrain, notamment en ce qui concerne le respect du calendrier d'exécution des travaux des projets-pilotes ;

- l'efficience des activités ;

- la pertinence et la cohérence des actions entreprises conformément aux objectifs du projet ;

- l'impact des moyens de communication et des méthodes de participation choisis pour renforcer l'action commune ralliant habitants - groupes relais - décideurs locaux et régionaux ;

- le degré de renforcement des capacités locales, notamment celles des agriculteurs(-trices) démunis ;

- l'engagement des partenaires et bénéficiaires pour assurer la durabilité du projet, voire sa multiplication à l'échelle du gouvernorat de l'Ariana.

Le suivi

L'équipe du projet élaborera un plan de suivi (tableau de bord) permettant, d'une part, d'ajuster le processus de mise en œuvre et d'évolution du projet et, d'autre part, de communiquer les progrès aux responsables du programme PURE et de les alerter sur les difficultés. Cette procédure sera basée sur la définition d'indicateurs, le recueil et l'analyse réguliers d'informations et la rédaction de comptes-rendus périodiques (mensuels, trimestriels, etc.) selon les variables et les programmes en cours d'exécution. Les méthodes qui seront utilisées à cet effet seront structurées autour d'une stratégie participative sensible au genre impliquant en priorité les bénéficiaires et les acteurs locaux. Face à la diversité des méthodes de suivi élaborées par les différentes instances de recherche internationales, l'équipe de la ville sélectionnera et adoptera la méthodologie la mieux appropriée à son projet dans le cadre de sessions de formation organisées avec l'aide des experts nationaux et internationaux.

L'évaluation

Les procédures d'évaluation de notre projet seront réparties en trois grandes étapes selon l'état d'avancement du programme en général et de la réalisation des différentes phases en particulier.

- La première étape portera sur l'évaluation de la mise en œuvre et du déroulement du projet.

- La deuxième concernera l'évaluation des résultats.

- Et, enfin, la troisième consistera à évaluer les incidences des effets du projet sur les hommes et les femmes partenaires ainsi que sur les décideurs locaux en utilisant les outils de la cartographie des incidences.